

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

**Délibération n°2024.09.137**

**Concession de service public pour le réseau de télécommunication  
à très haut débit confié à la société SOLSTICE GRANDANGOULEME :  
rapport annuel 2023**

LE DIX NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 13 septembre 2024

**Secrétaire de Séance:** Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **75**  
Nombre de présents: **57**  
Nombre de pouvoirs: **16**  
Nombre d'excusés: **2**

**Membres présents :**

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir :**

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Monique CHIRON à Gérard DEZIER, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Serge DAVID à Denis DUROCHER, Gérard DESAPHY à Jean-Philippe POUSSET, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Philippe VERGNAUD, Raphaël MANZANAS à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU à Fabienne GODICHAUD, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Vincent YOU, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

**Excusé(s):**

Véronique ARLOT, Jérôme GRIMAL,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.09.137**

Rapporteur : François ELIE

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATION A  
TRES HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRANDANGOULEME :  
RAPPORT ANNUEL 2023**

Pilier : 1. Répondre aux besoins des habitants et des communes  
Ambition : 101. Numérique pour tous  
Enjeux : 10101. Accéder à la fibre

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 9 : accès aux technologies de l'information et des communications  
ODD 11 : droits et accès aux ressources  
ODD 17 : partenariats multi-acteurs

Par délibération n°349 du 24 novembre 2006, le conseil communautaire a confié à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME la délégation de service public (DSP) relative à la mise en place d'un réseau de communications à très haut débit et à son exploitation pour une durée de 20 ans à compter du 28 décembre 2006. Solstice Grand Angoulême est le nom de la société ad-hoc créée pour porter la DSP attribuée au groupe Covage, racheté en 2021 par le groupe Altitude.

Le but de la délégation est d'assurer, sur 15 des communes de l'ex Grand Angoulême, la couverture des principales zones d'activité en accès « haut débit », la connexion des principaux services publics et une péréquation tarifaire de nature à favoriser le développement du territoire de GrandAngoulême dans son ensemble.

La société Solstice Grand Angoulême a terminé, en 2008, la mise en place des infrastructures et du réseau de télécommunication qui ont été inaugurés le 26 juin 2008.

Par convention de délégation de service public du 28 décembre 2006 avec la société Solstice, il est prévu la réalisation d'un rapport annuel d'activité. Ce rapport détaillé ci-joint rappelle notamment :

- Le compte rendu d'exploitation
- Le bilan financier
- Le bilan commercial
- La situation juridique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

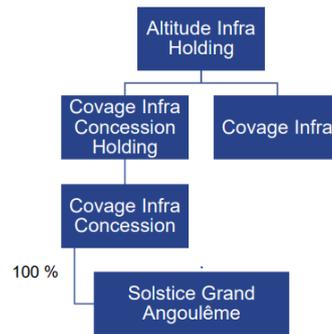
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Pour information, l'actionnariat de la société de projet Solstice Grand Angoulême n'a pas été modifié en 2023. Il se présente donc toujours comme suit :



## 1. Rappels :

### ✓ backbone national

Comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau Solstice GrandAngoulême est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'augmentation des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national. En ce sens, en 2023 un important chantier de restructuration des 2 backbones nationaux historiques a été mené afin d'interconnecter ces derniers.

### ✓ Contrats de prestations de service

Pour assurer la bonne exécution de la Délégation de Service Public (DSP), Solstice GrandAngoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi.

L'organisation des prestations a évolué en 2023 afin de limiter l'augmentation des coûts de construction, d'améliorer la qualité et le suivi des prestations, d'optimiser les process de facturation et de prendre en compte les besoins réels de chaque DSP.

Les nouveaux contrats sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023, avec les évolutions suivantes :

- suppression de la mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les raccordements du Contrat d'Assistance Générale (assure les assistances administratives, financières, comptables, juridiques et fiscales, les missions de commercialisation et les assistances techniques et commerciales) ;
- ajout de deux prestations techniques liées aux raccordements au Contrat de prestations techniques.

## 2. Faits marquants de l'année :

Deux avenants à la DSP Solstices ont été signés en 2023 :

- avenant n°11, signé le 24 avril 2023, modifiant le catalogue de services et la grille tarifaire afin d'intégrer les offres Business Premium Entreprise et Smart Fiber Infra, intégrant les dispositions issues de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République par les personnels et les cocontractants du délégataire et allongeant la durée d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée restante de la convention de DSP ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

- avenant n°12 signé le 3 novembre 2023 relatif à la mise à jour du catalogue tarifaire et ses modalités d'évolution, l'élargissement des zones forfaitaires et la réduction des frais d'accès aux services supportés par les usagers ainsi que la mise en place d'expérimentations commerciales et d'offres promotionnelles lorsque la concurrence le justifie.

Le délégataire indique par ailleurs avoir opéré en 2023 des évolutions sur les moyens mis en œuvre pour commercialiser les réseaux sur le territoire. Ce travail a porté sur 4 domaines :

- accompagnement des commerciaux et des clients dans leurs problématiques opérationnelles
- amélioration des fonctionnalités de l'outil d'éligibilité ELIFIBRE
- suivi renforcé des besoins des usagers du réseau et de leurs contraintes techniques
- prise en compte des demandes d'extensions

En 2023, trois opérateurs-usagers (Adista, IdLine et Bouygues Telecom) représentent près de 29% du Chiffre d'Affaire (CA) de la DSP en cumulé. A noter que suite à de multiples résiliations effectuées en 2023, la ville d'Angoulême ne représente plus rien au CA de la DSP.

### 3. Chiffres clés

- 351 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique. Pour rappel, en 2021, le réseau comportait un linéaire de câbles de 337 km ;
- Le marché adressable à fin 2023 de Solstice Grand Angoulême est de 4 342 entreprises contre 4 374 en 2022. Le taux de pénétration s'est légèrement dégradé, passant de 8,5% à 8% ;
- Le taux d'occupation pose question : 92% du réseau a un taux d'occupation inférieur à 50% et moins de 2% du réseau a un taux d'occupation supérieur à 75% ;
- 2023 :
  - o Le réseau Solstice Grand Angoulême compte 60 usagers uniques en 2023 : 45 usagers pour les services activés et 15 pour les services passifs. A noter qu'en comparaison de RIP équivalents, ce nombre est élevé et démontre qu'une bonne concurrence s'opère sur le réseau ;
  - o 362 services commercialisés sur le réseau au 31/12/2023 comprenant les services activés et les services passifs ;
    - ✓ offres activées : 310 clients finaux, soit une baisse de 4% entre 2022 et 2023.
    - ✓ offres passives : 52 clients finaux, soit une augmentation de 4% entre 2022 et 2023.
  - o 47 commandes sur l'année soit une baisse de 10% par rapport à 2022. A noter que la commercialisation continue sa baisse, que le délégataire explique par la très forte concurrence des offres FTTO par les offres FTTH pro ;
  - o 41 nouvelles activations BPE et BPEA, contre 22 réalisées en 2022. Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2022 s'élève à 92,27 jours calendaires. A cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2022 se montait à 64,24.

### 4. Situation financière

- Chiffre d'affaires de la DSP : en 2023, il demeure constant, avec une perte de 9 K€, soit 1% par rapport à 2022 ;
- Dépenses : 653 K€ baisse sensible due à la baisse de l'assistance générale liée à la modification des contrats de prestation mentionnée plus avant ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

- Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : 330 K€, en nette augmentation (+ 82%) par rapport à 2022, due à une baisse des charges plus importante que la baisse des recettes ;
- Le résultat d'exploitation est lui en amélioration à -328K€ (+26%), mais fortement impacté par les dotations d'exploitation constituées essentiellement des amortissements des investissements ;
- Le résultat financier est en dégradation par rapport à l'exercice précédent, passant de -200K€ en 2022 à -265 K€ en 2023 ;
- Le résultat net s'établit à -364 K€, en progression de 20% par rapport à 2022.

En synthèse, à noter que la diminution des recettes se poursuit, ne permettant pas une amélioration de la situation financière de la DSP.

## 5. Biens de retours

Valeur nette comptable des biens de retours : 3 944 K€

## 6. Situation technique

- Taux de disponibilité de services 99,979% (objectif contractuels 99.850%) ;
- Durée moyenne de rétablissement sur panne : 3h02, en baisse par rapport à 2022 (4H31) ;
- Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de Solstice Grand Angoulême pour les réseaux FTTO était de 242 en très nette hausse par rapport à 2022 (107). 5 incidents majeurs sont intervenus en 2023 (défaut d'énergie, perte de lien, coupure de fibre).

## 7. Situation commerciale :

L'année 2023 a été marquée par le renforcement de la concurrence sur le marché des offres de gros et une dynamique toujours forte de la demande pour des offres FTTH pro.

La combinaison de ces facteurs a eu des effets sur le revenu moyen généré par abonné des offres FTTO.

En revanche, la demande des clients pour les offres FTTO reste forte, même si elle s'érode sur les offres entrée de gamme comme BPEA prises en tenaille entre la baisse des prix sur les offres haut de gamme et le renforcement de l'éligibilité des offres FTTH pro.

Covage met toujours nettement en avant ces situations de concurrence. C'est pourquoi deux avenants en 2023 ont permis de faire évoluer le catalogue de service pour continuer à rester compétitif tout en gardant les valeurs liées au RIP.

## 8. Axes de travail sur 2024

Le délégataire indique que le lancement officiel du plan de fermeture du cuivre initié par l'Opérateur d'Infrastructure Cuivre va marquer les actions et les évolutions du marché tout au long de cette année 2024.

Les grands objectifs fixés pour le marketing et la communication sont les suivants :

- continuer le repositionnement des offres et la flexibilité tarifaire pour mieux adresser les besoins des clients ;
- améliorer l'expérience client pour les clients Opérateurs ;
- moderniser l'image de marque de Covage et renforcer l'animation locale.

Vu l'avis de la commission consultative des services public locaux du 10 septembre 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le rapport annuel 2023 de la société SOLSTICE GRANDANGOULEME, délégataire de l'exploitation du réseau de télécommunication à Très Haut débit.

<p><b>Pour : 73</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b></p>	<p><b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b></p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



Wholesale BtoB du Groupe Altitude

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240915:2024\_09\_13

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## Table des matières

<b>LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL</b> .....	6
1. VOTRE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE DSP .....	7
1.1. La DSP et ses grandes étapes .....	8
1.2. Faits marquants 2023 / évènements locaux majeurs.....	8
1.3. Organisation locale.....	9
<b>2. UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES</b> .....	10
2.1. Structuration du groupe et organisation nationale .....	11
2.1.1. Le groupe ALTITUDE .....	11
2.1.2. COVAGE.....	12
2.1.3. UBICITE : une nouvelle société dédiée aux enjeux des territoires connectés.....	14
2.2. Un Système d'information qui poursuit sa révolution .....	15
2.2.1. Organisation de la DSI .....	15
2.2.2. Périmètre du SI .....	15
2.2.3. Évolutions du Système d'information et déploiement du nouvel ERP .....	16
2.2.4. Perspectives 2024.....	17
2.2.4.1. Le front client .....	17
2.2.4.2. Outils de visualisation pour les collectivités.....	17
2.3. La politique RH de Covage.....	18
2.3.1. Les principales réalisations de la DRH en 2023 .....	18
2.3.2. L'ambition RH de COVAGE en 2024 .....	19
2.4. Notre démarche RSE .....	19
2.4.1. Une démarche RSE insufflée par le groupe Altitude .....	19
2.4.2. Un engagement public .....	20
2.4.3. Déployer une gouvernance engagée et efficace.....	21
2.4.3.1. Une gouvernance groupe déclinée au plus proche des équipes.....	21
2.4.3.2. Une sensibilisation RSE au plus haut niveau de direction .....	21
2.4.3.3. Évaluer sa maturité et sa performance RSE.....	22
2.4.4. Diminuer notre empreinte environnementale et s'adapter aux changements climatiques .....	22
2.4.4.1. Bilan carbone .....	22
2.4.4.2. Déplacements durables.....	23
2.4.4.3. Améliorer notre performance énergétique .....	24
2.4.5. Valoriser chaque collaborateur et offrir à tous un cadre de travail épanouissant.....	24
2.4.6. Apporter notre contribution d'acteur local du numérique aux enjeux de société.....	25
2.4.7. RSE : Plan d'action 2024 .....	25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**COVAGE**

<b>3. VOLET JURIDIQUE</b> .....	26
3.1 Actionnariat de la société Solstice Grand Angoulême.....	27
3.2 Contrat de DSP et historique des avenants .....	27
3.3 Contrats de prestations de service .....	29
<b>4. VOLET TECHNIQUE</b> .....	31
4.1. Présentation globale nationale .....	32
4.2. Le backbone national Covage : atout majeur du réseau Solstice Grand Angoulême .....	33
4.2.1. Évolution du backbone .....	33
4.3. Évolution du backbone IP.....	34
4.4. Harmonisation OSS et PROCESS .....	34
4.5. Descriptif du réseau Solstice Grand Angoulême.....	35
4.5.1. Intro.....	35
4.5.2. Architecture Passive.....	35
4.5.2.1. Etat du réseau fibre optique .....	35
4.5.2.2. Etat des infrastructures .....	37
4.5.2.3. Taux d'occupation du réseau.....	37
4.5.3 Architecture Active .....	38
4.5.3.1 Synoptique et descriptif des équipements .....	38
4.5.3.2 Perspectives d'évolution.....	39
4.6. Exploitation du réseau.....	39
4.6.1. Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau.....	39
4.6.2. Disponibilité du Réseau.....	40
4.6.3. Tickets d'incidents .....	42
4.6.4. Incidents majeurs .....	43
4.6.5. Maintenances programmées et vie du Réseau.....	43
4.7. Production des raccordements.....	44
4.7.1. Les moyens mis en œuvre pour assurer la production des raccordements .....	44
4.7.1.1. Organisation centralisée de la production .....	44
4.7.1.2. Méthode de production régionalisée pour la fibre dédiée .....	45
4.7.1.3. Un suivi de projet transverse.....	45
4.7.1.4. Outils pour la fibre dédiée .....	45
4.7.1.5. Des KPI en temps réel grâce à POWERBI.....	46
4.7.2. Raccordements et activations .....	46
4.7.2.1. Offres activées .....	46
4.7.2.1.1. Les activations en volume .....	46
4.7.2.1.2. Les délais d'activation .....	48
4.7.2.1.3. Délais d'activation Business Premium Entreprise.....	49

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



4.7.2.1.4.	Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access .....	50
4.7.2.2.	Offres passives .....	51
<b>5.</b>	<b>VOLET MARKETING</b> .....	<b>53</b>
5.1.	Organisation et missions de la Direction Marketing .....	54
5.2.	Évolution du marché du FTTO.....	54
5.3.	Évolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2023 .....	56
5.4.	Concurrence du FTTO par le FTTH Pro .....	57
5.4.1.	La montée en puissance de l'automatisation.....	58
5.4.2.	De plus en plus de demande pour les très hauts débits .....	58
5.5.	Évolution de l'offre de service Covage.....	59
5.5.1.	Évolution de la grille BPE en novembre 2023.....	59
5.5.2.	Évolution de l'offre BPEA en mars 2023 .....	59
5.5.3.	Synthèse des offres en vigueur sur votre territoire.....	60
5.5.3.1.	3 offres majeures .....	60
5.5.3.2.	Grille BPE en vigueur .....	61
5.5.3.3.	Grille BPEA en vigueur.....	62
5.6.	Évolution du marché adressable & Focus sur les outils de Géomarketing FTTO.....	63
5.6.1.	Moyens humains .....	63
5.6.2.	Outil d'éligibilité plus performant et plus simple d'utilisation pour nos clients .....	63
5.6.3.	Suivi renforcé de l'activité et des besoins des opérateurs.....	64
5.6.4.	Accompagnement des extensions.....	64
5.7.	Communication .....	64
5.7.1.	Évènements marquants 2023.....	64
5.8.	Les axes de travail sur 2024.....	66
5.8.1.	Continuer le repositionnement de nos offres et la souplesse tarifaire pour mieux adresser les besoins de nos clients .....	67
5.8.2.	Améliorer l'expérience client pour nos clients Opérateurs .....	67
5.8.3.	Moderniser l'image de Covage et renforcer l'animation locale.....	68
<b>6.</b>	<b>VOLET COMMERCIAL</b> .....	<b>69</b>
6.1.	Organisation de la direction commerciale .....	70
6.2.	Évènements locaux 2023 .....	72
6.3.	Évolution du portefeuille d'Usagers du Réseau .....	74
6.3.1.	Pour les services fibre dédiée .....	74
6.4.	Évolution du parc de services.....	76
6.4.1.	Parc de service Fibre Dédicée .....	76
6.4.1.1.	Analyse des prises de commandes Fibre dédiée .....	77
6.4.1.2.	Analyse des prises de commande Business Premium Entreprise .....	79
6.4.1.3.	Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access.....	80

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**COVAGE**

<b>7. VOLET FINANCIER</b> .....	81
7.1. Principaux indicateurs de l'année 2023 .....	82
7.2. Rappel des règles de comptabilité retenues .....	82
7.2.1. Principes généraux .....	82
7.2.2. Immobilisations .....	82
7.2.3. Valeurs mobilières de placement.....	83
7.2.4. Créances d'exploitation .....	83
7.2.5. Provisions pour risques et charges.....	83
7.2.6. Chiffre d'affaires .....	83
7.2.7. Résultat courant .....	84
7.3. Compte de résultat .....	84
7.3.1. Comparaison par rapport à l'année précédente.....	84
7.3.2. Recettes.....	85
7.3.3. Charges .....	86
7.4. Patrimoine et Bilan .....	88
7.4.1. Investissements .....	88
7.4.2. Bilan.....	89
7.4.3. Financement .....	90
7.5. Inventaire des biens de retour .....	90
7.6. Rapport des commissaires aux comptes .....	91
<b>ANNEXES</b> .....	92

## LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL

Cher partenaire,

La remise de nos rapports d'activité constitue chaque année un moment fort pour tous les collaborateurs de Covage. J'y vois bien sûr l'occasion de faire un bilan de notre activité, des actions engagées et d'en mesurer l'impact Territoire par Territoire. Mais c'est aussi l'opportunité de se projeter vers l'avenir, et d'enclencher avec vous les mouvements rendus nécessaires par l'évolution rapide du secteur des télécoms. Je retiens deux dynamiques marquantes sur l'année écoulée.



Premièrement, 2023 fut encore une année de forts mouvements concurrentiels sur les offres de fibre dédiées avec le renforcement de la concurrence sur le marché des offres de gros (marché cible de la BPE). Par ailleurs, une dynamique de développement des offres FTTH pro à destination des TPE/PME est venue concurrencer cette année les offres Fibre dédiée d'entrée de gamme qui avaient connu une belle dynamique ces dernières années (offre BPEA). Ces mouvements impliquent, comme nous avons pu l'aborder, réactivité et flexibilité de la DSP.

Deuxièmement, 2023 a vu la montée en puissance de l'automatisation, de la qualité et de la réactivité attendue par les Opérateurs. Tirés par les évolutions digitales et par la montée en puissance du FTTH avec des process très automatisés, nos clients Opérateurs accélèrent leurs projets de digitalisation des outils d'éligibilité, de prise de commande, de suivi de déploiement. La refonte du Système d'information et des processus de production engagée par Covage va nous permettre d'être présent de répondre à ces attentes de marché.

Mais 2023 nous a permis également de questionner les enjeux auxquels Covage et votre DSP seront confrontés dans les mois et années à venir. Aussi, je citerai 3 d'entre eux qui me paraissent fondamentaux :

En premier lieu, la fin du réseau cuivre historique nous confrontera à des défis qu'il nous faudra relever. Mais c'est aussi une opportunité évidente de renforcer la position de nos réseaux en captant sur nos réseaux les projets de migration de parcs de opérateurs. La concrétisation de cette opportunité nécessitera à la fois une grande agilité tarifaire mais aussi un focus permanent sur la qualité des services Fibre dédiée.

En deuxième lieu, l'évolution des usages et la défense de la souveraineté numérique de votre territoire implique une plus grande mobilisation de l'infrastructure publique et toujours plus de mutualisation. C'est la raison pour laquelle le groupe Altitude a créé la société Uicité, une entreprise dédiée à la conception, à la mise en œuvre et à l'exploitation de solutions pour des territoires connectés. Les DSP pourront s'appuyer sur Uicité pour accompagner avantageusement les Délégués dans leurs projets.

En troisième lieu, nous avons l'ambition forte de contribuer aux enjeux du développement durable, via une démarche RSE réelle et ambitieuse. Nous souhaitons la décliner sur votre territoire, avec vous, autour de 4 piliers que sont L'empreinte et la résilience environnementales, Le bien-être au travail et la performance sociale, L'implication sociétale et le développement local et, pour finir, La gouvernance et l'éthique des affaires.

Depuis ma prise de fonctions en juillet 2023, je mesure ma responsabilité et celle de tous les collaborateurs de Covage pour poursuivre avec vous un partenariat de longue date, tourné vers l'avenir et toujours à l'écoute de l'évolution des besoins des Usagers et des Territoires. J'ai la conviction qu'ensemble nous continuerons de relever ces défis et de valoriser vos réseaux sur le long terme.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce rapport,

Aymeric De Cardes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



# 1. VOTRE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE DSP



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## 1.1. La DSP et ses grandes étapes

Dans le cadre des dispositions de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, SOLSTICE GRAND ANGOULEME s'est vu confier par la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, aux termes d'une convention de délégation de service public en date du 22 décembre 2006 et entrée en vigueur le 02 janvier 2007 (date de réception par le Déléguataire de la notification de la Convention), la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de Grand Angoulême, comprenant à l'origine 15 communes, avec 22 zones d'activités.

Le présent document constitue, conformément à l'article 28 du contrat de concession, le rapport annuel de l'année 2022 concernant la concession attribuée à Solstice Grand Angoulême.

## 1.2. Faits marquants 2023 / évènements locaux majeurs

- 09 février : Réunion de mise au point Avenant n°11
- 16 mars : Délibération pour signature Avenant n°11
- 12 avril : Présentation offre BPEA modifiée
- 5 juin : Notification de signature Avenant 11 qui permet d'intégrer les nouvelles offres BPE et Smart Infra ainsi que le dispositif de VNC non nulle en fin de DSP pour les raccordements.
- juin : Transmission du projet d'avenant n°12 qui permet d'intégrer la nouvelle offre BPEA et le principe d'adaptabilité des offres face à la concurrence
- 31 mai : Remise du rapport annuel 2022
- 6 juin : comité de suivi de la DSP et état de la commercialisation
- 4 juillet : Délibération pour signature Avenant n°12
- 17 octobre : présentation en CCSPL du RA 2022 de SGA
- 3 novembre : notification de signature de l'avenant n°12
- 29 novembre : réponses de SGA aux questions de Grand Angoulême relatives au RA 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

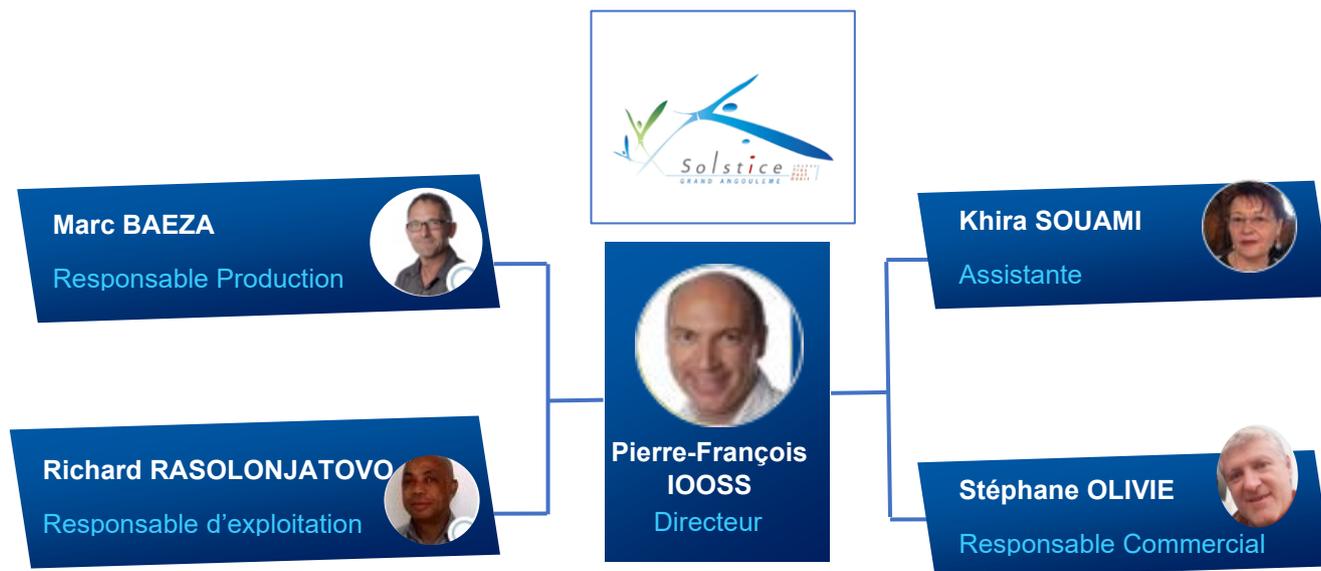
Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 1.3. Organisation locale

Pour assurer la bonne exécution de la délégation de service public, la société Solstice Grand Angoulême bénéficie à la fois d'une équipe de proximité et de l'assistance des équipes centralisées du groupe Covage, à travers une convention d'assistance générale et de commercialisation.

Les équipes locales sont organisées suivant l'organigramme ci-dessous :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 2. UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## 2.1. Structuration du groupe et organisation nationale

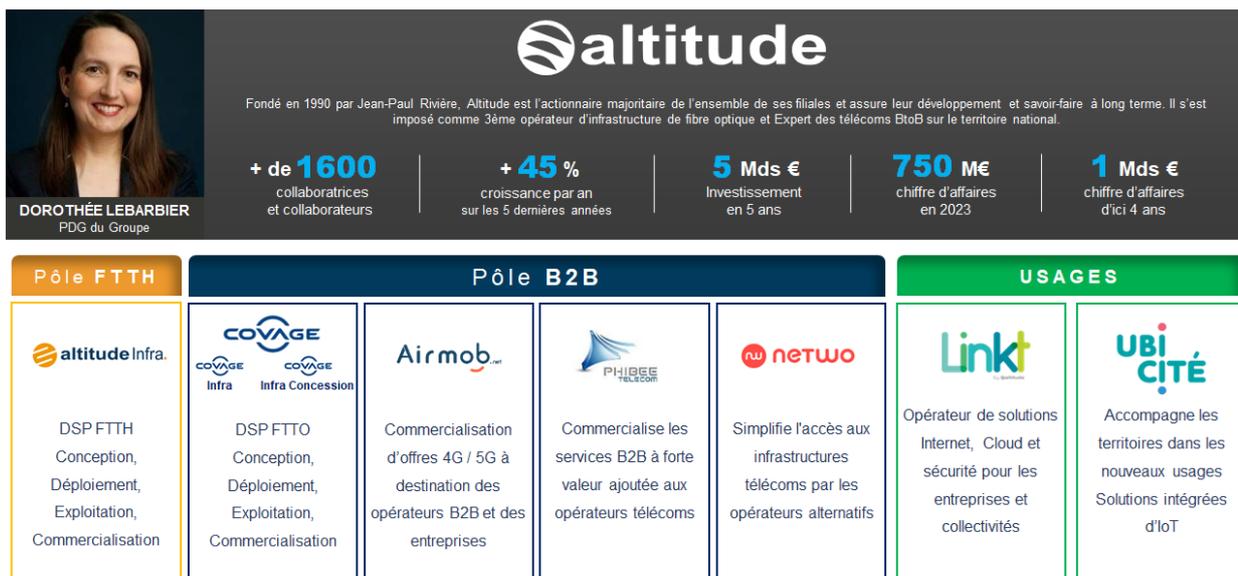
### 2.1.1. Le groupe ALTITUDE

Le Groupe Altitude, fondé en 1990, est un Groupe familial dirigé par Dorothée Lebarbier, Présidente Directrice Générale. 3ème opérateur d'infrastructure de fibre optique en France avec une croissance ininterrompue depuis sa création, le Groupe Altitude, opérateur d'infrastructure de fibre optique et Expert des télécoms BtoB, est un acteur clé de la stratégie du développement du Très Haut Débit en France.

Avec une équipe de plus de 1 800 experts, le Groupe Altitude déploie un modèle agile et performant.

Le Groupe Altitude s'engage au service d'une transformation numérique durable des entreprises et des territoires avec des Marques fortes : Altitude Infra, Airmob, Covage, Linkt, Netwo, Phibee Télécom, Ubicité.

L'activité d'Altitude est organisée autour de 3 pôles : un pôle FTTH, un pôle FTTO et un pôle Usages spécialisé dans les offres de solutions internet, cloud et sécurité pour les entreprises et collectivités et les Smart Territoires.



Doté d'une expérience et d'un savoir-faire éprouvés au travers de sa présence historique sur les RIP FTTH (Altitude Infra) et FTTO (Covage), le groupe Altitude s'inscrit dans une logique partenariale avec les collectivités locales en matière d'aménagement numérique de leur territoire ; en coordonnant la conception, la construction et l'exploitation des réseaux de fibre optique.

Groupe à caractère familial, Altitude est l'actionnaire majoritaire de l'ensemble de ses filiales et assure leur développement et leur savoir-faire à long terme.

Dans le pôle B2B, Covage est constitué :

- D'une part, de Covage Infra Concessions, qui réunit les sociétés dédiées à l'exécution

des DSP - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- D'autre part, de Covage Infra, qui joue un rôle central en concentrant l'essentiel des ressources humaines, logicielles et matérielles.

### 2.1.2. COVAGE



Covage fait partie du Pôle Wholesale B2B du Groupe Altitude, et ambitionne d'être l'opérateur de référence sur les marchés entreprises (B2B) et collectivité (Territoires Connectés) au travers d'une palette de solutions de connectivités fixes élargie avec des offres fibre dédiées (FttO), des offres FttH pro et des offres de Fibres Optiques Noires (FON).

Sur le marché FttO, l'activité de Covage est notamment portée par **13 DSP de 1<sup>ère</sup> génération**.

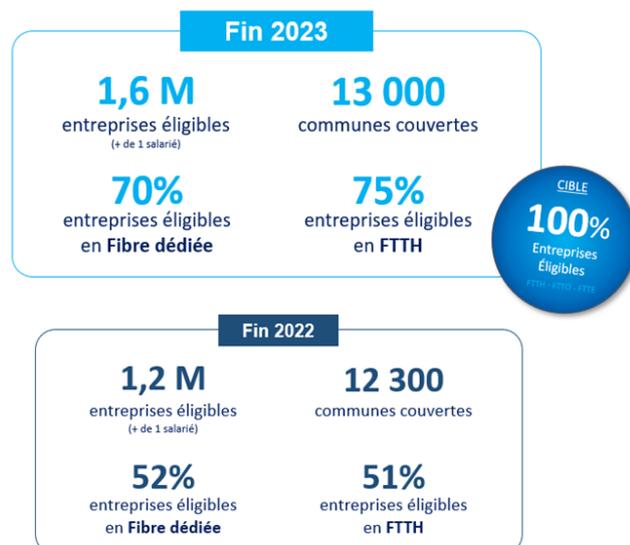
Covage accompagne ses délégants et les collectivités locales dans leurs réflexions et projets à l'occasion des fins de RIP de 1<sup>ère</sup> génération et quelle que soit la stratégie retenue (cession, renouvellement de DSP). En 2023, Covage s'est ainsi porté acquéreur des réseaux de la Communauté Urbaine d'Arras, de l'Agglomération de Cambrai ou encore de celui du Grand Chambéry. Ces projets s'inscrivent dans un contexte de partenariat renouvelé avec les collectivités.

Par ailleurs, Covage a continué en 2023 dans sa dynamique d'extension visant à apporter des solutions de connectivité THD à 100% des entreprises du territoire à travers :

- Le référencement des RIP en zones rurales (Axione, Orange, TDF)
- Le déploiement de réseaux FttO en propre sur les agglomérations et métropoles sur lesquelles Covage n'exploite pas de DSP FttO
- La présence sur l'ensemble des Zones Très Denses et zones AMII (SFR et Orange) dès 2023 pour les services FttH pro.

**Un réseau toujours plus dense**

- ✓ 1 600 000 entreprises éligibles
- ✓ 140 000 clients Entreprises



Opérateur à ancrage local, Covage s'appuie sur 20 agences partout en France. Cet ancrage local renforce son dynamisme et lui permet d'assurer une couverture nationale qui accompagne les collectivités locales et les entreprises partout en France.

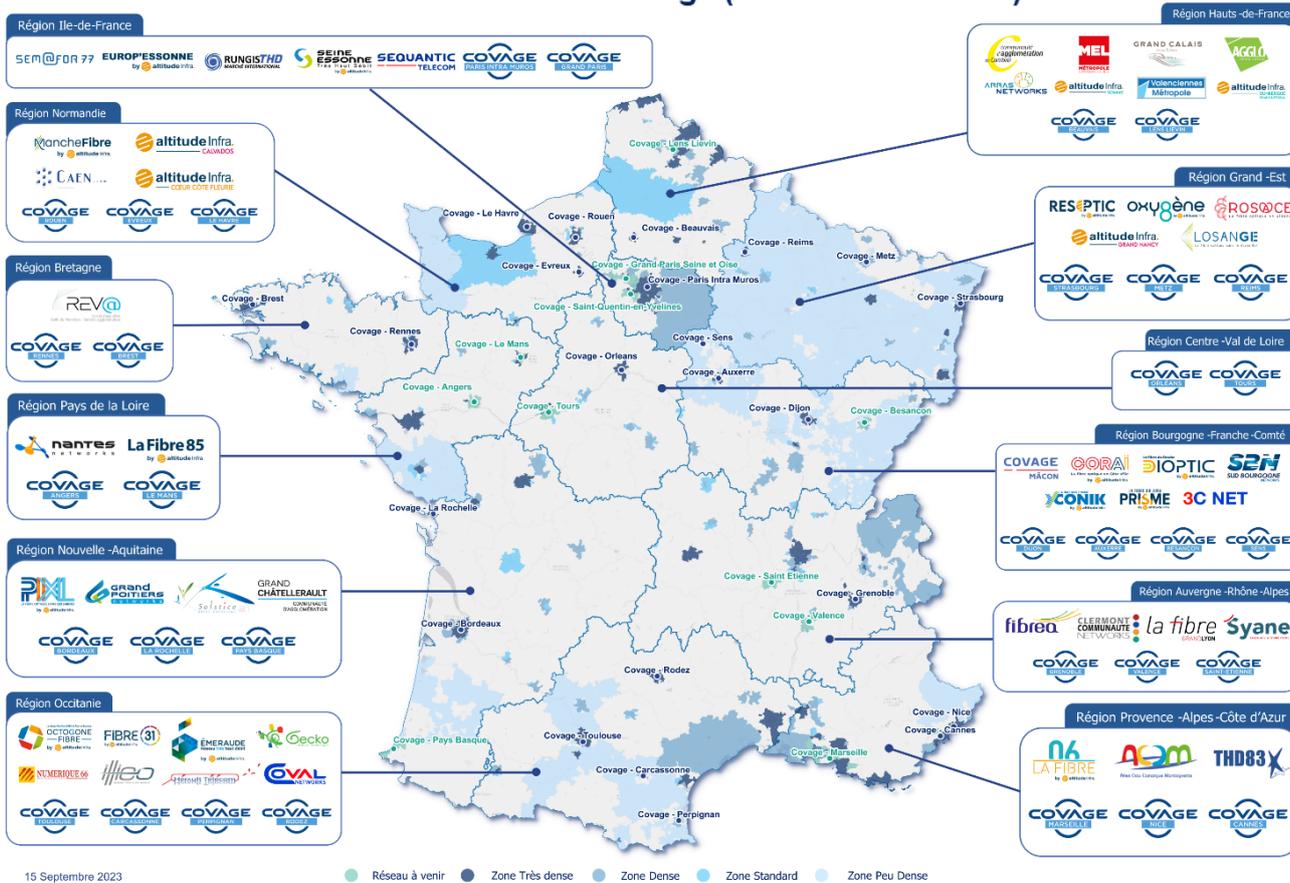
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024



### Réseaux Altitude et Covage (hors réseaux tiers)



Sous la direction d'Aymeric De Cardes, Covage Infra est organisé autour de 8 grandes directions :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024



\* Organigramme au 31/12/2023

Ces 8 directions regroupent à la fin de l'exercice 2023 380 salariés, dont :

- 162 collaborateurs dans la direction des réseaux,
- 77 collaborateurs dans la direction commerciale et la direction marketing
- 44 collaborateurs dans la direction des systèmes d'information



La moitié des effectifs est localisée en agences en Région, l'autre moitié est localisée dans le siège francilien.



Covage démontre sa politique d'accompagnement et sa responsabilité sociétale en intégrant 36 alternants en 2023, soit environ 10% de ses effectifs

### 2.1.3. UBICITE : une nouvelle société dédiée aux enjeux des territoires connectés

En septembre 2023, Ubicité, nouvelle filiale du groupe Altitude dédiée à la transformation numérique des territoires a été lancée. Cette création répond à la demande croissante d'élus et de délégués, et illustre ainsi la volonté du groupe de répondre de manière efficace et ciblée aux besoins spécifiques des territoires dans le contexte des défis économiques, environnementaux et sociétaux actuels.



Cette démarche s'inscrit ainsi dans la continuité de notre partenariat de longue date avec les collectivités, avec pour objectif de co-construire des solutions innovantes et durables au travers des Délégations de Service Publics Très Haut Débit du groupe ou sur de nouveaux territoires.

Convaincus que l'avenir d'un territoire réside dans sa capacité à utiliser intelligemment ses données pour évoluer de manière durable, Ubicité accompagne les collectivités dans cette transformation numérique et en proposant des solutions de territoires connectés en donnant une dimension numérique aux infrastructures existantes et en accompagnant les collectivités à mieux gérer, piloter les ressources et manager les données territoriales.

En proposant à ses partenaires des solutions évolutives et pérennes, Ubicité leur donne les moyens de répondre rapidement aux besoins spécifiques d'amélioration, de transformation et de transversalité des services publics en partageant les valeurs des collectivités. Elle permet des

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1618-200071027-20240919-2024\_09\_19745E

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

décisions éclairées, des services plus performants et une meilleure qualité de vie pour les administrés.

**RSE**

Le "Vivre Mieux" au cœur de notre approche

Ubicity se concentre sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation de solutions pour des territoires connectés, plaçant le "Vivre Mieux" au cœur de notre approche. De ce fait, les solutions proposées découlent d'une profonde démarche RSE inscrite dans son quotidien (certification Lucie in progress, Numérique Responsable en cours) permettant par exemple de valoriser et de fidéliser chaque partenaire dans ses projets, ou encore en mesurant et en minimisant l'impact environnemental.

## 2.2. Un Système d'information qui poursuit sa révolution

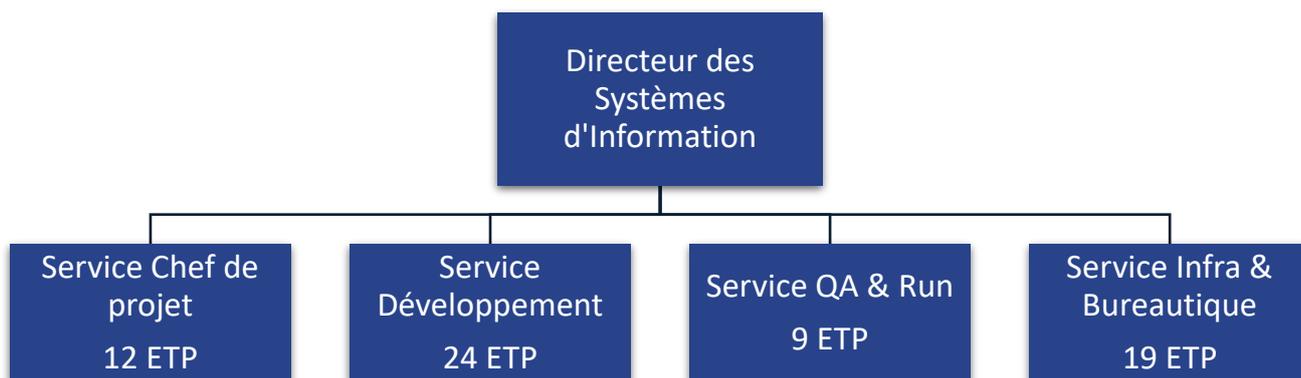
### 2.2.1. Organisation de la DSI

Pour accompagner les collaborateurs de Covage, être au rendez-vous de l'accélération des projets de digitalisation de nos clients opérateurs et exploiter les plus de 700 serveurs en production, la direction des Systèmes d'information est organisée en 4 services :

- Le service « Chef de projet » pilote les projets du cadrage avec les métiers, puis leur réalisation jusqu'à leur mise en production
- Le service « Développement » conçoit les codes des applications, implémente les fonctionnalités
- Le service « QA & Run » assure les tests fonctionnels, la recette avec les métiers et le maintien en condition opérationnelle
- Le service « Infra & Bureautique » administre les serveurs supportant le SI et fournit tous les outils informatiques aux collaborateurs de Covage



**700**  
serveurs



### 2.2.2. Périmètre du SI

Le SI Covage a pour objectif premier de faciliter la commercialisation et l'exploitation de toutes les plaques réseau dans des conditions similaires permettant de meilleures interfaces avec les

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

71620007827-20240919-2024\_09\_107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

plus de 200 opérateurs clients. Chaque réseau est identifié et parfaitement isolé à l'intérieur de ce SI, tout en en bénéficiant des importants travaux de développement et d'interfaçage lui assurant de disposer d'un SI performant et adapté au marché des télécommunications.

Le SI de Covage a su s'adapter aux différents supports au gré des besoins clients et des évolutions du marché : FTTH / FTTE (BLOM), FTTO (BLOD), ADSL, SDSL, 4G, ... Bien que le réseau Solstice Grand Angoulême ne commercialise pas toutes ces technologies, il profite de cette capacité d'interfaçage avec les SI des opérateurs pour augmenter sa visibilité et dynamiser sa commercialisation au plus grand nombre.

Fonctionnellement, le SI Covage permet de gérer toutes les activités de Covage, et notamment les étapes essentielles du parcours clients :

- Ingénierie des déploiements fibre,
- Suivi des déploiements fibre,
- Référencement des infrastructures déployées,
- Gestion de la relation commerciale,
- Étude d'éligibilité,
- Devis et prise de commande,
- Production et mise en service des liens,
- Facturation,
- Exploitation et Supervision,
- Gestion des incidents,
- Reporting,
- Comptabilité et finance.

### 2.2.3. Évolutions du Système d'information et déploiement du nouvel ERP

2023 a vu des avancées majeures dans la refonte du Système d'information engagée par Covage en 2022. Pour rappel, cette refonte vise à améliorer considérablement l'expérience client pour les Opérateurs, à travers des parcours clients simplifiés grâce à une interface unique, permettant une réactivité et un suivi optimal de chaque service commercialisé. Covage ambitionne de disposer d'un SI référence en la matière. Il reposera notamment sur l'ERP X3.

Ainsi, après l'intégration du volet **Finances** dans X3 en 2022, tout le volet **Achats** a été intégré.

Le volet **Ventes**, qui est cœur du parcours clients et qui sera la colonne vertébrale du SI Covage, sera intégré courant 2024. Cette étape majeure pour l'entreprise se déroule sur de nombreux mois. Pour atteindre cet objectif, au premier semestre 2024 de nombreux services de Covage sont mobilisés, avec l'assistance d'un intégrateur spécialisé. Tout le parc de service et tout le process de commande seront intégrés dans ce seul ERP. Il sera le socle de tout le parcours client : devis, commande, production, achat, sous-traitance, facturation, comptabilité et SAV.

Pour interfacer avec X3 les applications et outils existants qui continueront d'être utilisés, le projet 'Data Converter' a été initié. Chaque interface requise a été identifiée et fait l'objet de développements spécifiques.

En parallèle de ce projet d'envergure, la DSI continue de faire évoluer le SI actuel pour poursuivre la commercialisation, la bonne exploitation des réseaux de l'écosystème Covage et l'expérience utilisateurs de nos clients Opérateurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Citons par exemple :

- L'amélioration de l'outil d'éligibilité Elifibre.
- La mise en place d'une supervision externe pour nos clients opérateurs avec l'usage de la solution UptimeRobot
- L'intégration de nouveaux réseaux suite à des rachats à des déploiements en propre ou bien à la mobilisation pour la commercialisation des offres B2B sur les RIP Altitude Infra.
- L'unification de l'inventaire des équipements backbone avec le développement d'une application interne 'AnyWay'
- L'intégration des évolutions des catalogues tarifaires

### 2.2.4. Perspectives 2024

#### 2.2.4.1. Le front client

Avec l'intégration du module Vente dans X3, nos clients opérateurs disposeront d'une seule interface appelée « Front Client » quelle que soit sa technologie.

Cette interface multi-réseaux et multi-technologie permettra :

- Une éligibilité simple et immédiate
- L'émission de devis
- Sa transformation en commande
- Le suivi de la production avec des informations en temps réels jusqu'à mise en service de la commande
- Les informations sur la vie de la liaison : disponibilité, incidents etc...
- L'accès aux factures
- Etc...

L'interface sera mise en production en 2024 et sera progressivement enrichie.

#### 2.2.4.2. Outils de visualisation pour les collectivités

Covage a engagé en 2023 des travaux pour la mise à disposition aux Délégués d'un outil de visualisation du réseau.

Ce portail repose sur **ArcGIS SERVER**. Accessible 24/7 par un simple navigateur Web, donc sans contrainte d'utilisation d'un logiciel client lourd, il s'appuie sur les données des différentes applications du SI Covage (Netgéo, bases de données techniques, commerciales etc), mais également sur d'autres sources de données externes (fonds de plan cadastral, etc.).

Le délégué aura alors la vision d'un atlas dynamique et interactif sur les sites raccordés, la couverture réseau, les services commandés, la couverture des bâtiments publics etc.

Ci-dessous des exemples de cartographies des réseaux issus d'ArcGIS :

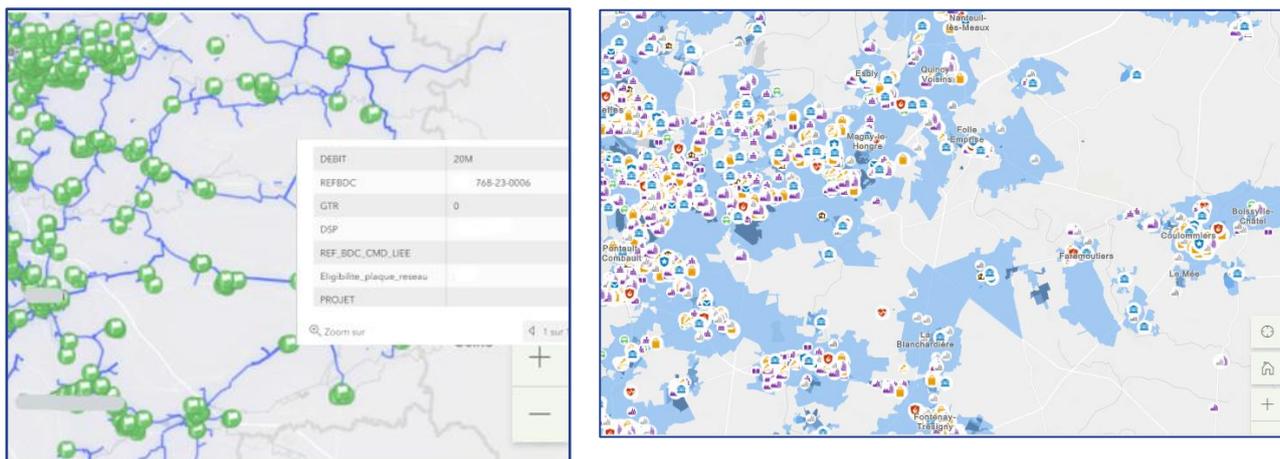
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



L'interface pour les données du réseau Solstice Grand Angoulême sera disponible au cours de l'année 2024.

## 2.3. La politique RH de Covage

### 2.3.1. Les principales réalisations de la DRH en 2023

COVAGE a pourvu **58** postes nécessaires au développement de l'entreprise en 2023 dans les différents métiers : métiers du Réseau, du Système d'Information, fonctions supports.

COVAGE a renforcé sa politique d'alternance :

- Avec plus de 37 alternants en formation auprès de nos tuteurs ce qui représente 10% de notre effectif à fin 2023 ;
- Avec la mise en place d'une formation dédiée aux maîtres d'apprentissage pour leur rappeler les enjeux de l'alternance et leurs rôles au quotidien.

#### Les 4 missions de la DRH

- Le recrutement et la gestion des ressources humaines
- L'accompagnement des managers dans un contexte de transformation
- La gestion des moyens généraux dans les 20 agences de Covage
- La communication interne

Face aux enjeux de la politique RSE, COVAGE a recruté une cheffe de projet RSE qui travaille en coordination avec le pôle RSE du Groupe afin de renforcer les actions déployées au sein de chaque filiale (voir article 2.5).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 2.3.2. L'ambition RH de COVAGE en 2024



2024 s'inscrit dans la continuité des enjeux de recrutement initiés en 2023 avec de nouveau une soixantaine postes à pourvoir.

L'équipe RH a repensé ses processus pour plus de proximité avec les opérationnels afin d'être ensemble responsabilisés sur la qualité des recrutements et la réduction des délais. Elle s'est aussi renforcée avec l'arrivée de deux chargés de recrutement.

De plus, face aux enjeux de fidélisation des collaborateurs, l'équipe RH a audité le process d'intégration afin de l'enrichir et assurer ainsi une meilleure qualité d'intégration, notamment avec la mise en place de feedbacks réguliers de ces nouveaux arrivants.

#### Une entreprise apprenante

La Direction des Ressources Humaines souhaite poursuivre l'investissement dans le développement des compétences métiers et managériales pour renforcer la culture de la performance, de la qualité et viser l'excellence opérationnelle.

- Tout au long de l'année 2024, des campus managers trimestriels seront organisés et représenteront plus de 8 heures de formation, d'ateliers de mise en pratique.
- Pour les formations métiers des collaborateurs, Covage va renforcer la formation interne afin de s'adapter au mieux aux besoins des métiers. Cela se concrétise par la création d'un pôle Formation Interne au sein de la DRH. Cette ambition se traduit aussi par la volonté de capitaliser sur l'expertise de nos collaborateurs en créant un réseau de Formateurs Internes.

## 2.4. Notre démarche RSE

### 2.4.1. Une démarche RSE insufflée par le groupe Altitude

Déterminé à avoir un impact positif sur les grands défis environnementaux et sociétaux de notre temps, le Groupe Altitude travaille depuis 2022 à une politique RSE ambitieuse ayant pour objectif de contribuer à un numérique plus durable.

Cette démarche RSE se décline autour de quatre axes majeurs :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



1) Déployer une gouvernance engagée et efficace pour notre durabilité

2) Diminuer notre empreinte environnementale et s'adapter aux changements climatiques



3) Valoriser chaque collaborateur et offrir à tous un cadre de travail épanouissant

4) Apporter notre contribution d'acteur local du numérique aux enjeux de société



### 2.4.2. Un engagement public

Dans le but de rendre public son engagement, conscient de sa responsabilité et de son devoir de contribution et dans une volonté de s'engager publiquement, le groupe Altitude a adhéré en avril 2023 au Pacte Mondial des Nations-Unies, et s'est engagé à respecter ses dix principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Parmi nos contributions, nous avons identifié **sept** domaines des Objectifs du Développement Durable sur lesquels notre impact pourra être significatif :



Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes (ODD 5).

Améliorer progressivement l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement (ODD 8).



Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain. Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication (ODD 9).



D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays (ODD 11).



Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation (ODD 12).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact, et les systèmes d'alerte rapide (ODD 13).



Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable (ODD 16).

## 2.4.3. Déployer une gouvernance engagée et efficace



### 2.4.3.1. Une gouvernance groupe déclinée au plus proche des équipes

Afin de piloter la démarche RSE une gouvernance a été mise en place au sein du Groupe Altitude, puis a été déclinée au sein de Covage.

Le Responsable RSE du Groupe Altitude, Romain Poilpré assure la cohérence et la déclinaison, dans les différentes filiales de la politique impulsée et validée par le comité exécutif du groupe. Cette politique s'applique à l'ensemble des activités, et est relayée par l'ensemble des équipes de management.

Un COPIL RSE, composé des membres du COMEX, pour impulser, challenger et valider les orientations du groupe et de ses filiales sur l'ensemble des piliers ESG (Environnement, Social/Sociétal et Gouvernance)



**Dorothee LEBARBIER**  
Présidente Directrice Générale



**Bertrand LEBARBIER**  
Directeur Général Délégué



**Elise ERNOULT**  
DGA – DAF



**Martial HOULLE**  
Secrétaire Général



**Emmanuel CHRETIEN**  
Directeur Participations FTTH



**Thibaud LUCAS**  
Directeur Participations



**Marie-Laure LAUMONIER**  
Directrice de la Transformation



**Romain POILPRÉ**  
Responsable RSE

Un responsable RSE groupe, en poste depuis juin 2022, pour animer et coordonner la démarche au sein du groupe et assurer la cohérence de déclinaison dans les filiales

### 2.4.3.2. Une sensibilisation RSE au plus haut niveau de direction

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux contemporains est une étape incontournable dans l'atteinte de nos objectifs.

En 2023 le groupe a déployé un **programme de formation RSE** auprès des membres CODIR de Covage et auprès de l'ensemble des manager afin de diffuser les attendus du Groupe aux différents niveaux de décision de Covage. La RSE prend ainsi sa dimension stratégique et s'intègre au sein des activités de Covage au quotidien.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Cet accompagnement se poursuivra sur l'année 2024 et se déclinera auprès de l'ensemble des collaborateurs.

### 2.4.3.3. Évaluer sa maturité et sa performance RSE

Pour s'assurer de son amélioration continue et garantir à l'ensemble de ses parties prenantes toute la transparence de sa démarche, Covage a initié et va intensifier un process d'évaluation RSE par le tiers indépendant Ecovadis. En effet, cette démarche va permettre à Covage d'analyser la maturité de sa démarche sur 4 axes majeurs de la RSE et définir des plans d'amélioration concrets.



Environnement



Éthique



Social et Droits  
Humains



Achats  
Responsables



Conscient de l'importance de sa chaîne de valeur, Covage déploie également un projet d'évaluation de la performance RSE de l'ensemble de ces fournisseurs ainsi que de leurs risques éthiques, sociaux et environnementaux.

### 2.4.4. Diminuer notre empreinte environnementale et s'adapter aux changements climatiques



#### 2.4.4.1. Bilan carbone

En 2023 Covage a décidé de collaborer avec l'organisme **Aktio** dans la production du bilan carbone 2022. Le bilan carbone pour Covage est un moyen :

- De faire un état des lieux de ses émissions de gaz à effet de serre et de définir un plan d'actions associé à la réduction de ses émissions ;
- D'avoir à disposition un outil d'auto-évaluation et de suivi de sa performance ;
- Simple d'engager son entreprise, ses collaborateurs et sa chaîne de valeur.

Ce bilan a été réalisé sur l'ensemble des trois scopes de l'entreprise, permettant ainsi de réaliser un bilan carbone réaliste et transparent.

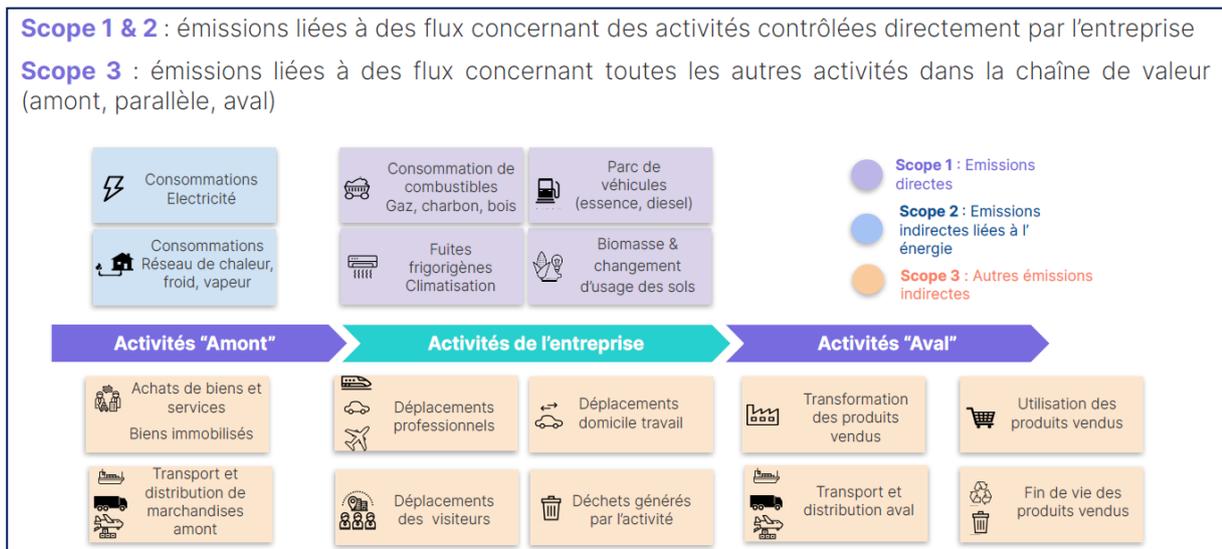
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

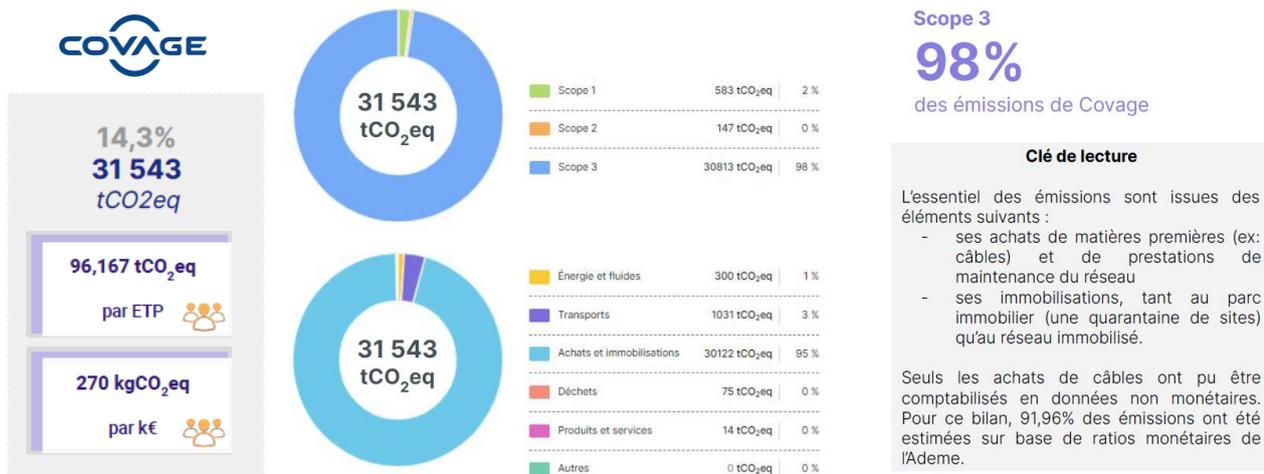
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



Le bilan carbone 2022 de Covage représente près de 15% du groupe altitude et s'élève à 31,5 TcO<sub>2</sub>eq. Les principaux postes d'émissions sont réalisés sur les activités amont sur l'achat de matières premières. Notre priorité est donc de travailler de concert avec nos fournisseurs et sous-traitants pour fiabiliser les données d'entrées et travailler à la réduction de nos émissions sur ces postes.



- **Restructuration du parc automobile**

Covage a débuté en 2023 une restructuration de son parc automobile selon plusieurs axes d'amélioration :

- Acheter plutôt que louer pour une meilleure gestion des véhicules
- Élargir la gamme de choix pour les collaborateurs : voitures électriques, voitures hybrides

Ce projet se poursuivra en 2024.

- **Enquête déplacement domicile/travail**

Au cours des dernières années, de nombreuses raisons poussent les sociétés à repenser les modes de déplacement de leurs équipes dans une logique plus durable, surtout quand on sait que 73% des français utilisent leurs voitures pour des déplacements domicile/travail.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Conscient de cette nécessité d'apporter à ses collaborateurs des modèles de déplacements alternatifs, Covage a lancé auprès de ses collaborateurs une enquête sur leurs habitudes afin d'établir un diagnostic interne et pouvoir définir un plan de mobilité adapté.

### 2.4.4.3. Améliorer notre performance énergétique

En fin d'année 2022, Covage et le Groupe Altitude ont fait le choix de changer de locaux pour s'installer dans un bâtiment éco-conçu au cœur de La Défense nommé Tour TRINITY. La Tour Trinity affiche un palmarès sans précédent en termes de certifications environnementales avec une double certification HQE Exceptionnel et BREEAM.

Elle est la première tour de bureaux en France à réaliser un sans-faute sur la certification HQE avec la totalité des 14 cibles atteintes au niveau Très Performant.



### 2.4.5. Valoriser chaque collaborateur et offrir à tous un cadre de travail épanouissant



- La santé et la sécurité des collaborateurs

Covage a à cœur la santé et la sécurité de l'ensemble de ses collaborateurs et mets en place des moyens concrets pour la préserver au quotidien.

→ En 2022, une vingtaine de personnes a été formée à la sécurité et 8 habilitations ont été délivrées.

→ Des sessions de sensibilisation aux risques psychosociaux ont été faites auprès de l'ensemble des membres du Comité de direction et d'une vingtaine de collaborateurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

En janvier 2023 un nouveau contrat de mutuelle a été signé, augmentant les avantages de complémentaires santé pour les collaborateurs.

- La sensibilisation des salariés à la RSE

Le comité de direction de Covage est le pilier de la démarche RSE. Il est le garant des engagements du groupe et du pilotage des différentes actions.

Dans cette optique, l'ensemble des directeurs et directrices dirigeants ont été sensibilisés aux sujets contemporains de la RSE. La sensibilisation est une étape importante dans leur appropriation des objectifs et des enjeux RSE de l'entreprise, de leur rôle à jouer et de la manière dont ils peuvent impulser cette dynamique au sein de Covage.

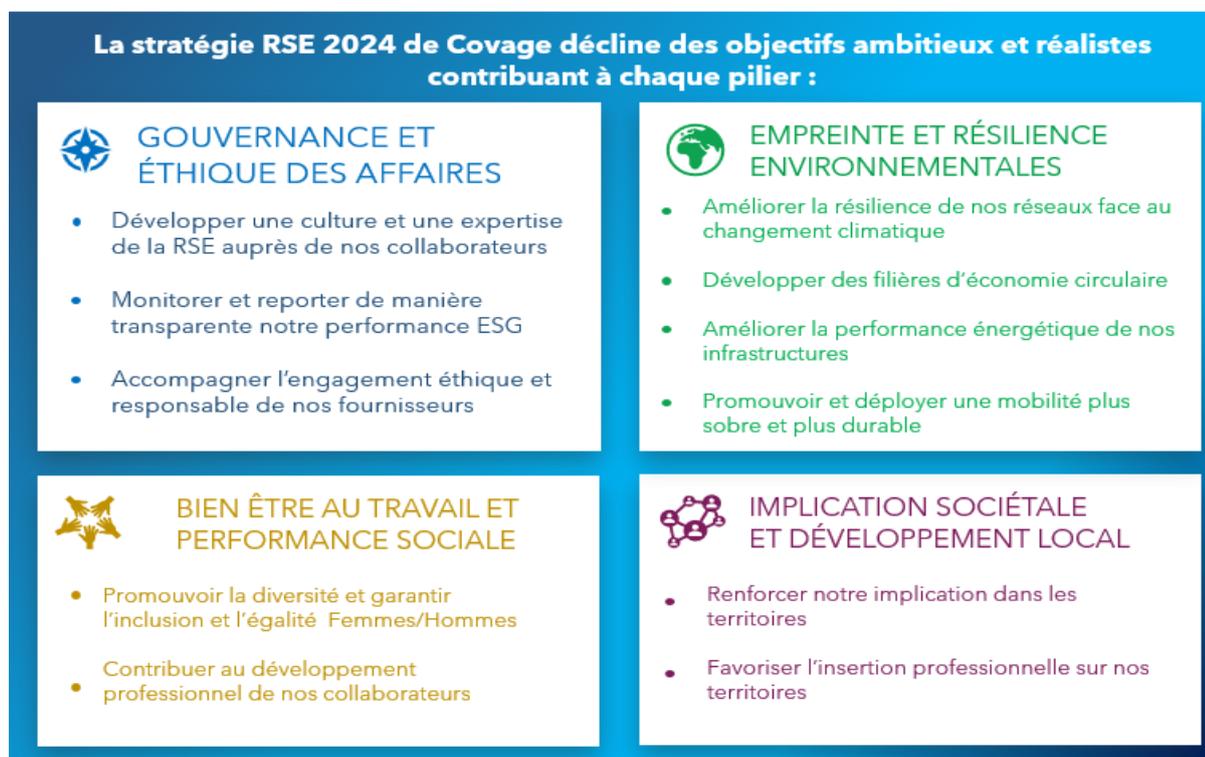
### 2.4.6. Apporter notre contribution d'acteur local du numérique aux enjeux de société



Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au développement économique et social des populations et territoires dans lesquels nous opérons est primordial pour Covage. C'est non seulement un gage de notre volonté d'être au plus proche de nos clients, mais aussi une vraie marque de confiance que nous souhaitons leur apporter.

### 2.4.7. RSE : Plan d'action 2024

Covage a défini sa politique RSE 2024 à travers 11 priorités :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



### 3. VOLET JURIDIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

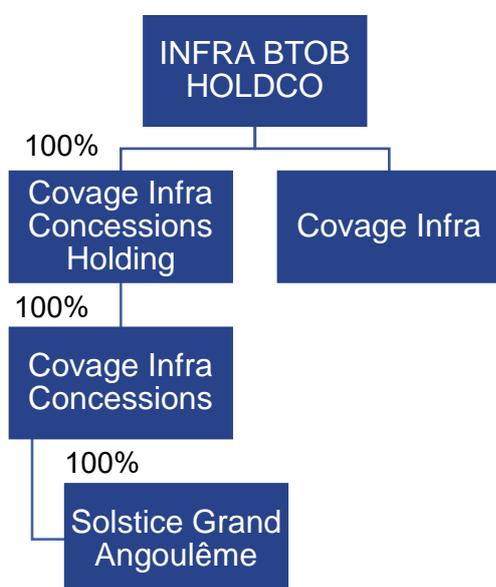
Publication : 02/10/2024



### 3.1 Actionnariat de la société Solstice Grand Angoulême

L'actionnariat de la société de projet Solstice Grand Angoulême n'a pas été modifié en 2023.

Fin 2023, l'actionnariat de Solstice Grand Angoulême est le suivant :



### 3.2 Contrat de DSP et historique des avenants

Par contrat en date du 22 décembre 2006, le Grand Angoulême a délégué à la société Solstice Grand Angoulême aux risques et périls de cette dernière qui l'accepte, « *la gestion du service public de mise à disposition d'un Réseau de communications électroniques* », c'est à dire la conception, la réalisation le financement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommée « **la Convention de DSP** ») dans le respect des dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après « **CGCT** »).

La Convention de DSP est soumise aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du CGCT, ainsi qu'aux articles R.1411-1 et suivants du même code.

La Convention de DSP a fait l'objet de dix (10) avenants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- Par avenant n°1, signé 30 avril 2009, les Parties ont convenu, suite à une demande de la Cour régionale des Comptes, de modifier l'article 28-4 de la Convention de DSP relatif au contenu du compte rendu annuel financier ;
- Par avenant n°2, également signé le 30 avril 2009, les Parties ont acté de l'agrément du Grand Angoulême pour la cession par SOGETREL RESEAUX à COVAGE de l'intégralité des titres qu'elle détenait (soit 45%) ;
- Par avenant n°3, signé le 25 août 2010, les Parties ont décidé de modifier l'architecture du Réseau de communications électroniques, ses conditions d'exploitation, la grille tarifaire, ainsi que les tableaux financiers relatifs à l'exécution de la Convention de DSP pour tenir compte desdites modifications. Les Parties ont également autorisé le Délégué à exercer des activités annexes dont notamment le déploiement et l'exploitation des réseaux FTTH dans certaines conditions ;
- Par avenant n°4, signé le 10 février 2014, les Parties ont notamment décidé d'intégrer l'offre « *Bande passante Entreprise* » (ci-après « BPE ») au sein de la grille tarifaire de la Convention de DSP et d'ajouter aux modèles de Contrats Cadres de Service le contrat unique ;
- Par avenant n°5, signé le 15 décembre 2014, les Parties ont décidé d'intégrer à la Convention de DSP les Conditions particulières des services «  *fibre optique noire*  » (FON) et Hébergement ;
- Par un avenant n°6, signé le 5 décembre 2016, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les nouveaux tarifs BPE, la possibilité pour le délégataire d'offrir un service d'IRU de FON au SDEG 16, d'inclure de nouvelles activités annexes dont en particulier l'exploitation du réseau du Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz de la Charente (ci-après « *SDEG 16* ») ;
- Par un avenant n°7, signé le 3 mars 2017, les Parties ont décidé d'étendre le périmètre de la DSP en intégrant la Zone Économique de Braconnne à Mornac en contrepartie d'une subvention ;
- Par un avenant n°8, signé le 30 mai 2017, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer la nouvelle offre BPE 2017 ;
- Par un avenant n°9, signé le 21 février 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPEA, Objets Connectés et allonger la durée de la DSP de 5 ans ;
- Par un avenant n°10, signé le 2 octobre 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPE 2019, BPEA 2019 et de permettre la mise en place d'offres promotionnelles ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- Par un avenant n°11, signé le 24 avril 2023, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres Business Premium Entreprise et Smart Fiber Infra, d'intégrer les dispositions issues de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République par les personnels et les cocontractants du Déléguataire ainsi que d'allonger la durée d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée restante de la Convention de DSP ;
- Par un avenant n°12 signé le 3 novembre 2023 relatif à la mise à jour du catalogue tarifaire et ses modalités d'évolution, l'élargissement des zones forfaitaires et la réduction des frais d'accès aux services supportés par les Usagers ainsi que la mise en place d'expérimentations commerciales et d'offres promotionnelles lorsque la concurrence le justifie.

### 3.3 Contrats de prestations de service

Solstice Grand Angoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe Covage mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi (laboratoire test, systèmes d'information, technologies de supervision et contrôle des réseaux...).

Cette organisation permet :

- D'assurer la mutualisation des moyens et des ressources
- La mise en commun des compétences et des outils centraux
- D'adresser tout l'écosystème Télécoms
- D'élargir très largement le nombre d'opérateurs usagers du réseau

2023 a vu une évolution dans l'organisation des prestations avec les objectifs suivants :

- Limiter l'augmentation des coûts de construction (raccordements, extensions, etc) du fait de l'inflation ;
- Améliorer la qualité et le suivi des prestations :
  - Respect des délais
  - Respect des règles d'ingénierie
  - Remontée d'informations à destination des Clients Opérateurs
- Optimiser les process de facturation
- Prendre en compte les besoins réels de chaque DSP

Ainsi les contrats d'Assistance Générale et de Prestations Techniques ont été retravaillés et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les principales évolutions sont décrites ci-dessous :

- Contrat d'Assistance Générale.

Ce contrat couvre les missions suivantes :

- Assistance administrative, financière et comptable
- Assistance juridique et fiscale
- Mission de commercialisation
- Assistance technique et commerciale (Définition des ingénieries passive et active)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

La mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les raccordements a été supprimée de ce contrat.

- « Contrat de prestations techniques ».

Ce contrat couvre les prestations suivantes :

- Hotline
- SAV
- Maintenance des équipements actifs y compris de réseau IP
- Coordination des interventions de maintenance tertiaires et fibre
- Gestion de stock
- Commande d'accès aux infrastructures d'orange pour l'exploitation du réseau
- Transip IP
- Fourniture équipements actifs

Et intègre nouvellement

- Les Prestations de raccordements et d'extensions à travers d'un bordereau des prix privilégiant la forfaitisation
- Un nouveau bordereau de Collecte et d'interconnexion de POP proposant une tarification en fonction des débits

Un autre contrat n'a pas fait l'objet de modification en 2023. Pour rappel il s'agit du contrat suivant :

- Un contrat de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau Haut débit de Solstice Grand Angoulême signé le 11 juin 2014 avec la société Covage Networks (substitué depuis par Covage Infra) ayant fait l'objet de deux (2) avenants suivants :
  - L'avenant n°1 en date du 27 septembre 2021 ayant comme objet le transfert du contrat de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau Haut débit de Solstice Grand Angoulême à la société Tutor qui s'est substituée dans les droits et obligations de la société Covage Networks ;
  - L'avenant n°2 en date du 22 juillet 2022 relatif au transfert du contrat de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau Haut débit de Solstice Grand Angoulême à la société Covage Infra qui s'est substituée dans les droits et obligations de la société Tutor.

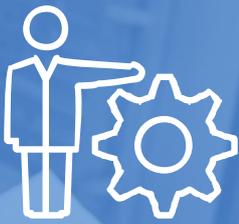
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 4. VOLET TECHNIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

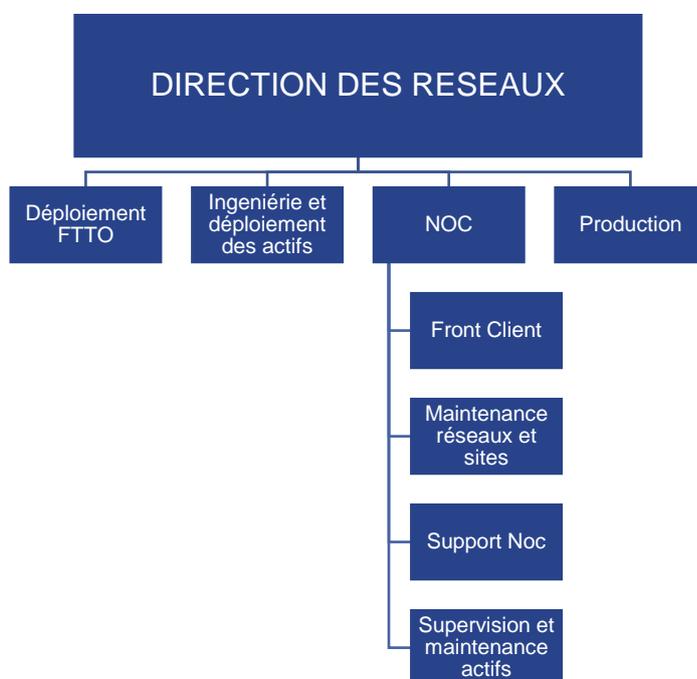
## 4.1. Présentation globale nationale

La bonne exécution des prestations s'appuie à la fois sur des équipes locales et sur des équipes centrales. Ainsi pour l'essentiel des opérations techniques, la société Solstice Grand Angoulême s'appuie sur les équipes de la direction des réseaux.

Celle-ci assure les missions :

- D'études,
- De déploiement,
- D'extension,
- De raccordements,
- D'ingénierie,
- D'exploitation,
- Et toute autre mission d'accompagnement technique pour lesquels elle est sollicitée

Elle est organisée en 4 pôles comme suit :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

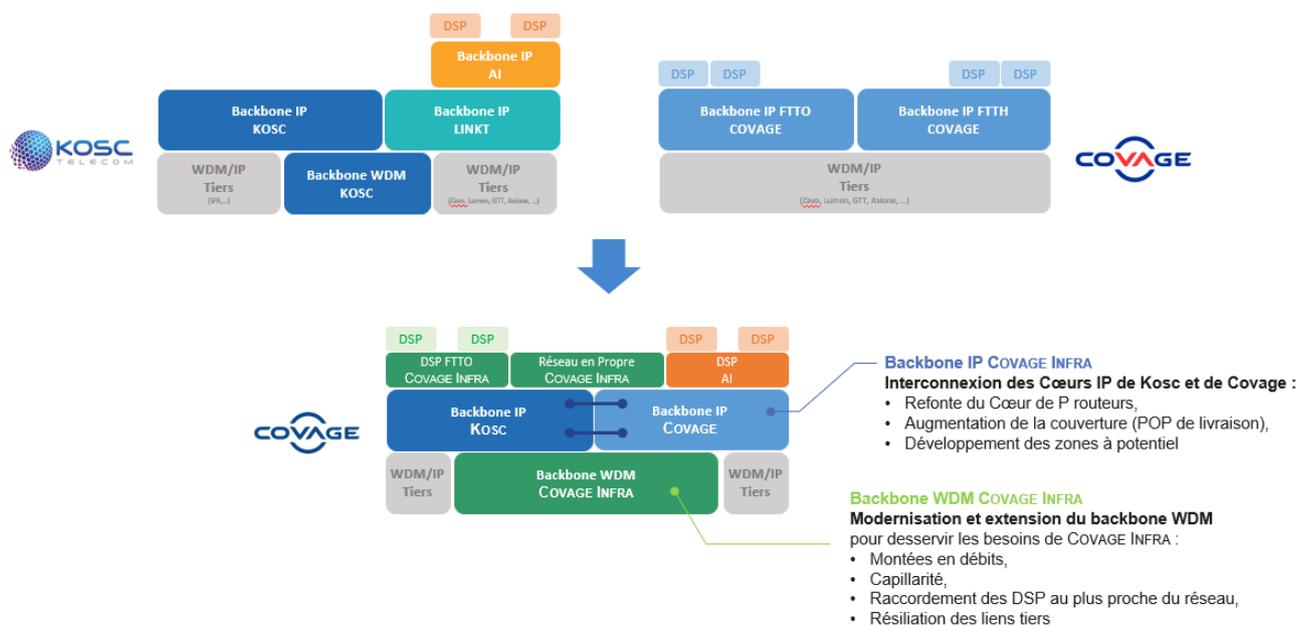
## 4.2. Le backbone national Covage : atout majeur du réseau Solstice Grand Angoulême

### 4.2.1. Évolution du backbone

Comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau Solstice Grand Angoulême est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'augmentation des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national avec 4 objectifs :

- Capacité : assurer l'évolutivité des débits via des solutions scalables
- Capillarité : étendre le réseau WDM pour raccorder tous les territoires
- Business : permettre le développement des zones à potentiel et le développement de votre territoire
- Obsolescence : moderniser les équipements par des modèles pérennes et évolutifs.

En 2023 un important chantier de restructuration des 2 backbones nationaux historiques a été mené afin d'interconnecter ces derniers.



Cette première étape permettra en 2024 de fusionner les deux réseaux en un backbone unique et d'optimiser le cœur de P-routeur.

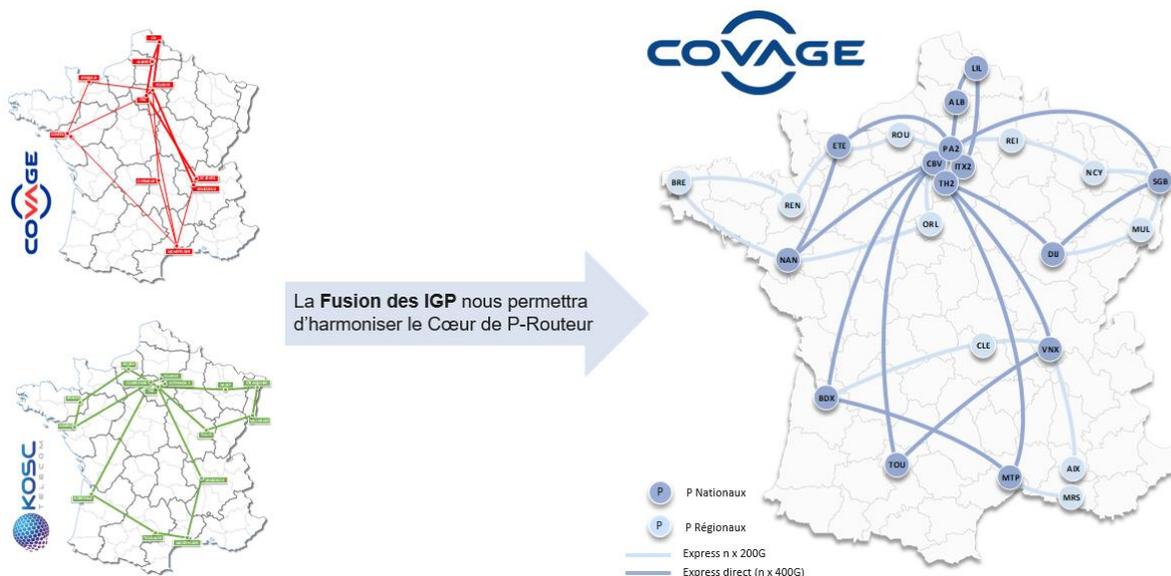
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

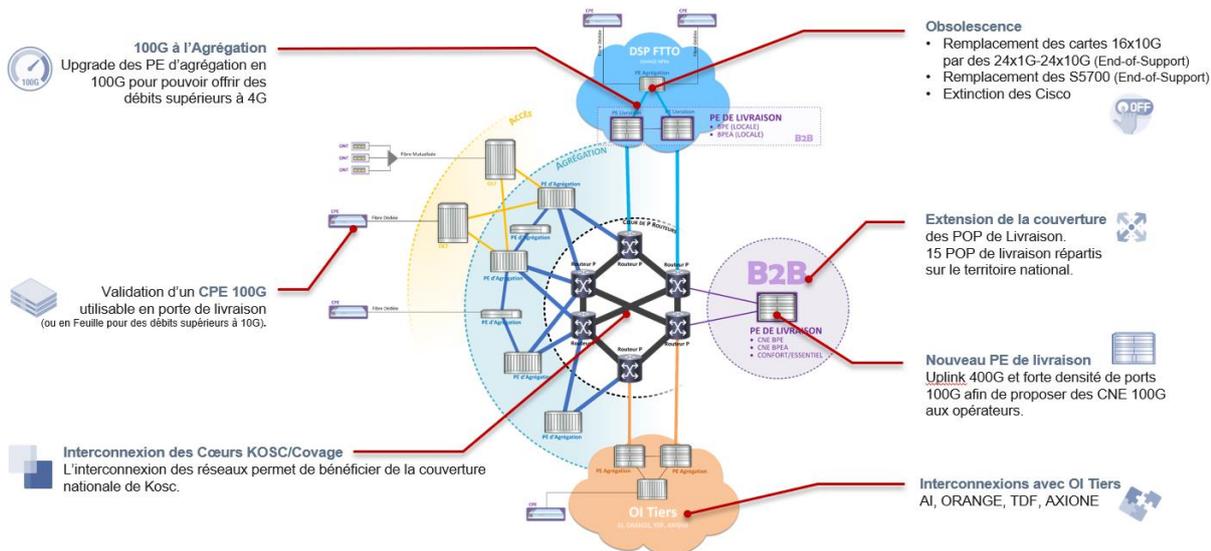
Publication : 02/10/2024



### 4.3. Évolution du backbone IP

Les évolutions du backbone IP s'articulent autour des sujets :

- Capacitaire : 100G à l'agrégation et à la livraison avec la validation des PE et CPE 100G.
- Couverture : interconnexion des cœurs de réseau, raccordement aux OI tiers et augmentation du nombre de POP de livraison nationaux.
- Obsolescence : modernisation des équipements et remplacement des anciens matériels.



### 4.4. Harmonisation OSS et PROCESS

Pour accompagner les modifications sur le réseau nous avons aussi harmonisé les outils et les process.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 4.5. Descriptif du réseau Solstice Grand Angoulême

### 4.5.1. Intro

Les équipes dédiées au pilotage des déploiements et des raccordements sont organisées à la maille départementale afin d'être au plus proche des zones de travaux et de faciliter le pilotage des différents prestataires intervenants sur le réseau. Ces équipes sont épaulées par un bureau d'étude interne centralisé destiné à valider et intégrer dans nos systèmes d'information l'ensemble des réseaux recettés ainsi que des équipes dédiées à la mise en place d'outils destinés à fluidifier les processus en interne et en externe.

### 4.5.2. Architecture Passive

#### 4.5.2.1. Etat du réseau fibre optique

Le réseau Solstice est constitué de 351 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique.

Pour rappel, en 2021, le réseau comportait un linéaire de câbles de 337km.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Illustration du réseau Solstice Grand Angoulême

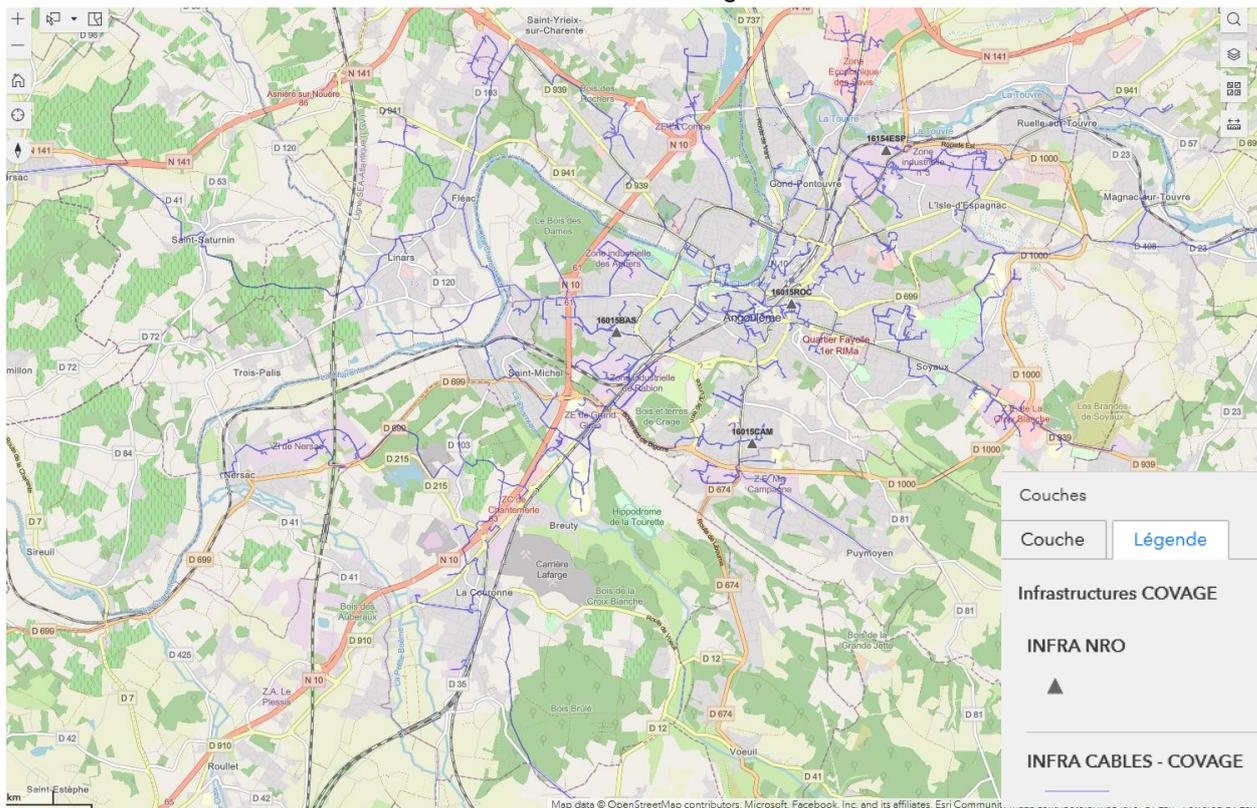
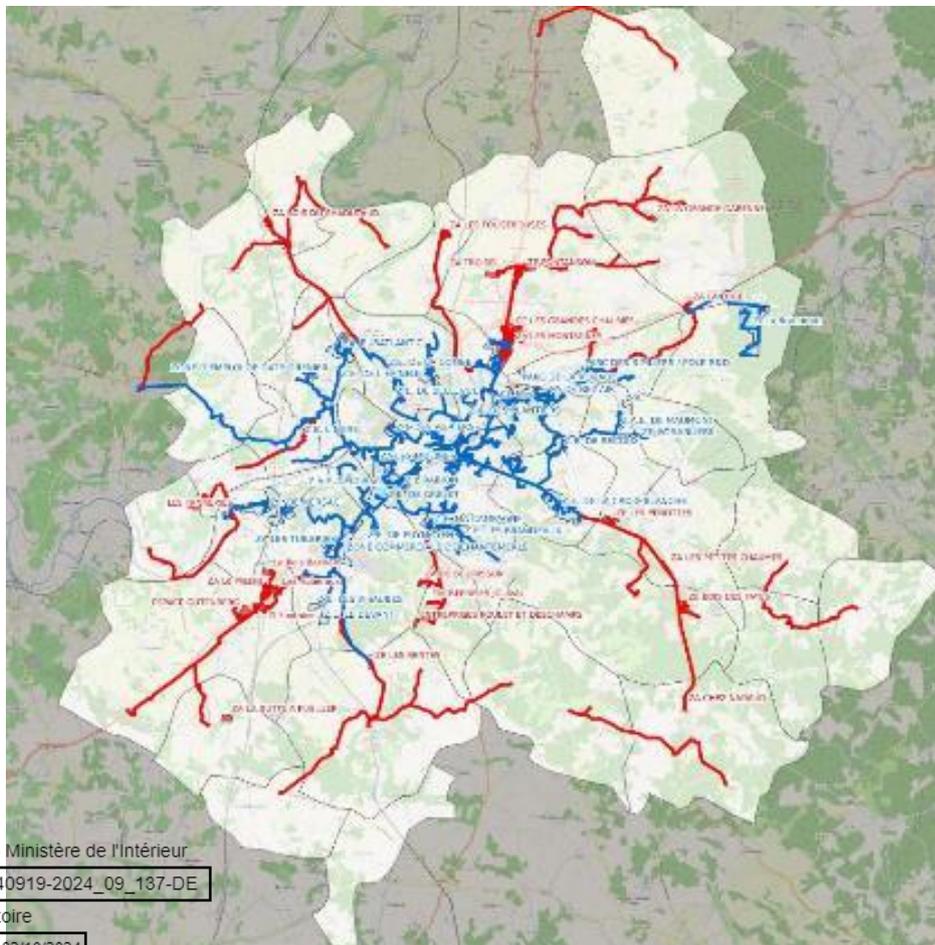


Illustration du réseau Solstice Grand Angoulême (en bleu) avec le réseau FTTO Charente Numérique loué (en rouge)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

4.5.2.2. Etat des infrastructures

A fin 2023, le linéaire des infrastructures mobilisées par Solstice Grand Angoulême est de 232km, dont 40% de fourreaux tiers existants.

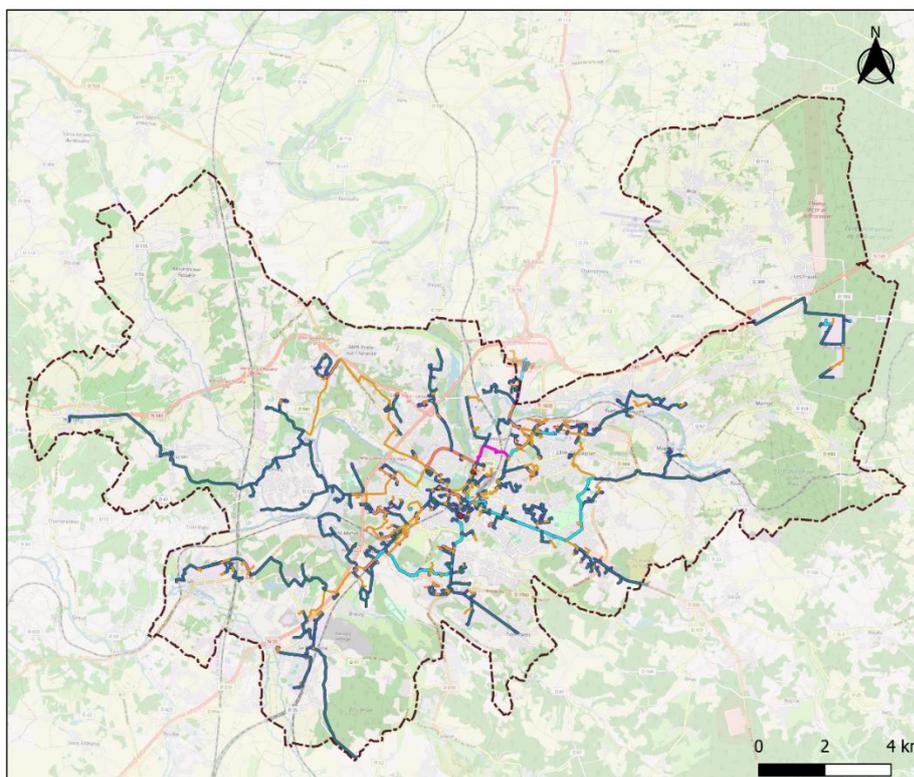
Infrastructure	Somme de longueur ML
CLIENT	219
COMMUNAUTE AGGLO	6 335
COMMUNE	365
DSP_SOLSTICE	137 639
HOPITAL	345
VILLE / INDETERMINE	8 982
ORANGE	66 956
PRIVE	11 090
<b>Total général</b>	<b>231 933</b>

4.5.2.3. Taux d'occupation du réseau

Les données d'occupation du réseau sont disponibles en annexe 3.

Ci-dessous la carte de visualisation d'occupation du réseau :

TAUX D'OCCUPATION DES CABLES DU RESEAU SOLSTICE ANGOULÊME AU 31/12/2023



Taux d'occupation

- Supérieur à 90%
- Entre 75% et 90%
- Entre 50% et 75%
- Entre 25% et 50%
- Inférieur à 25%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

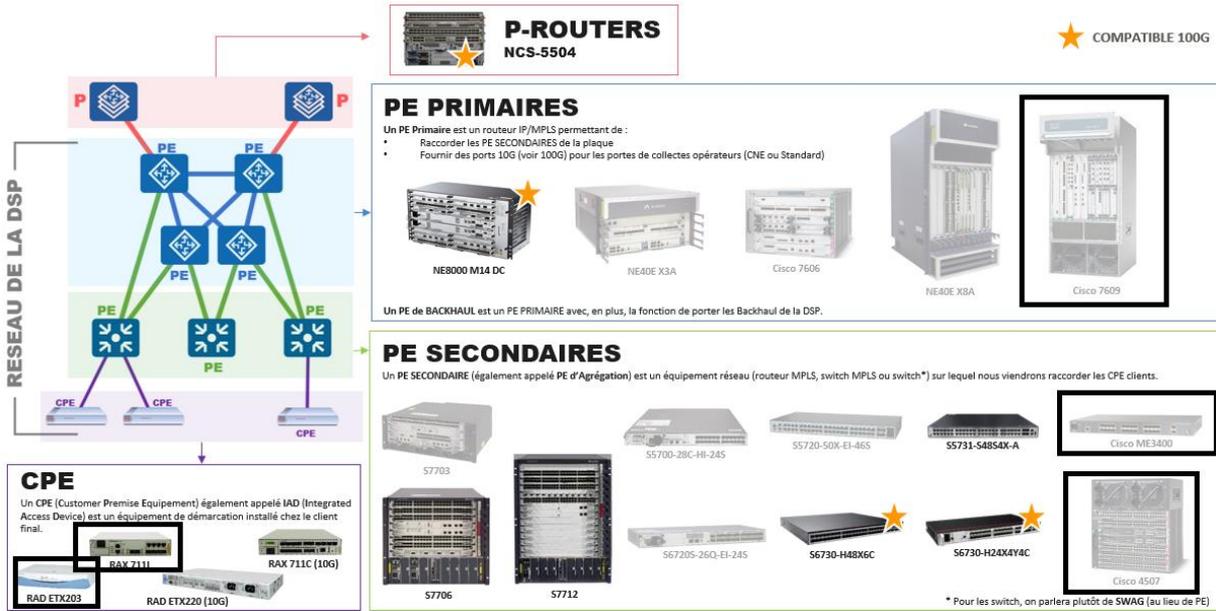


Nous pouvons noter que 92% du réseau a un taux d'occupation inférieur à 50% et moins de 2% du réseau a un taux d'occupation supérieur à 75%

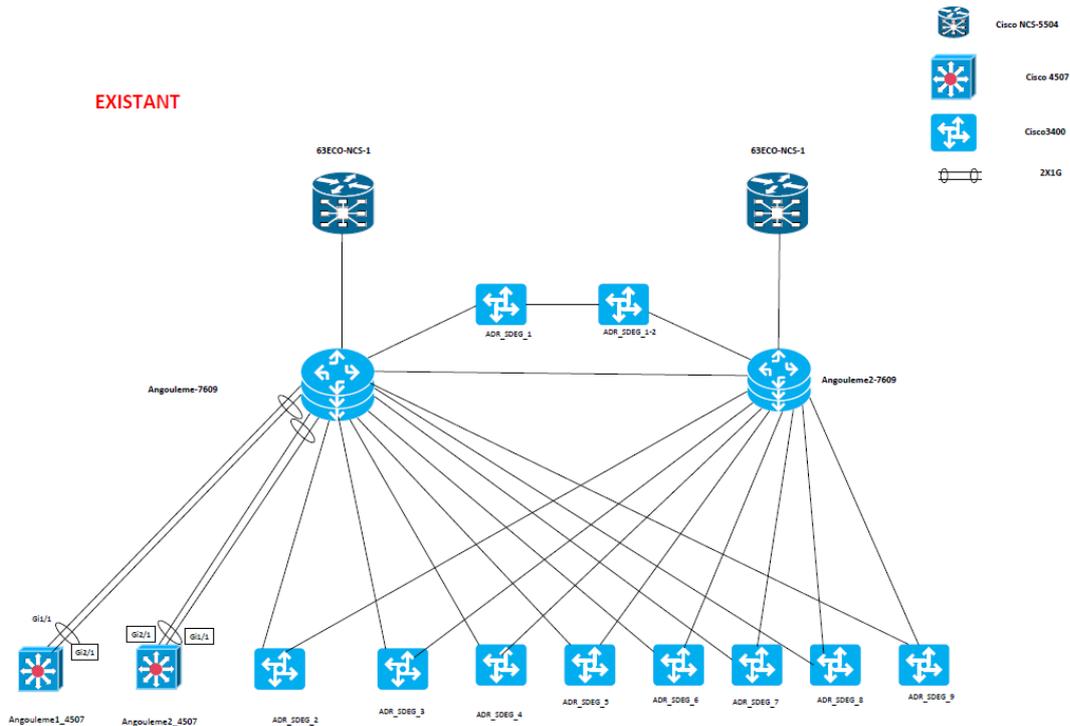
### 4.5.3 Architecture Active

#### 4.5.3.1 Synoptique et descriptif des équipements

Les équipements déployés sur le réseau de la DSP et l'architecture sont les suivants :



EXISTANT



- Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 02/10/2024  
 Publication : 02/10/2024

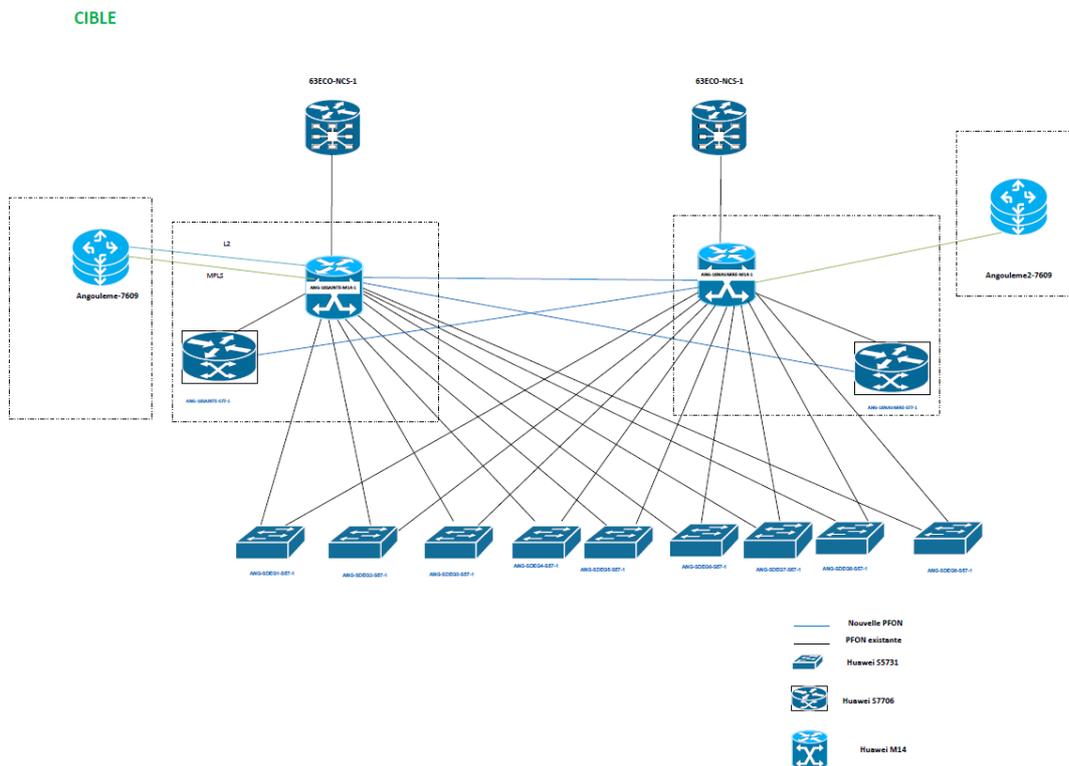
4.5.3.2 Perspectives d'évolution

La modernisation de la plaque de Solstice Grand Angoulême est en cours de déploiement afin d'ouvrir l'offre site feuille 1G sur l'ensemble des sites de la plaque et migrer les liens Cisco.

Pour cela nous allons installer le matériel suivant :

- 2 Huawei NE8000 M14,
- 10 Huawei S5731,
- 2 Huawei S7706.

Ci-dessous vous trouverez le schéma cible :



4.6. Exploitation du réseau

4.6.1. Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau

L'exploitation technique du Réseau repose sur le Network Operations Center (ci-après « le NOC »). Ce dernier a la charge de la supervision, de la gestion des sollicitations des usagers (Outil de ticketing), de la maintenance et de la vie du réseau (Dévoiements, enfouissements) des réseaux de Covage. À ce titre, les équipes du NOC sont les garants de la qualité de service, notamment de la disponibilité des réseaux et le respect de la GTR (Garantie de Temps de Rétablissement).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Le NOC du groupe Covage s'est structuré en 4 grandes activités :

- **Une activité Front Client :**

Créé en 2023 avec l'objectif d'apporter une meilleure prise en compte des demandes clients et une meilleure qualité relationnelle, ce service gère les relations avec les Usagers du réseau lors de tout incident technique. Il prend en charge les tickets clients, pilote les actions nécessaires au bon rétablissement des services, et s'assure de la communication régulière avec les clients.

- **Une activité Supervision et maintenance Actifs :**

La mission principale de cette équipe est la bonne exploitation du backbone national. L'augmentation des débits, les exigences de qualité de service, la croissance du marché adressable, le nombre de sites sensibles, la volumétrie des opérateurs interconnectés ajoutent à la criticité du backbone national.

- **Une activité Support NOC :**

Le support NOC est en charge :

- De la gestion des contrats de maintenance fibre, tertiaire et équipements actifs,
- De la gestion des moyens d'accès aux sites,
- De l'administration des outils SIG,
- De l'accompagnement des métiers dans la réalisation des projets transverses,
- De la gestion des réponses au DT/DICT.

- **Une activité Maintenance réseau et sites :**

En charge d'assurer l'exploitation technique du Réseau (entretien du réseau, remise en état à la suite des incidents, travaux de vie du réseau type dévoiements et enfouissements, suivi des maintenances préventives, gestion documentaire du réseau). Cette entité du NOC est responsable de :

- la maintenance préventive et curative des infrastructures passives du réseau,
- la maintenance des équipements la maintenance équipements tertiaire,
- la gestion des travaux programmés.

### 4.6.2. Disponibilité du Réseau

Le taux de disponibilité mesuré par SOLSTICE GRAND ANGOULEME en 2023 sur le réseau fibre optique est de 99,979%. La segmentation du taux de disponibilité permet de distinguer les services activés et les services passifs.

Ainsi, le taux de disponibilité global se décompose en un taux de disponibilité à 99,976 % pour les services activés et à 99,9999 % pour les services passifs. À titre d'illustration, en année 2022 ce taux de disponibilité pour tous les services confondus était de 99,989%.

S'agissant de la durée moyenne de rétablissement sur panne, elle s'élève à 3H02 et à 0H14 pour les services passifs. Pour rappel, en 2022, cette durée était de 04H31 pour les services activés et à 00H14 pour les services passifs.

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser le taux de disponibilité du réseau pour les services activés et passifs.



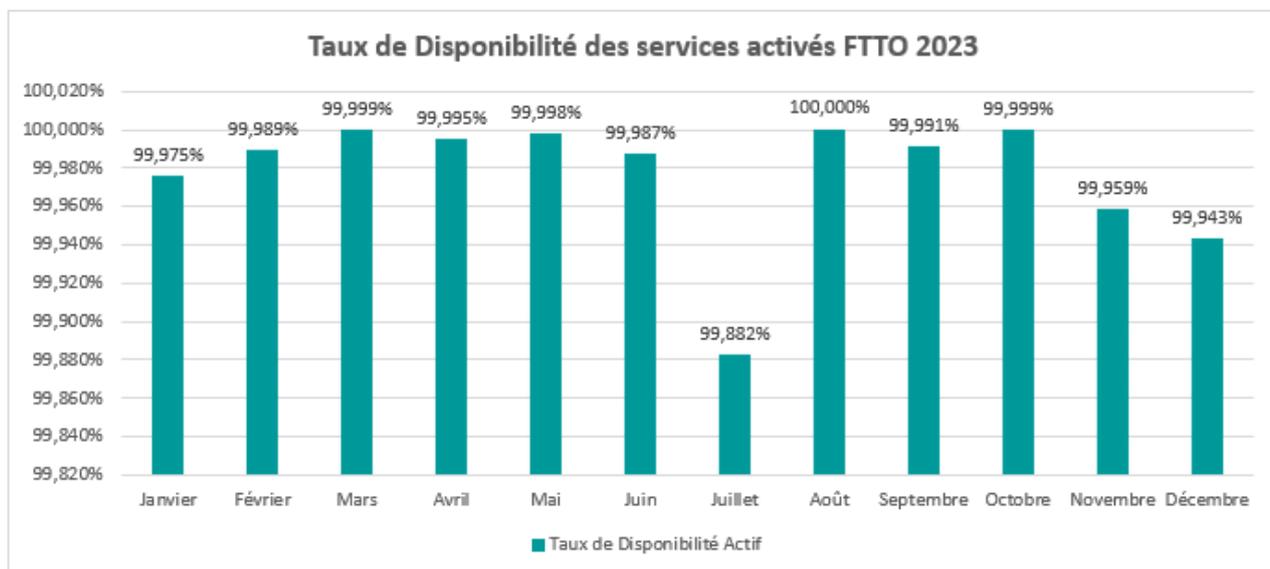
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

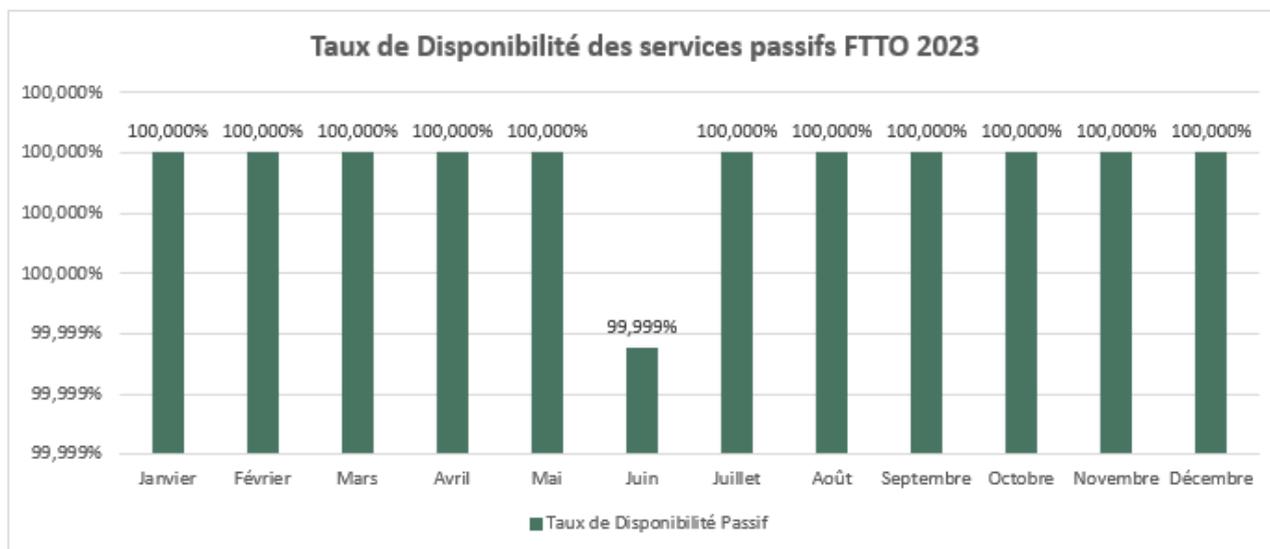
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



En juillet, la disponibilité du réseau a fortement été impactée par l'incident générique EVT-00319905 (cf tableau des incidents majeurs).



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

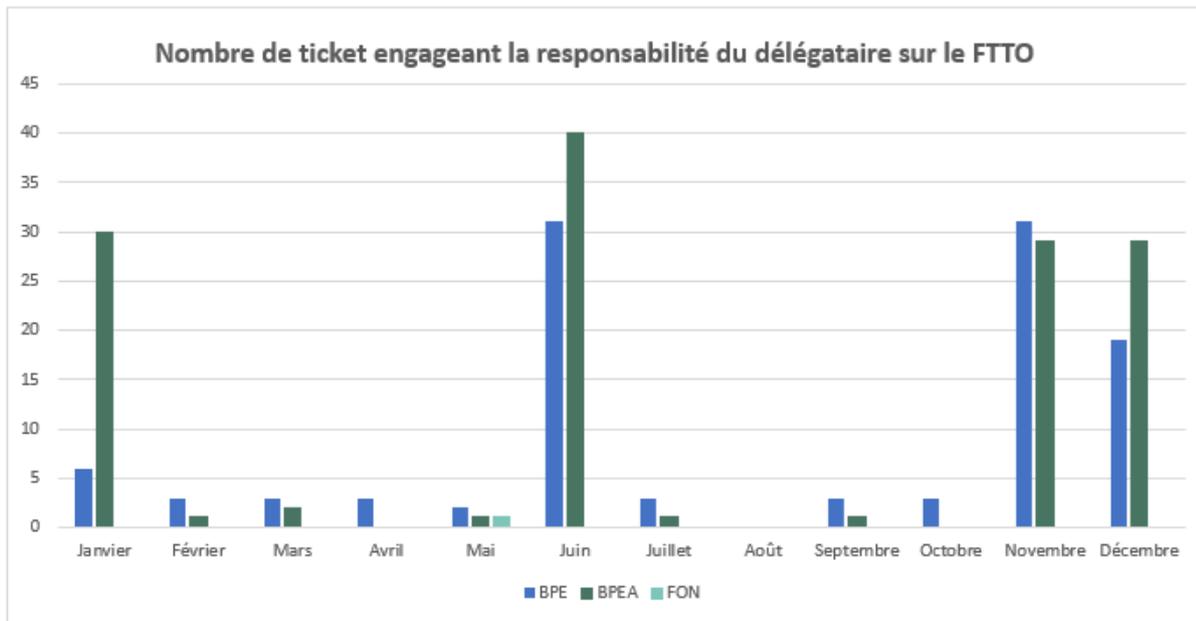
Publication : 02/10/2024



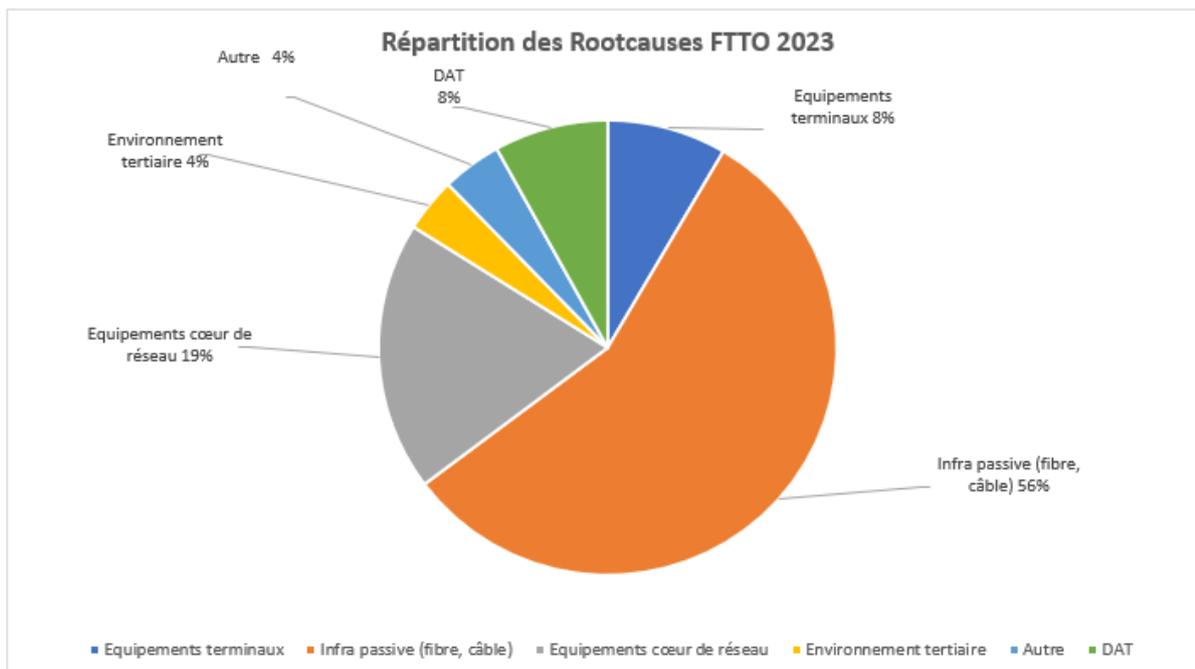
### 4.6.3. Tickets d'incidents

Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de SOLSTICE GRAND ANGOULEME pour les réseaux FTTO était de 242 en hausse par rapport à 2022 (107). A cet égard, il s'élève à 107 pour les services BPE, à 134 pour les services BPEA et à 1 pour les services passifs.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des tickets par mois et par service :



La répartition des tickets avérés par cause en année 2023 est la suivante :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

#### 4.6.4. Incidents majeurs

Les 5 incidents majeurs de l'année 2023 sont listés dans le tableau ci-dessous :

Numero du ticket Père	Domaine	Mois	Description	Date/heure de début	Tickets Clients	Date/heure de fin
EVT-00319382	Tertiaire	Juin	Défaut énergie (Onduleur -Adr_SDEG-1-2)	26/6/23 12:53	8	26/6/23 16:10
EVT-00319905	Fibre	Juillet	Défaut équipement actif (Clermont) + Incident fibre en IDF	29/6/23 5:12	109	29/6/23 13:00
EVT-00321128	Tertiaire	Juillet	Défaut énergie ENEDIS (Adr_SDEG_9)	9/7/23 8:01	1	9/7/23 10:36
EVT-00343181	Fibre	Novembre	Perte du lien secondaire en parallèle avec un TP sur le lien primaire	20/11/23 21:32	1	21/11/23 8:20
EVT-00344024	Actif	Décembre	Coupure Fibre Backbone en IDF	27/11/23 17:29	61	27/11/23 23:25

#### 4.6.5. Maintenances programmées et vie du Réseau

En 2023, SOLSTICE GRAND AUGOULEME a traité 1487 consultations relatives à des déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage ou des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux.

En outre, un dévoiement a été réalisé durant l'année 2023.

Nom de l'évènement	Référence du TP	Type d'évènement	Nb de clients impactés	m/l (en m)
Dévoiement de câble	TPX-00309857	Dévoiement	10 à 20	600

Les autres opérations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'évènement	Référence du TP	Type d'évènement	Nb de clients impactés	m/l (en m)
remplacement de câble	TPX-00323363	Maintenance curative	1	500
remplacement batteries onduleurs dans AdR	TPX-00320488	Maintenance curative	10 à 20	
remplacement batteries onduleurs dans AdR	TPX-00320493	Maintenance curative	5 à 10	
remplacement batteries onduleurs dans AdR	TPX-00320485	Maintenance curative	5 à 10	
remplacement batteries onduleurs dans AdR	TPX-00320484	Maintenance curative	5 à 10	
remplacement batteries onduleurs dans AdR	TPX-00318813	Maintenance curative	5 à 10	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Les sites indiqués ci-dessous ont fait l'objet d'opérations exécutées dans le cadre des visites de maintenance préventive :

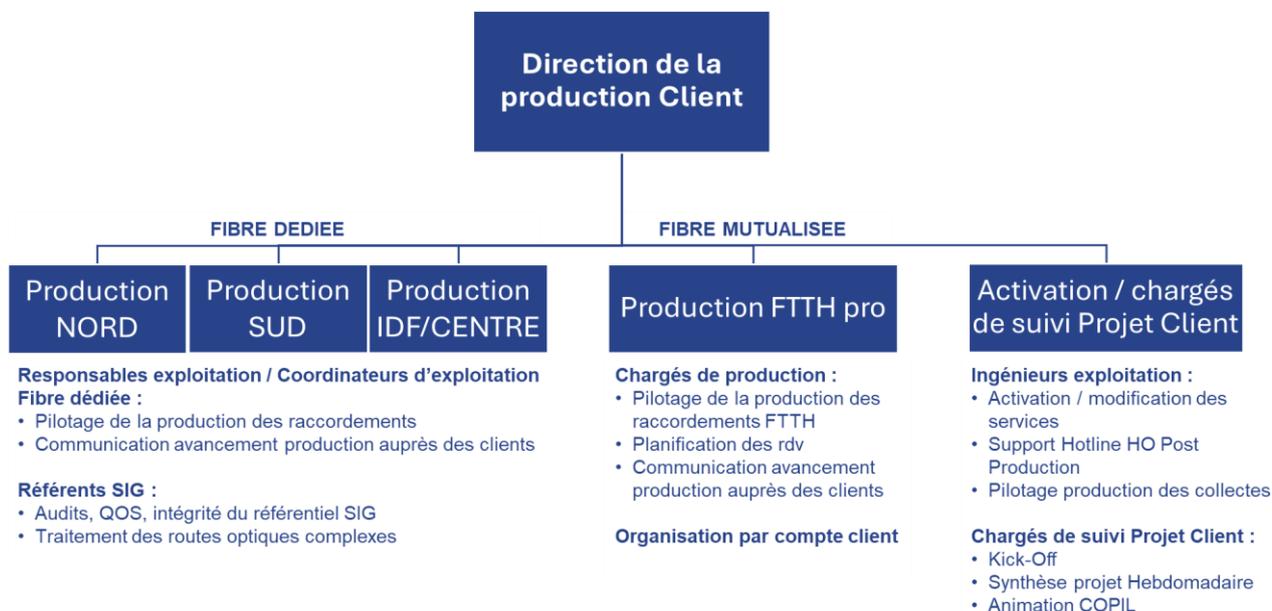
Type site	Nom du site	Maintenance semestrielle	Maintenance Annuelle	Test banc de charge
POP	Saintes	ok	ok	ok
POP	Navarre	ok	ok	ok
ADR	SDEG 1 à SDEG9	N/C	ok	N/C

## 4.7. Production des raccordements

### 4.7.1. Les moyens mis en œuvre pour assurer la production des raccordements

#### 4.7.1.1. Organisation centralisée de la production

La direction de la production Client organise l'ensemble des raccordements et des activations des services commandés par les clients Opérateurs.



Les process de productions sont différents pour la fibre dédiée (organisation régionalisée) et pour la fibre mutualisée (organisation par portefeuille client), ceci pour optimiser l'efficacité du déploiement de la fibre optique en tenant compte des différentes particularités du réseau et des clients.

Ministère de l'Intérieur - Direction de la production Client

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 4.7.1.2. Méthode de production régionalisée pour la fibre dédiée

La production de liens Fibre dédiée nécessite une connaissance approfondie du réseau, pour comprendre les particularités locales telles que la topographie, la densité des entreprises, les réglementations locales, etc. L'organisation régionalisée rend possible cette approche.

Elle permet aussi l'adaptation du plan de déploiement : sur la base des informations recueillies lors de l'analyse du réseau, un plan de déploiement spécifique à chaque région est élaboré. Cela inclut des stratégies différentes pour le câblage, le choix des équipements, les techniques d'installation, etc., en fonction des besoins locaux.

### 4.7.1.3. Un suivi de projet transverse

De plus en plus de projets « mixtes » fibre dédiée/fibre mutualisée apparaissent.

C'est le cas par exemple d'une entreprise qui opte pour des services de fibre dédiée pour ses bureaux principaux tout en offrant une connexion fibre mutualisée pour des sites secondaires ou des services spécifiques : caméra, téléphonie, wifi invités, etc...

En réponse à cette demande de plus en plus forte et à des projets de plus en plus importants, Covage a créé récemment un service de suivi projet proposant des solutions intégrées qui tirent parti des avantages des 2 typologies de réseau pour répondre de manière optimale aux besoins spécifiques de ses clients.

Cela permet notamment de répondre à de grands projets nationaux desquels le réseau FTTO Solstice Grand Angoulême serait sinon exclu.

### 4.7.1.4. Outils pour la fibre dédiée

La direction de la production utilise des outils spécifiques selon la typologie de réseau.

Pour la fibre dédiée, 2 outils sont principalement utilisés :

- Webtool de Commande et de Suivi Fibre dédiée (FTTO Ordering and Tracking Webtool) :
  - Cette plateforme en ligne permet aux clients de passer des commandes de services Fibre dédiée et de suivre leur progression en temps réel.
  - Les clients peuvent gérer leurs installations, consulter les délais de livraison et recevoir des mises à jour sur l'avancement de leurs projets.
  - Fonctionnalités : Commande en ligne, suivi des livraisons, gestion des installations, support client, etc.
- Système de Gestion du Service Après-Vente Fibre dédiée (FTTO After-Sales Service Management System) :
  - Ce système permet de gérer efficacement les demandes de support technique et les réclamations après-vente pour les services Fibre dédiée.
  - Il assure un suivi transparent des problèmes signalés par les clients, leur résolution et la satisfaction client.
  - Fonctionnalités : Ticketing system, gestion des incidents, suivi des SLA (Service Level Agreement), rapports d'analyse, etc.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 4.7.1.5. Des KPI en temps réel grâce à POWERBI

En utilisant Power BI, Covage bénéficie d'une vision globale et approfondie de leurs opérations de production, ce qui leur permet de prendre des décisions plus éclairées, d'optimiser les processus et d'améliorer la satisfaction client :

- Des tableaux de bords interactifs pour suivre en temps réel l'état des commandes ;
- Affichage des statistiques clés telles que le nombre de commandes en cours, les commandes terminées, les retards éventuels, etc ;
- Visualisation des données sous forme de graphiques, de tableaux et de cartes pour une analyse rapide, simple et efficace.

### 4.7.2. Raccordements et activations

L'amélioration de la production est un objectif permanent du groupe. Ainsi, les outils permettant le suivi des cotations et le pilotage des commandes sont régulièrement améliorés afin d'assurer une relation plus étroite entre le client final, l'opérateur et Solstice Grand Angoulême.

Le pilotage des commandes par jalons associés à des tableaux de bord hebdomadaires permet d'assurer, avec un accompagnement des opérateurs et des clients finals, une gestion des raccordements limitant les retards de livraison.

Par ailleurs, la direction de la production poursuit ses efforts dans la réduction de son impact environnemental en sensibilisant ses prestataires régionaux quant à la gestion des déchets et en travaillant sur l'intégration dans ses process d'une étape de recyclage des équipements de liaison.

#### 4.7.2.1. Offres activées

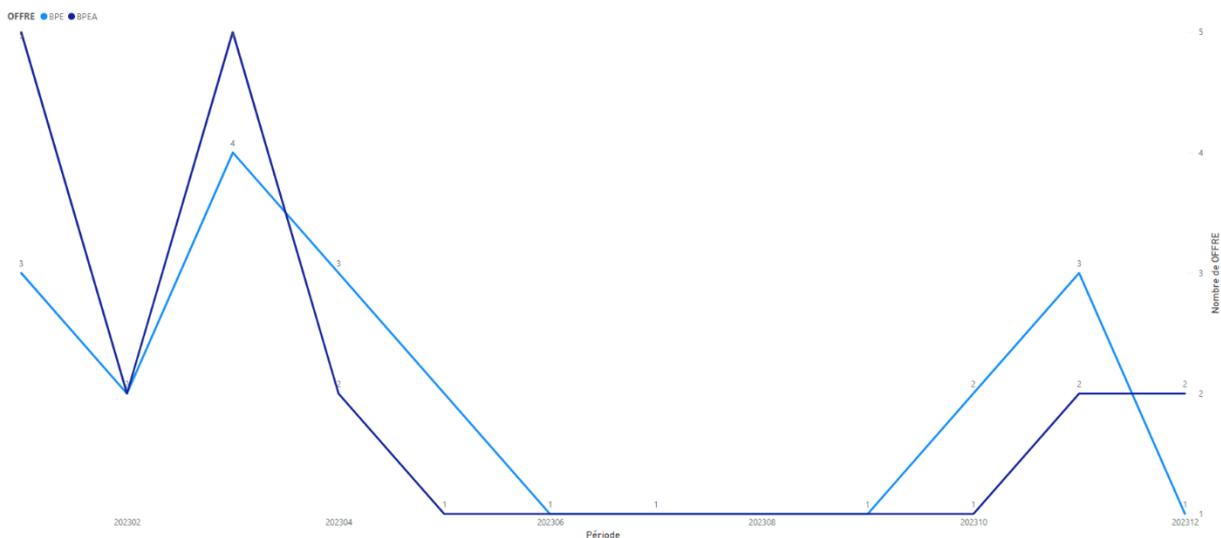
##### 4.7.2.1.1. Les activations en volume



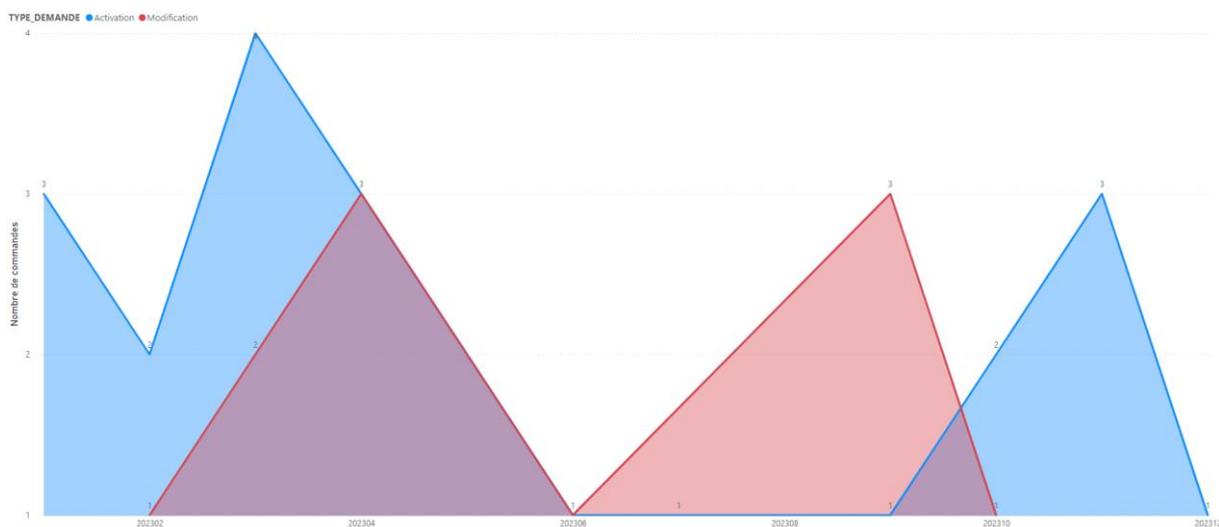
En 2023, Solstice Grand Angoulême a procédé à 41 activations. À titre d'indication, 22 nouvelles activations BPE et BPEA avaient été réalisées en 2022.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – SOLSTICE GRAND ANGOULÊME

Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre total d'activations chaque mois sur l'année 2023 en distinguant les offres BPE et BPEA :



Outre cette visualisation, les deux graphiques ci-dessous permettent quant à eux de distinguer les activations selon qu'il s'agisse de modifications de service ou de nouvelles activations :



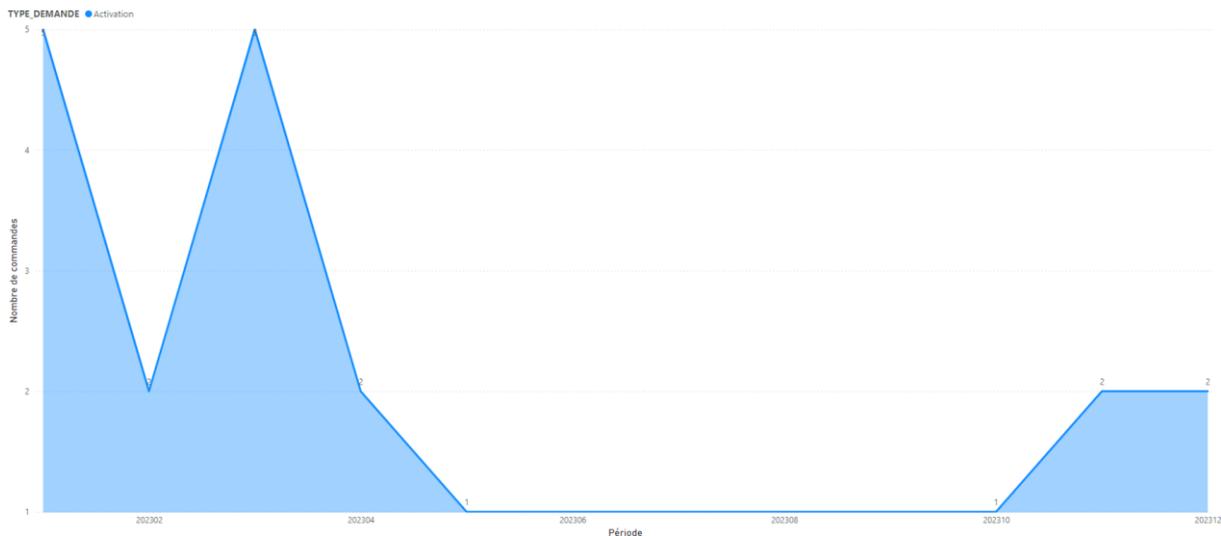
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

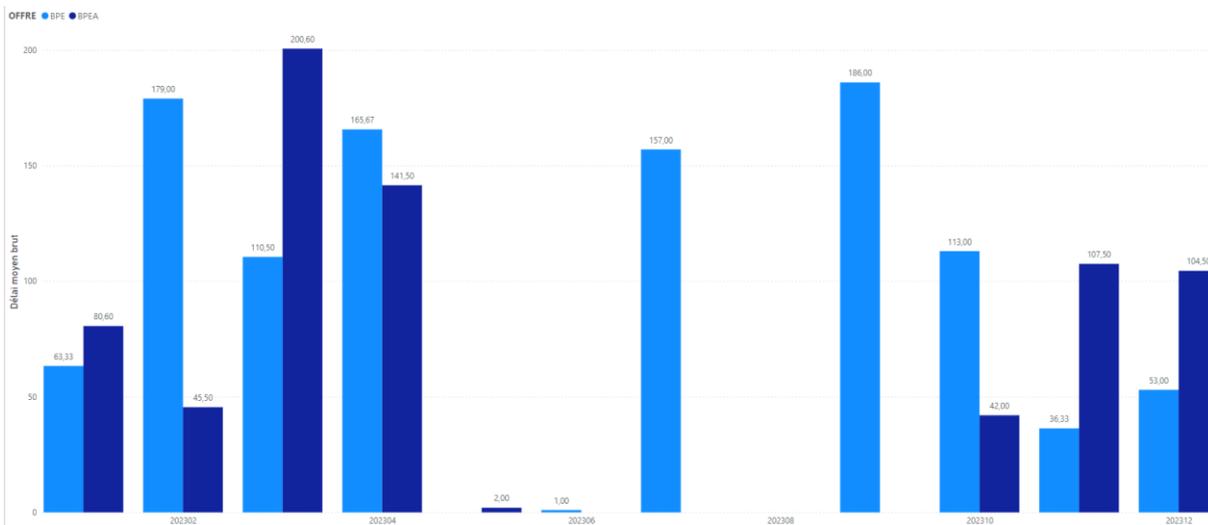
Publication : 02/10/2024



4.7.2.1.2. Les délais d'activation

Le délai brut d'activation correspond au délai entre la date d'activation et la date de signature de la commande. Le délai net correspond au délai brut auquel sont soustraits les cas de gel de la commande liés à des raisons non imputables à Solstice Grand Angoulême.

Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2023 s'élève à 92.27 jours calendaires. Il se répartit comme suit selon le mois et le type d'opération réalisé :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

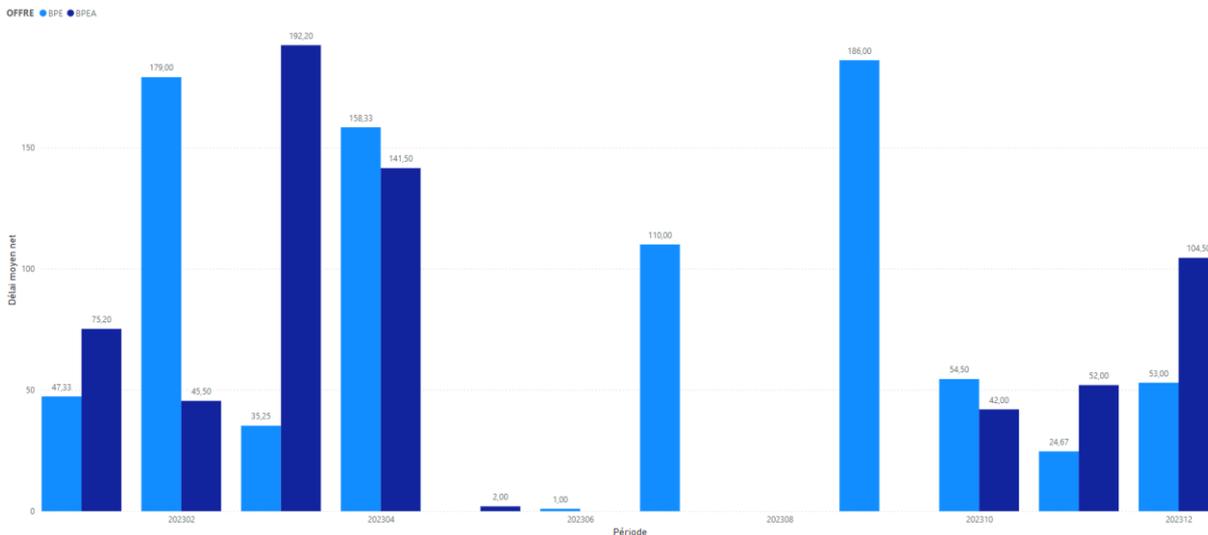
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



S'agissant du délai d'activation net moyen en 2023, il se monte à 77.85 jours calendaires. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le délai moyen d'activation net par mois et par offre :



#### 4.7.2.1.3. Délais d'activation Business Premium Entreprise

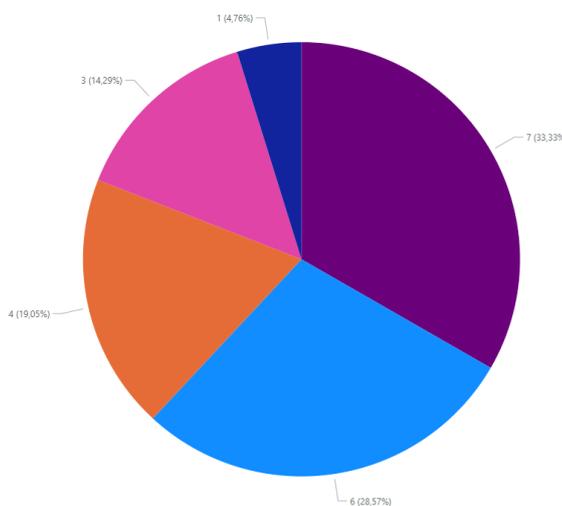
En 2023, Solstice Grand Angoulême a procédé à la livraison de 21 sites, et ce, pour un délai d'activation brut moyen de 79.69 jours calendaires. Plus précisément 47% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 5% le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2023 s'élève à 61.88 jours calendaires. À cet égard, 52% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 19% le sont en moins de 90 jours calendaires.

Quelques commandes ont subi la défaillance d'un de nos prestataires, ce qui a demandé de repenser notre modèle courant de l'année 2023.

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPE en 2023 :

DÉLAI ACTIVATION BRUT BPE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

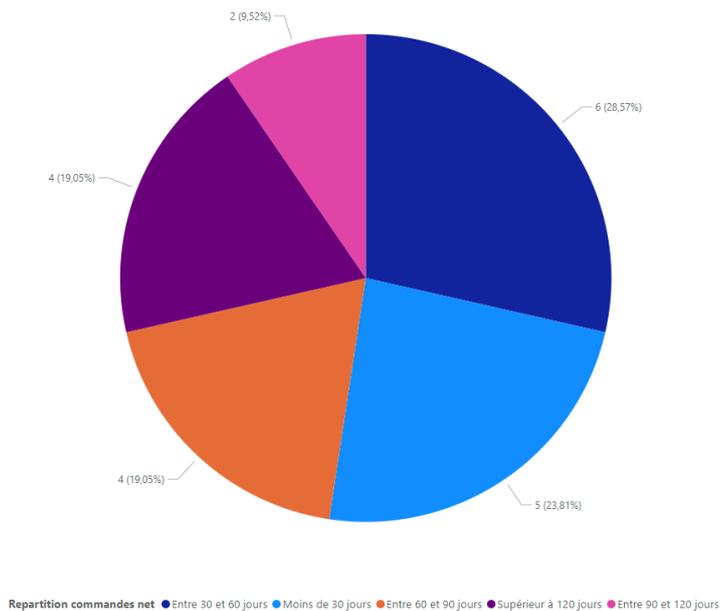
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

DÉLAI ACTIVATION NET BPE



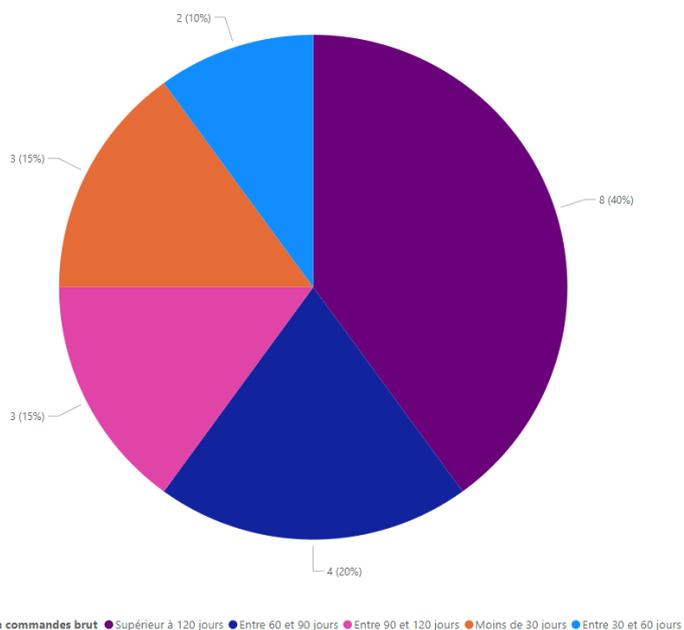
#### 4.7.2.1.4. Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access

En 2023, Solstice Grand Angoulême a procédé à la livraison de 20 sites et ce pour un délai d'activation brut moyen de 112.40 calendaires. Plus précisément, 25% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 20% le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2023 s'élève à 25 jours calendaires. À cet égard, 25% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 30 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPEA en 2023 :

DÉLAI ACTIVATION BRUT BPEA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

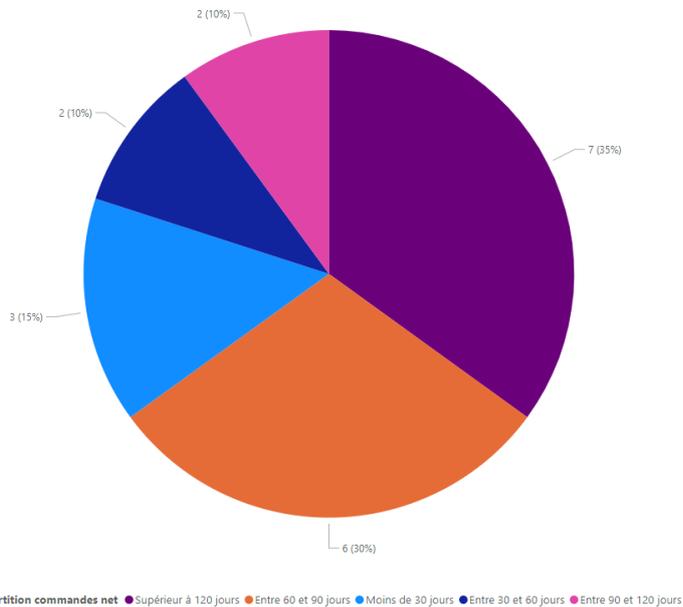
016-200071827-20240919-2024\_09\_137409

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

DÉLAI ACTIVATION NET BPEA



#### 4.7.2.2. Offres passives

En 2023, Solstice Grand Angoulême a procédé 3 mises en service en passif. Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des mises en service chaque mois :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – SOLSTICE GRAND ANGOULÊME

Pour les nouvelles mises en service, le graphique ci-dessous distingue celles liées aux commercialisations de locations de fibre de celles correspondant à la vente d'IRU :

Nombre de nouvelles mises en service par typologie d'offres

Offres ● IRU ● LOC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 5. VOILET MARKETING



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 5.1. Organisation et missions de la Direction Marketing

La Direction Marketing propose le Catalogue de Service et ses évolutions, pilote la stratégie de Communication Externe et à la responsabilité de l'activité Géomarketing et des outils d'éligibilité.

<b>Denis Teissier</b> <b>Directeur Marketing</b>		
Marketing Produit	Communication Externe	Géomarketing
Défini et porte les évolutions du catalogue de Service Veille concurrentielle et technologique Coordination des opérations réglementaires	Défini et pilote la stratégie de communication externe Marketing Opérationnel Communication Digitale	Pilote la mise à jour et les évolutions des outils d'éligibilité Défini les stratégies pour augmenter la taille du marché adressable FTTO

## 5.2. Évolution du marché du FTTO

L'année 2023 a été marquée par le renforcement de la concurrence sur le marché des offres de gros et une dynamique toujours forte de la demande pour des offres FTTH. La combinaison de ces facteurs a eu des effets sur le niveau d'ARPU des offres FTTO. En revanche, la demande des clients pour les offres FTTO reste forte, même si elle s'érode sur les offres entrée de gamme comme BPEA prises en tenaille entre la baisse des prix sur les offres haut de gamme et le renforcement de l'éligibilité des offres FTTH pro.

Enfin, avec le lancement officiel en 2024 du plan de fermeture du cuivre initié par l'OI cuivre, les opérateurs commencent à travailler sur la migration de leur parc d'accès cuivre.

Ci-joint des éléments de compréhension des évolutions du marché tirés du sondage IFOP COVAGE INFRANUM 2023 : <https://www.covage.com/actualites/barometre-covage-infranum-2023-de-la-fibre-en-entreprise>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

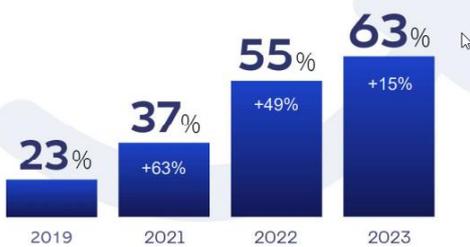
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

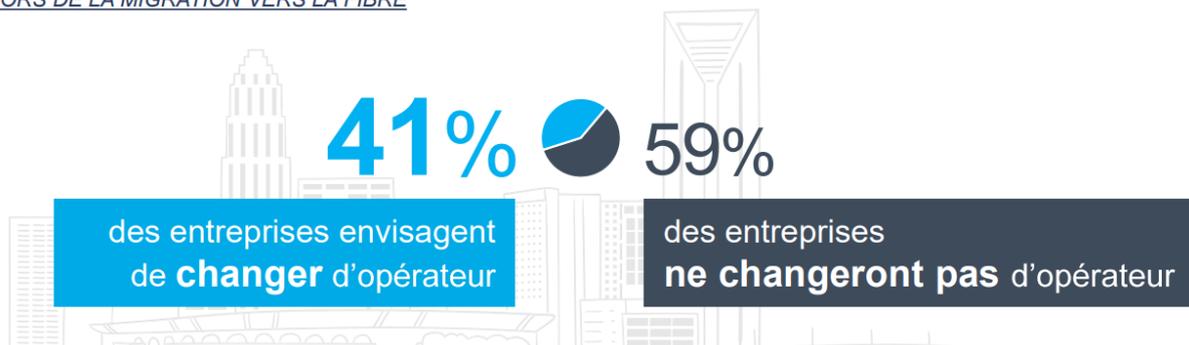
ENTREPRISES RACCORDÉES À LA FIBRE



PROFIL DES ENTREPRISES



>> LORS DE LA MIGRATION VERS LA FIBRE



>> ACTUELLEMENT



des entreprises envisagent de changer d'opérateur dans les 12 mois et seulement 6% de celles déjà équipées en fibre

Résultats du Baromètre COVAGE INFRANUM 2023 – La Fibre en Entreprise



Des entreprises non fibrées envisagent de se raccorder à la fibre optique

À quelle échéance ?



Accélération de l'échéance : 69% dès que possible vs 53% en 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

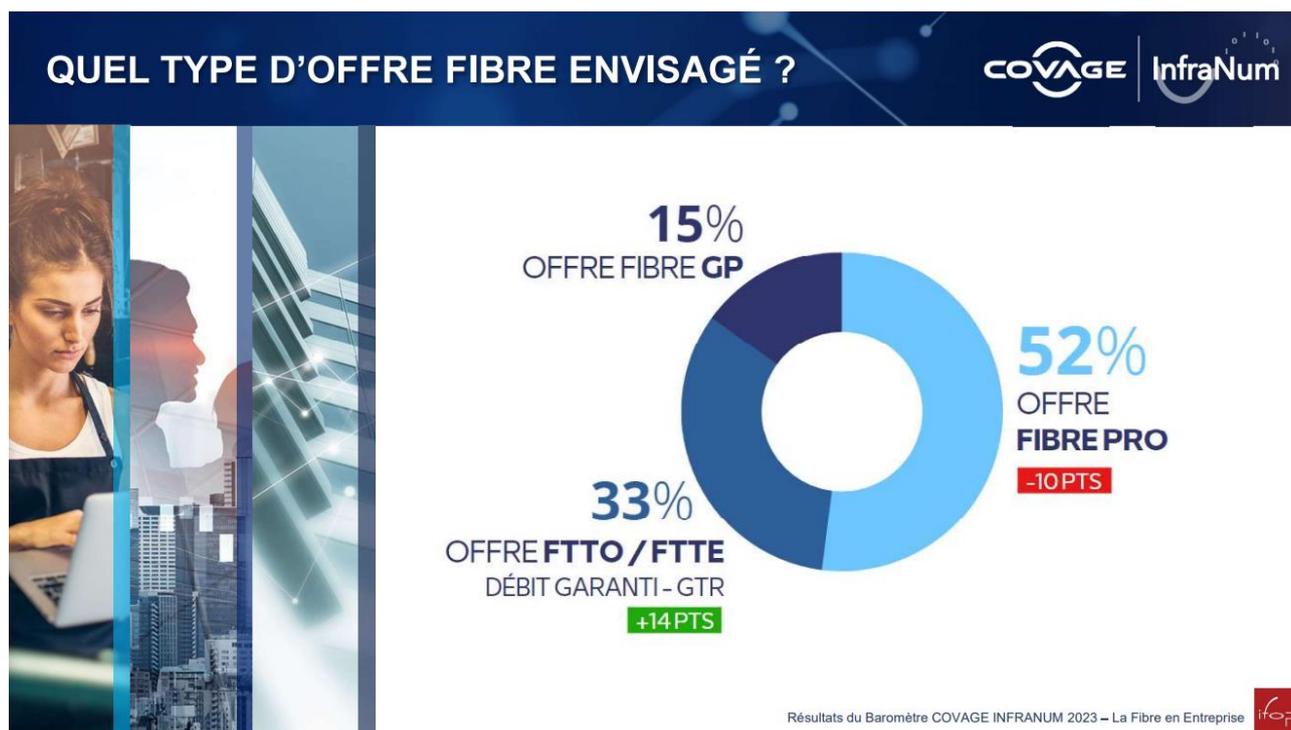
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024





### 5.3. Évolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2023

L'année 2023 a été marquée par le renforcement de plusieurs acteurs majeurs au niveau national et régional, mais également par un repositionnement tarifaire majeur d'Orange Wholesale sur ces offres CELAN et C2E :

- Bouygues Telecom : porté par le déploiement de réseaux FTTO pour aller raccorder des antennes mobiles sur l'ensemble du territoire français, Bouygues est désormais un acteur majeur, qui dispose de moyens humains et matériels importants pour satisfaire ses ambitions de conquête de part de marché. Bouygues Telecom a aussi pour avantage la largeur de son catalogue de service, du mobile au FTTO en passant par le FTTH. Client historique de Covage, Bouygues a commencé à migrer ses accès FTTO vers son propre réseau.
- IELO : « Pure player » du FTTO, Ielo couvre désormais plus de 120 agglomérations en France et a une stratégie de conquête qui passe d'abord par une politique tarifaire très agressive.
- Celeste : qui a renforcé sa division Wholesale en 2022 et bénéficie d'un large réseau national constitué par des investissements en propre et le rachat de plusieurs opérateurs régionaux.
- Eurofiber : opérateur néerlandais qui s'implante sur le marché français en rachetant et en consolidant des opérateurs régionaux : Eurafibre dans les Hauts de France, Lumos à Nantes, Full Save dans le sud-ouest et plus récemment Appliwave qui possède un réseau FTTO à Paris, Lyon et en Haute Savoie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- Alphalink qui a déployé un réseau FTTO sur plus d'une vingtaine d'agglomérations et qui le propose à des tarifs très attractifs à ses revendeurs.
- Sans compter le déploiement opportuniste par certains opérateurs au 1<sup>er</sup> rang desquels nous pouvons citer Koesio.

Fait nouveau de l'année 2023, Orange Wholesale a effectué un repositionnement majeur de ses offres CELAN et C2E, qui sont ses offres FTTO sur le marché de gros, mais aussi de son offre OPTIMUM Ethernet qui est son offre FTTE en Zone AMII et Zone Très Dense. Les offres CELAN et C2E sont réparties en 4 zones tarifaires et couvrent aujourd'hui plus de 92% des entreprises françaises. Leur poids sur le marché est donc important comme l'a rappelé l'ARCEP dans sa dernière analyse de marché.

### Exemple d'évolution de la grille des offres C2E Orange Wholesale en novembre 2023

Evolution des offres C2E Orange Wholesale	C2E Zone O3 2023 Eng 12 mois	C2E O2B & O3 Nouvelle offre Novembre-23 Engagement 36 mois	évolution
4 Mbps	383 €	200 €	-48%
10 Mbps	468 €	200 €	-57%
20 Mbps	507 €	240 €	-53%
30 Mbps	621 €	280 €	-55%
50 Mbps	683 €	280 €	-59%
100 Mbps	757 €	320 €	-58%
200 Mbps	833 €	350 €	-58%
1 Gbps	1096 €	450 €	-59%
FAS	400 €	400 €	
GTR 4h HO	inclue	inclue	
Option GTR 4h 24/7	50€	20€	-60%

Cette évolution est d'autant plus importante qu'elle incite les clients existants à se réengager pour 36 mois. En conséquence, les opérateurs alternatifs se voient limités dans leur capacité à conquérir des parts de marché sur le périmètre FTTO d'orange Wholesale.

Il est aujourd'hui extrêmement fréquent de se trouver en situation de concurrence avec au moins 6 opérateurs FTTO de gros sur un même dossier dès lors que nous sommes à proximité d'une agglomération, y compris sur des villes de taille intermédiaire.

Covage a travaillé en 2023 sur l'évolution de son catalogue de service pour continuer à rester compétitif tout en gardant ses valeurs qui font sa différence sur le marché : neutralité, présence uniquement sur le marché de gros B2B (pas d'offre de détail), qualité de la relation client.

## 5.4. Concurrence du FTTO par le FTTH Pro

Avec l'avancée des déploiements FTTH sur l'ensemble du territoire français, le FTTH pro commence à trouver son marché, notamment pour la migration des accès ADSL. Il reste néanmoins des sites entreprises qui ne sont pas encore éligibles au FTTH, pour lesquels les offres FTTO apportent une solution de connectivité disponible.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

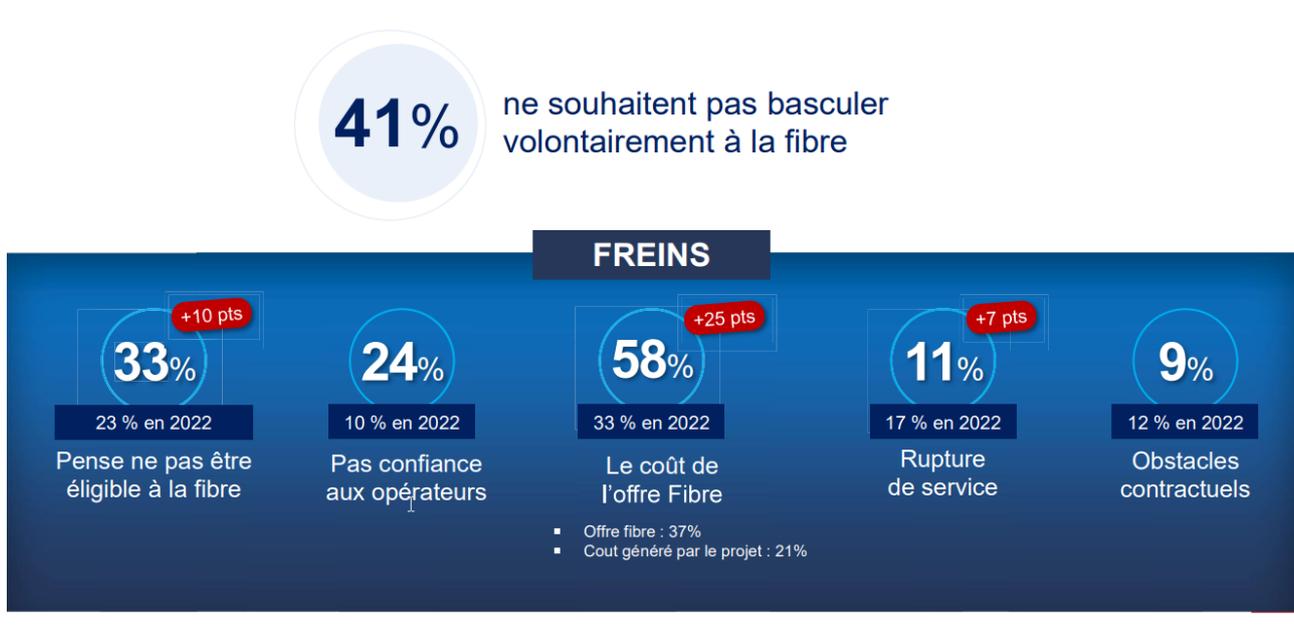
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Avec le lancement en janvier 2024 du plan de fermeture du cuivre, initié par l'OI Cuivre, les entreprises et les opérateurs commencent à préparer activement la migration de leurs parc DSL encore actifs.

Toutefois, notre Baromètre IFOP COVAGE INFRANUM 2023 met en exergue qu'une large part des entreprises n'a pas encore trouvée les solutions adéquates pour engager une migration vers la fibre.



COVAGE est actif dans la communication vers ses clients pour rappeler que les offres FTTO bénéficient de processus robuste et éprouvé sur ces sujets et peuvent, encore plus avec la baisse des tarifs, être une réelle alternative pour les entreprises qui souhaitent qualité de service et maîtrise des raccordements.

### 5.4.1. La montée en puissance de l'automatisation

Tiré par les évolutions digitales chez nos clients et par la montée en puissance du FTTH avec des process très automatisés, nos clients accélèrent leurs projets de digitalisation des outils d'éligibilité, de prise de commande et de suivi de déploiement.

Ce phénomène a pour conséquence de favoriser la mise en concurrence des différents acteurs et de favoriser les acteurs ayant un taux de digitalisation (et donc de simplification) avancé. En contrepartie, chaque évolution de catalogue nécessite une évolution des outils informatiques de nos clients, ce qui engendre un délai de mise en œuvre et donc une visibilité sur les effets plus longs que ce qui avait lieu dans les années précédentes. C'est ce que nous avons pu constater lors de la mise en place de nos grilles promotionnelles en 2022.

### 5.4.2. De plus en plus de demande pour les très hauts débits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Depuis 2022, le 100M est devenu le débit de référence sur l'offre BPE et continue de prendre encore plus de place dans le mix des ventes avec plus de 47% des commandes au niveau national.

Par ailleurs, nous continuons de constater une demande soutenue pour le débit 1G qui représente près de 12% des ventes au niveau national. Une forte hausse de la demande pour des offres de 2G à 10G est également constatée puisqu'elles représentent déjà plus de 2% des ventes, ce qui laisse préjuger du travail nécessaire dans les prochains mois sur la standardisation de ces offres.

### 5.5. Évolution de l'offre de service Covage

Covage a fait évoluer ses offres au niveau national en 2023 pour suivre les évolutions du marché :

- L'offre BPEA au premier trimestre 2023,
- L'offre BPE en réaction au mouvement tarifaire sur les offres Orange Wholesale en novembre 2023.

#### 5.5.1. Évolution de la grille BPE en novembre 2023

Cette évolution, 1 an après la dernière évolution d'octobre 2022, fait écho au lancement de la nouvelle grille tarifaire d'Orange Wholesale sur ses offres FTTO et FTTE.

Par ailleurs, le catalogue BPE nécessitait également un lifting par rapport à la concurrence des opérateurs alternatifs sur les débits intermédiaires : 20M, 200M ainsi que sur le débit 1G.

Le détail de ces offres est indiqué plus bas.

Cette offre a été présentée à Grand Angoulême lors du comité de suivi de la DSP du 20 février 2024. Elle est appliquée en expérimentation en attendant sa prochaine validation au sein de l'avenant n°13.

#### 5.5.2. Évolution de l'offre BPEA en mars 2023

Face à la concurrence des offres FTTH pro, nous avons décidé début 2023 de réaliser plusieurs modifications sur l'offre BPEA

- Augmentation des débits garantis pour créer un différentiel plus grand face au FTTH
  - o De 2M à 5M
  - o De 10M à 20M
- Création d'une cohérence de gamme avec BPE
  - o 5M garanti BPE à partir de 72€/mois
  - o 5M BPEA avec burst 100M à 80€/mois

Cette offre a été présentée à Grand Angoulême en réunion le 12 avril 2023 et validée par l'avenant n°12 du 3 novembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

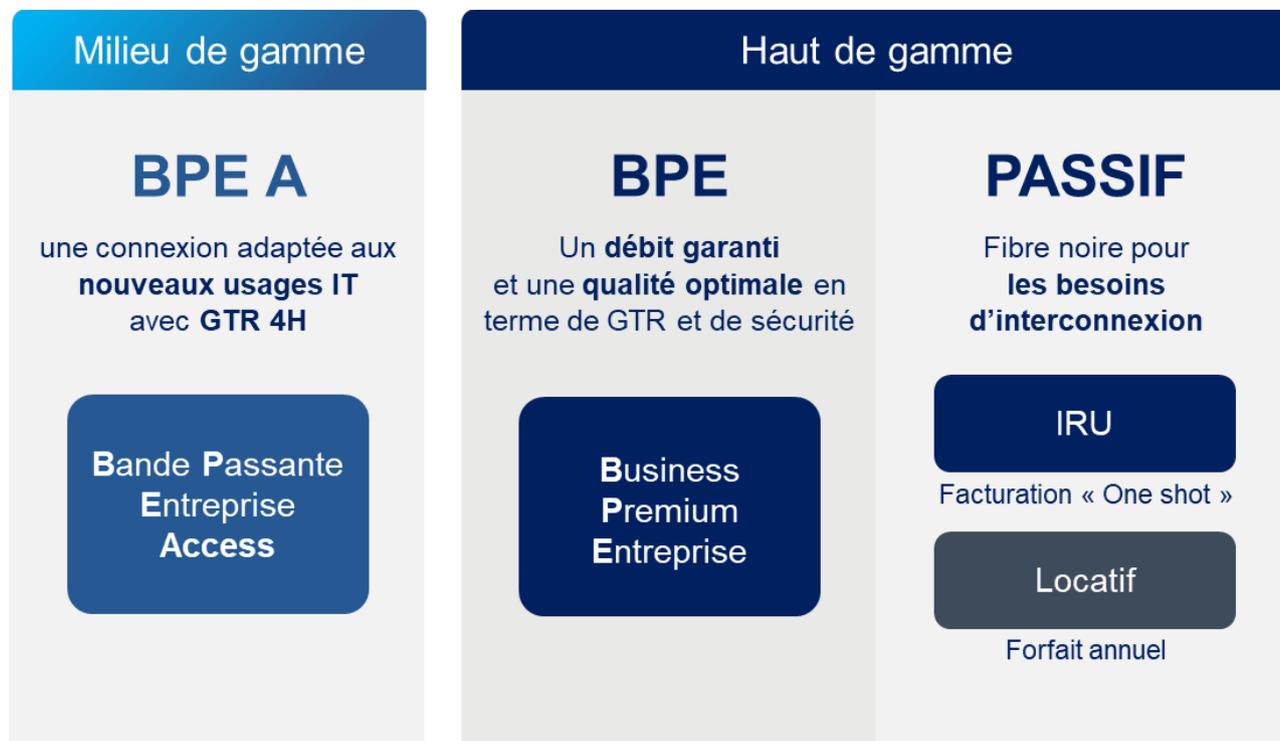
Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 5.5.3. Synthèse des offres en vigueur sur votre territoire

#### 5.5.3.1. 3 offres majeures

Le catalogue des offres en vigueur sur la DSP Solstice Grand Angoulême est articulé autour de 3 offres majeures :



Des offres complémentaires sont également disponibles :

- Offre d'accès au génie civil : location de fourreaux
- Offre d'Hébergement

Chaque offre est adaptée a un type de besoin client spécifique :

Offre	Besoin Client
<b>BPEA</b>	<p>BPE Access est une offre de fibre dédiée accessible à tous. Elle offre tous les avantages d'une offre de fibre dédiée : GTR 4H, débit garanti pour un niveau tarifaire très attractif et l'avantage complémentaire d'un débit burst de 100M. BPEA est adapté dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement d'offres SDSL</li> <li>- Besoins critiques (débit garanti, GTR 4H) avec faible besoin de débit : VoIP, Logiciel métier en mode SaaS, ...</li> <li>- Besoin de débit supérieur a une offre ADSL quand le FTTH pro n'est pas encore disponible</li> </ul>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

<p><b>BPE</b></p>	<p>BPE est une offre haut de gamme, avec des engagements de service, de garantie et de qualité au meilleur niveau du marché</p> <p>Elle permet d'atteindre de débits garantis de 5M a 10Gbs avec une GTR 4H et différentes options de sécurisation.</p> <p>BPE est adaptée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites critiques des entreprises ou collectivités : Sièges, Datacenters</li> <li>- Sites importants ayant un fort besoin en débit garanti</li> <li>- Sites importants ayant un fort enjeu de disponibilité d'une offre de qualité</li> <li>- Sites nécessitant une offre de sécurisation en fibre dédiée</li> </ul>
<p><b>FON</b></p>	<p>L'offre de FON permet à des clients ayant une expertise télécoms importante de bénéficier d'un support fibre leur permettant de faire transiter les services qu'ils souhaitent.</p> <p>Cette offre est adaptée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clients ayant un budget d'investissement &gt; au budget d'exploitation et permettant de financer (en IRU) des coûts d'investissement importants</li> <li>- Clients qui souhaitent opérer eux même leur réseau MAN</li> <li>- Sécurisation de sites critiques pour faire passer des offres de type San to San ou WDM</li> <li>- Besoin opérateurs pour interconnecter des sites backbone</li> <li>- GFU pour des collectivités locales</li> </ul> <p>Dans la déclinaison Smart Fiber, les offres FON sont également adaptées à la réponse infra sur les marchés de territoires connectés, territoires intelligent : video surveillance, interconnexion de capteurs, gestion de feux tricolore, Mobilier connecté, ...</p>

5.5.3.2. Grille BPE en vigueur

**Grille Tarifaire BPE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024



DÉBITS	ZONE TRES DENSE
5 M	72 €
10 M	100 €
20 M	115 €
30 M	140 €
40 M	140 €
50 M	145 €
100 M	145 €
200 M	190 €
500 M	240 €
1 G	250 €
2G*	390 €
4G*	440 €
10G*	470 €
GTR 4h HO	inclus
Option GTR 4H (24/7)	30 €

	ZTD ; ZD; ZS
FAS / FAR 36 mois	360 €
FAS / FAR 24 mois	600 €
FAS / FAR 12 mois	1 500 €

5.5.3.3. Grille BPEA en vigueur

**Grille Tarifaire BPEA**

Débits	5 Mbps Garanti (Best effort = 100 Mbps)	20 Mbps Garanti (Best effort = 100 Mbps)
Abonnement mensuel	80 €	190 €

GTR		GTR 4h HO Incluse (Option : GTR 4h 24/7 = 40 €)	
FAS	24 mois	36 mois	
THD Z1	600 €	360 €	
THD Z2	1 500 €		
THD Z3	3 000 €		
THD Z4	4 500 €		
Zone sur devis	Sur devis		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 5.6. Évolution du marché adressable & Focus sur les outils de Géomarketing FTTO

La bonne commercialisation auprès du plus grand nombre d'opérateurs commerciaux nécessite des évolutions et des enrichissements permanents du système d'information et des outils d'éligibilité.

L'année 2023 a été riche en évolution des moyens mis en œuvre pour commercialiser les réseaux sur les territoires des DSP. Ce travail porte sur 4 domaines détaillés plus bas :

- Accompagnement des commerciaux et de nos clients dans leurs problématiques opérationnelles
- Amélioration des fonctionnalités de l'outil d'éligibilité ELIFIBRE
- Suivi renforcé des besoins des usagers du réseau et de leurs contraintes techniques
- Prise en compte des demandes d'extensions

### 5.6.1. Moyens humains

Le service géomarketing est constitué d'un manager, de 3 spécialistes en géomatique et analyses de données et d'un chef de projets reporting et outils ainsi que d'un alternant.

Leur mission est de produire l'ensemble des données en lien avec l'éligibilité et implique :

- L'intégration dans la base d'éligibilité des réseaux déployés,
- La définition des règles et des spécificités de chaque territoire,
- La mise à jour de l'ensemble des données,
- Les évolutions de l'outil d'éligibilité (nouvelles fonctionnalités, correction des bugs, etc.),
- La définition du marché adressable,
- La communication auprès des opérateurs et des services internes (commerce, déploiement, Exploitation, ...).
- La validation du gain de marché adressable et le dimensionnement des câbles dans le cas des raccordements longs pour s'assurer de réutiliser correctement les infrastructures déployées pour élargir la zone de chalandise.

### 5.6.2. Outil d'éligibilité plus performant et plus simple d'utilisation pour nos clients

ELIFIBRE est l'outil d'éligibilité utilisé par COVAGE. Pierre angulaire des échanges avec les opérateurs, il est en constante évolution pour des résultats toujours plus précis et justes.

Les usagers d'Elifibre accèdent à un outil mis à jour en temps réel qui repose sur :

- Plusieurs données d'entrées (infrastructures Covage, IPE, parcelles cadastrales, PIT Orange, Base SIRENE, ...)
- Des fichiers de configuration (tarifs, spécificités de distance d'interconnexion, de zonage, de délais de raccordement, d'offre...)

ELIFIBRE intègre également un module de gestion des devis, permettant le traitement et le suivi des demandes client dans le cas d'éligibilité hors des zones forfaitaires.

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

La mise à jour du catalogue BPE a nécessité un support important à nos clients opérateurs :

- En amont, pour permettre à nos clients d'anticiper l'évolution de l'outil (planification des implémentations des API dans leur système d'information)
- En aval pour promouvoir l'utilisation d'ELIFIBRE (et limiter les demandes par mail)

Une conduite au changement a également été menée via des formations dispensées à nos commerciaux pour maîtriser les nouvelles fonctionnalités, les promouvoir auprès des opérateurs et remonter les ajustements à apporter à l'outil.

### 5.6.3. Suivi renforcé de l'activité et des besoins des opérateurs

En complément de l'évolution de l'outil d'éligibilité, de nouveaux rapports d'analyses et de statistiques ont été développés pour permettre à la direction commerciale de COVAGE de suivre plus finement l'activité de chaque usager, de mieux cerner leurs besoins et d'apporter les réponses les plus adaptées.

### 5.6.4. Accompagnement des extensions

Certaines commandes ou cotations nécessitent des études spécifiques réalisées par les équipes de la production client FTTO. Sollicité, le service Géomarketing est à même :

- De proposer un parcours différent pour réaliser l'extension au vu du positionnement des entreprises par rapport au parcours initial,
- De définir le potentiel d'entreprises qui bénéficieraient de cette extension et verrait ainsi leur éligibilité améliorée,
- De vérifier que les données cartographiques sont correctement intégrées afin que ces extensions soient bien prises en compte lors de la prochaine mise à jour de l'éligibilité.

## 5.7. Communication

### 5.7.1. Évènements marquants 2023

En plus de l'animation commerciale de proximité, Covage cherche en permanence à renforcer et dynamiser sa relation avec l'ensemble des opérateurs. C'est dans cet objectif que Covage organise ou participe à des grands événements nationaux et même internationaux. Tout au long de 2023, Covage a eu à cœur de rencontrer toutes les parties prenantes de l'écosystème du secteur des télécoms et de la fibre.

Plusieurs types d'évènements ont rythmé cette année : séminaires, conventions, salons, afterwork... dont les plus marquants sont résumés ci-dessous :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

# RETOURS ÉVÉNEMENTS 2023 COVAGE

<p><b>JANV</b></p> <p><b>FÉV</b></p> <p><b>MARS</b></p> <p><b>AVRIL</b></p> <p><b>MAI</b></p>	<p><b>NETWORKING LOCAL</b></p> <hr/> <p><b>NETWORKING LOCAL</b></p> <hr/> <p><b>VENDÉE NUMÉRIQUE (07/03)</b></p> <p><b>IT PARTNERS - Chessy</b> La voie de la fibre (15 &amp; 16/03)</p> <hr/> <p><b>EGRIP - Deauville</b> Table ronde sur « service universel du THD ou de la fibre optique ? (21/03)</p> <hr/> <p><b>LES INTERCONNECTÉS - Toulouse</b> Atelier sur le projet de vidéo de protection sur le territoire du <u>Sicovai</u> fibré par Coval Networks. (22 et 23/03)</p> <hr/> <p><b>CINUM - Lyon</b> Carrefour de l'innovation numérique des métiers. Développement stratégique et économique du marché de l'innovation numérique. (26 &amp; 27/04)</p> <hr/> <p><b>TRIP AVICCA (16 &amp; 17/05)</b></p>	<p><b>JUIN</b></p> <p><b>JUILLET</b></p> <p><b>OCT</b></p> <p><b>NOV</b></p> <p><b>DEC</b></p>	<p><b>ARMADA - Rouen (12/05)</b></p> <hr/> <p><b>BAROMÈTRE IFOP - Paris</b> Résultats du baromètre annuel sur les usages de la fibre optique en entreprise. 34 retombées presse (03/07)</p> <hr/> <p><b>CAPACITY EUROPE - Londres</b> 10 RDV clients, 21 RDV avec des prospects et mise en place de RDV à Paris. (17 au 19/10)</p> <hr/> <p><b>UTHD - Bourges</b> 1500 visiteurs – 100 exposants (12 &amp; 13/10)</p> <hr/> <p><b>SALON DES MAIRES - Paris</b> Stand UBICITÉ (21 &amp; 23/11)</p> <hr/> <p><b>CÉLÉBRONS L'EXTENSION DU RESEAU COVAGE - Arras</b></p>
---	--	--	--

La rétrospective ci-dessous présente certains de ces évènements qui ont marqué cette année 2023 pour Covage, ses clients et ses partenaires :



Au début de l'été 2023, Covage a réuni ses clients et partenaires sur le magnifique voilier Dar Mlodziezy pour une journée inoubliable lors de l'Armada à Rouen.

Notre passion et notre engagement est de construire ensemble des réseaux qui évoluent constamment avec toujours à cœur de faire avancer les

choses. Notre volonté est d'être à l'écoute de nos territoires et dans votre quotidien pour que nos projets continuent de répondre à vos besoins. Lors de cet évènement, nous avons proposé un nouveau monde d'opportunités à travers notre showroom de plus de 600m<sup>2</sup> entièrement dédiés à la 5G privée, au futur de l'expérience client, avec un réseau robuste, évolutif, ultra-sécurisé permettant l'automatisation à grande vitesse.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



A l'automne, nous vous avons donné rendez-vous à notre stand lors de l'UTHD 2023 à Bourges. Nous avons partagé avec notre filiale Ubicité le thème commun : les territoires connectés et durables ; et nos solutions de connectivité entièrement dédiées au marché BtoB. Nos équipes Covage de plusieurs directions se sont mobilisées pour recevoir les participants et partenaires durant les deux journées du 12 et du 13 octobre. Etaient notamment présents la direction des Participations et Territoires, la direction du Commerce ou encore la direction du Marketing et Communication.

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales est le rendez-vous incontournable pour les équipes Covage qui sont animées par le développement télécoms et numériques des territoires. De nombreuses prises de parole ont été réalisées par nos collaborateurs du Groupe comme par exemple, lors de la conférence portant sur le thème de "La connectivité au service des territoires".

Ces trois journées ont été riches en échanges et en enseignements autour de la fibre dédiée BtoB et des territoires connectés et durables.



### 5.8. Les axes de travail sur 2024

2024 s'annonce comme une année riche en évolutions avec le lancement officiel du plan de fermeture du cuivre initié par l'OI Cuivre. Cette thématique majeure va marquer les actions et les évolutions du marché tout au long de cette année 2024.

Les grands objectifs fixés pour le marketing et la communication sont les suivants

1. Continuer le repositionnement de nos offres et la flexibilité tarifaire pour mieux adresser les besoins de nos clients
2. Améliorer l'expérience client pour nos clients Opérateurs
3. Moderniser l'image de marque de Covage et renforcer l'animation locale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 5.8.1. Continuer le repositionnement de nos offres et la souplesse tarifaire pour mieux adresser les besoins de nos clients

Voici les principaux éléments inscrits à la roadmap PRODUIT pour 2024 :

#### BPE

- Standardisation des offres 10G client : comme évoqué précédemment, les demandes de débit supérieur au 1G augmentent fortement. Nous souhaitons pouvoir proposer à nos clients des offres standardisées jusqu'à 10Gbs
- Standardisation des portes de collectes 100Gbs – pour être en mesure de collecter les liens 10G et pour faire face aux demandes de rationalisation des portes de collecte chez nos clients.
- Simplification des offres et amélioration du parcours client pour rendre notre offre plus simple à intégrer chez nos clients.

#### BPEA

- Simplification de l'offre pour la rendre plus accessible
- Refonte de l'offre pour mieux accompagner les demandes des clients et la migration des accès SDSL
  - Réflexion sur le niveau de débit garanti
  - Réflexion sur la gestion technique du débit garanti
  - Réflexion sur les attentes des clients en termes de disponibilité du service

#### FON

- Harmonisation des catalogues de FON au niveau national et repositionnement tarifaire en lien avec les évolutions du marché

#### Flexibilité tarifaire

- Mise en place de mécanismes permettant une grande réactivité et des réponses adaptées en cas d'offres concurrentes
- Travailler en lien avec les Délégués sur les mécanismes contractuels permettant l'adaptation du catalogue tarifaire

### 5.8.2. Améliorer l'expérience client pour nos clients Opérateurs

En 2024, nous lancerons un nouvel « Espace client Covage » qui viendra remplacer progressivement les outils existants (Elifibre, PCO) pour permettre :

- De synthétiser l'ensemble des interactions avec nos clients dans un seul et même outil
  - Eligibilité
  - Commande
  - Suivi de déploiement
  - Exploitation
- De disposer d'une interface (IHM) moderne et fonctionnelle
- D'améliorer l'interfaçage API avec nos clients
- De mieux gérer les règles d'éligibilité sur nos réseaux
- De passer d'une mise à jour mensuelle à une mise à jour hebdomadaire
- De repenser l'IHM pour se remettre au goût du jour en termes de normes UX / UI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071821-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- D'être mieux interfacé avec les fonctionnalités de prise de commande en API demandées par les clients
- De mieux présenter nos offres
- D'améliorer le module de recherche avec plus de possibilité d'interrogation pour nos clients

### Centralisation outils clients



#### 5.8.3. Moderniser l'image de Covage et renforcer l'animation locale

Au niveau de la communication, deux grands chantiers nous attendent pour 2024 :

1. La Modernisation de l'image de Covage qui passe par :
  - a. L'évolution de la charte graphique utilisée dans l'ensemble de nos supports de communication
  - b. La mise en œuvre d'un nouveau site web
  - c. Une animation renforcée sur les réseaux sociaux
2. Le renforcement de l'animation locale, en soutien des équipes commerciales en charge de l'animation des réseaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 6. VOLET COMMERCIAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

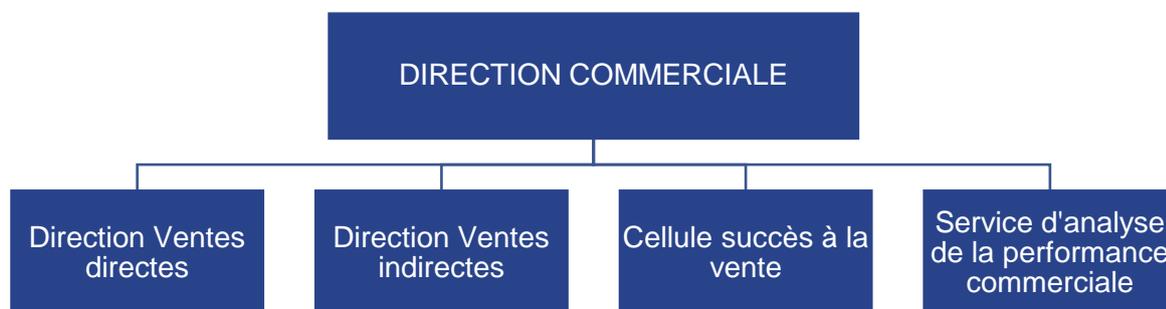
Publication : 02/10/2024



## 6.1. Organisation de la direction commerciale

La commercialisation du réseau de SOLSTICE GRAND ANGOULEME est portée par la Direction Commerciale.

Celle-ci est organisée de manière à adresser des opérateurs locaux, nationaux ou internationaux, et à proposer un catalogue et des services correspondants aux besoins du marché. L'organisation de la direction commerciale est structurée en 4 pôles :



Les responsables commerciaux s'organisent autour de 2 missions essentielles :

- L'animation des comptes opérateurs sur leur périmètre géographique :
  - Connaître les volumes et les valeurs d'achat par service (dsl / ftt / fibre dédiée) et le poids des acteurs concurrents
  - Appréhender leur catalogue de services (télécommunications / hébergement)
  - Identifier leurs critères d'achats (prix-éligibilité) et les décideurs associés (avant-vente, directeur régional...)
  - Tester leurs outils d'éligibilité régulièrement pour s'assurer que le RIP soit bien positionné
  - Ecouter pour définir les axes de progression communs et déclencher des plans d'actions ciblés (horizontal market vs vertical market)
  - Comprendre les mécanismes essentiels de la rémunération variable de leur force commerciale (marge, chiffre d'affaires, prise de commandes)
  - Informer les clients des roadmaps, des nouveautés, des points bloquants
  - Mettre en place des business reviews : mesurer les performances et piloter les résultats des plans d'actions
  - Adapter la liasse contractuelle : négocier les évolutions contractuelles (sujets-clés ftt pro)
  - Participer à 100% des comités de pilotage disposant d'un responsable de la relation clients
  - Identifier les réseaux de distribution (clients vente indirecte) : top 20, migration de parc DSL etc...
  
- Animer l'écosystème de son territoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- Connaître les données-clés du territoire (marché adressable - taux de pénétration – zones ouvertes – mix produit commercialisé - concurrence)
- Interchanger avec les opérateurs implantés sur le territoire et monter des plans d'actions (prospection terrain)
- Identifier les AMO implantés sur le territoire et les accompagner dans la prise en compte des RIP
- Accompagner les collectivités dans leurs projets de système d'information, d'objets connectés et de ville intelligente
- Identifier les aménageurs du territoire et les organisations entrepreneuriales (club de zones d'activités, syndicat, organisme de développement économique)

**Organisation territoriale de la vente directe :**

**CHEFS DES VENTES**

**Jeremy BRUNET**  
CDV - Région NORD / OUEST  
06 19 81 13 61  
jeremy.brunet@covage.com

**Christophe MARCHAL**  
CDV - Région IDF / CENTRE  
06 99 93 46 31  
christophe.marchal@covage.com

**Jocelyn DEGRANGE**  
CDV - Région EST  
06 18 28 27 21  
jocelyn.degrange@covage.com

**Yohan MARTIN**  
CDV - Région SUD  
07 56 12 93 24  
yohan.martin@covage.com

**Sebastien DELPLACE**  
Directeur des Ventes  
Opérateurs Vente directe  
06 01 05 55 69  
sebastien.delplace@covage.com

**Organisation de la vente Indirecte :**

**Xavier GROSSETETE**  
Directeur des Ventes  
06 81 63 04 45  
xavier.grossetete@covage.com

**Stéphane FERRINI**  
Responsable National Grands Comptes  
06 23 35 21 54  
stephane.ferrini@covage.com

**Gilles LOISEL**  
Responsable Commercial  
06 36 45 71 70  
gilles.loisel@covage.com

**Sébastien DARAGON**  
Responsable Commercial  
06 12 35 42 23  
sebastien.daragon@covage.com

**Maurane RAFFIN**  
Responsable Commerciale  
06 27 63 56 20  
maurane.raffin@covage.com

**Guillaume FORRA**  
Responsable Commercial  
07 56 12 79 64  
guillaume.forra@covage.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## 6.2. Évènements locaux 2023



A nouveau en 2023, Solstice Grand Angoulême est adhérent du Réseau des professionnels du numérique. Le SPN regroupe les professionnels du numérique et de l'image sur le territoire Nord Nouvelle-Aquitaine. Le SPN est un acteur incontournable du numérique et de l'image en Nouvelle-Aquitaine et œuvre pour la croissance des entreprises et de la filière régionale.

**MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON**  
**Mardi 20 Juin**  
à partir de 15h

Organisé par le SPN

[Assemblée Générale]

### Assemblée Générale 2023

Participez à un évènement incontournable du réseau. Une occasion unique pour tous l'écosystème du SPN de se retrouver lors d'une journée !

Réseau #Adhérents #Convivialité

**S'INSCRIRE À L'ÉVÈNEMENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## Numérique : en assemblée générale, le SPN annonce se recentrer sur ses fondamentaux



Partager

X Post



Mardi 20 juin, les adhérents du SPN, Réseau des Professionnels du Numérique, se sont retrouvés à la minoterie de Mauzé-sur-le-Mignon. L'occasion de faire le point sur les actions entreprises en 2022 et les projets à venir.

Regroupant 179 adhérents – représentant 6797 emplois sur le territoire picto-charentais, le SPN présidé par Jonas Pasquet a pour ambition, pour cette année 2023 et jusqu'en 2025, de repenser l'ADN de l'association, à savoir « le réseau et le numérique ». « *Notre souhait est de recentrer l'activité au service des professionnels, de contribuer au développement des entreprises, du territoire et des acteurs qui le composent* » a affirmé le président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Fier de la visibilité et de la dynamique apportée par l'association, ce dernier a exprimé l'ambition de répondre à la question que se posent la majorité des adhérents : « pourquoi entrer au SPN ? » « Pour rencontrer des paires, développer nos expertises, nos entreprises. C'est autour de ces axes que nous avons construit ce projet. » Avec quatre axes principaux : fédérer le réseau, structurer les entreprises, développer les marchés et anticiper les mutations à venir. Toutes les conditions pour opérer, et apprendre les uns des autres, à travers les networking, les afterworks...



Parmi les événements à venir, on peut citer la formation Business Development (pour monter en compétences sur le développement commercial), le Bootcamp (formation intensive à la conduite de projet innovant), le Salon de l'Innovation numérique, de l'Insurtech et du risque qui aura lieu les 10 et 11 octobre à Niort, et le Coder's Delight, événement dédié aux futurs développeurs, les 17 et 18 novembre à Poitiers.

Ludovic Rhode

### 6.3. Évolution du portefeuille d'Usagers du Réseau

#### 6.3.1. Pour les services fibre dédiée

Le réseau Solstice Grand Angoulême compte désormais 53 usagers uniques en 2023 : 45 usagers pour les services activés et 15 pour les services passifs.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des opérateurs usagers présents sur les services activés et sur les services passifs :

Usagers	Services activés	Services passifs
ADISTA	X	X
ADISTA AGENCE WAYCOM INTERNATIONAL	X	
ALCATRAZ INFORMATION SECURITY	X	
ALSATIS	X	
ANGELINKS EX XEFI	X	
APPLIWAVE	X	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200611027-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – SOLSTICE GRAND ANGOULÊME

AXIANS MASSELIN COMMUNICATION	X	
BOUYGUES TELECOM	X	X
BRETAGNE TELECOM	X	
CELESTE	X	
CELESTE EX PW	X	
CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE		X
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	X	
CORIOLIS	X	
COVAGE INFRA		X
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE		X
DESTINY FRANCE PARTENAIRES EX OPENIP	X	
EVERKO	X	
FOLIATEAM OPERATEUR	X	
FREE PRO EX JAGUAR NETWORK	X	
Grand Angoulême	X	X
GROUPE CONVERGENCE COM	X	
HEXANET	X	
IDLINE	X	
IMAWEB FRANCE EX MIDRANGE	X	
INFOMIL	X	
INIT SYS ALPHALINK	X	
KEYYO	X	
KNET	X	
KOESIO NETWORKS	X	
LINKT	X	
MAGIC ONLINE	X	
METRO OPTIC	X	
NETWORTH TELECOM	X	
NT CONSEIL	X	X
NXO FRANCE	X	
ORANGE BUSINESS SERVICES SA	X	X
PACETEL	X	
REVTELECOM GROUP	X	
RUBIX DATACENTER	X	
SACLAK NETWORK	X	
SDEG 16		X
SERINYA TELECOM	X	
SEWAN	X	
SFR	X	X
SOLSTICE GRAND ANGOULEME		X
TDI SERVICE	X	
UNIVERSITE DE POITIERS		X
UNYC	X	
VA SOLUTIONS	X	
VILLE D'ANGOULÊME	X	X

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Ville de Soyaux		X
XPFIBRECVN		X
<b>Total général</b>	<b>45</b>	<b>15</b>

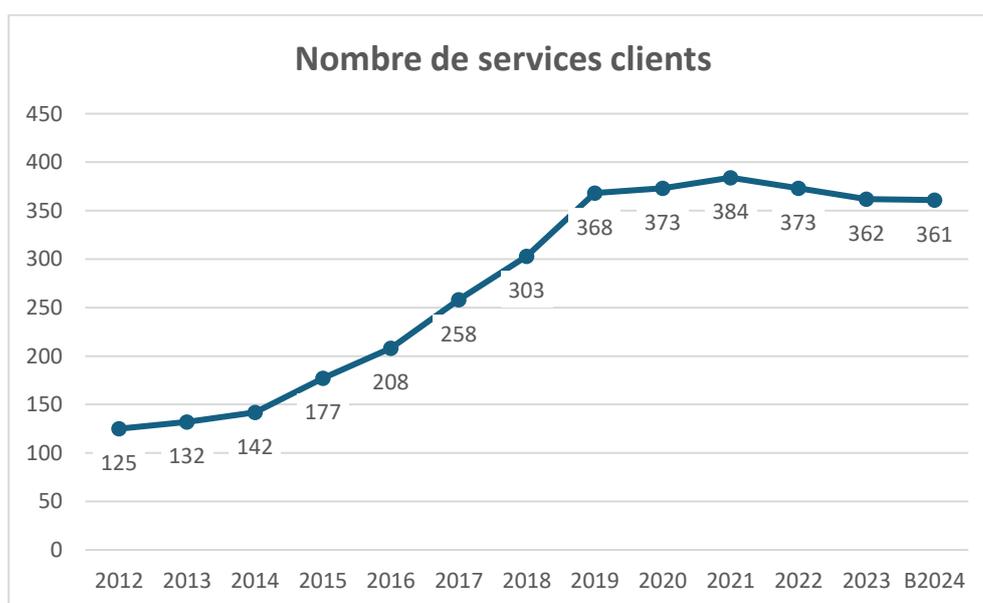
Les actions commerciales engagées ont également permis l'arrivée sur le réseau des usagers Network Telecom et Rubix Datacenter

## 6.4. Évolution du parc de services

### 6.4.1. Parc de service Fibre Dédiée

Le nombre de services commercialisés sur le réseau au 31/12/2023 s'élève à 362, comprenant les services activés et les services passifs.

- S'agissant des offres activées, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2023 à 310, a connu une baisse de 4% entre 2022 et 2023
- S'agissant des offres passives, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2023 à 52, a connu une augmentation de 4% entre 2022 et 2023.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

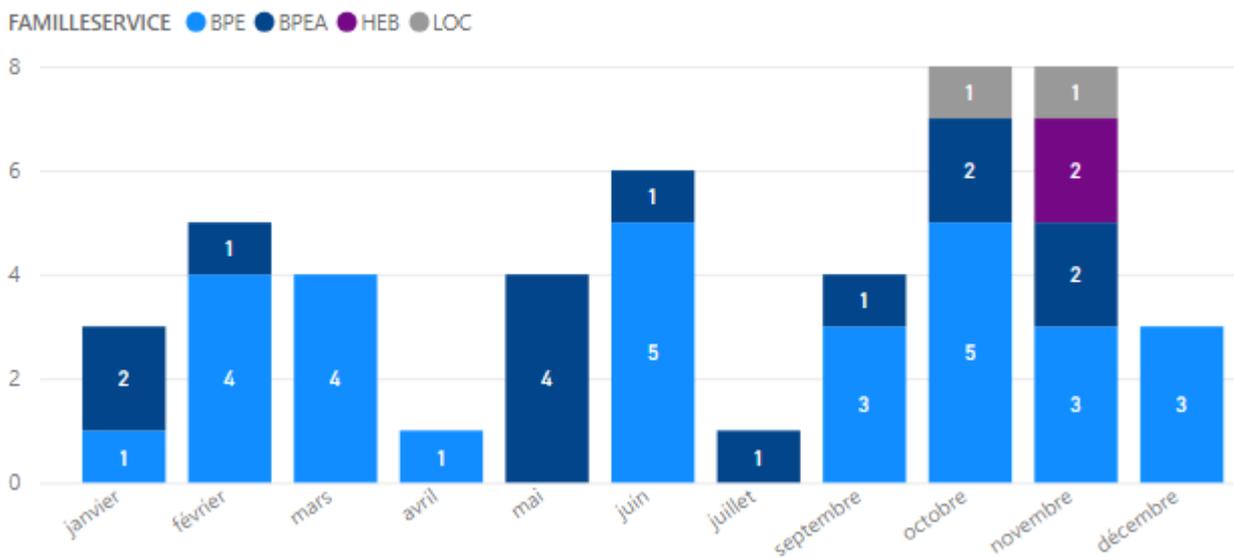
6.4.1.1. Analyse des prises de commandes Fibre dédiée

Le nombre total de commandes réalisées sur l'année 2023 est de 47, en baisse de 10% par rapport à 2022.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des commandes par type d'offre :

Service	Commande 2023
BPE	29
BPEA	14
HEB	2
LOC	2
<b>Total</b>	<b>47</b>

Le détail des commandes en volume par service et par mois sur l'année est le suivant :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

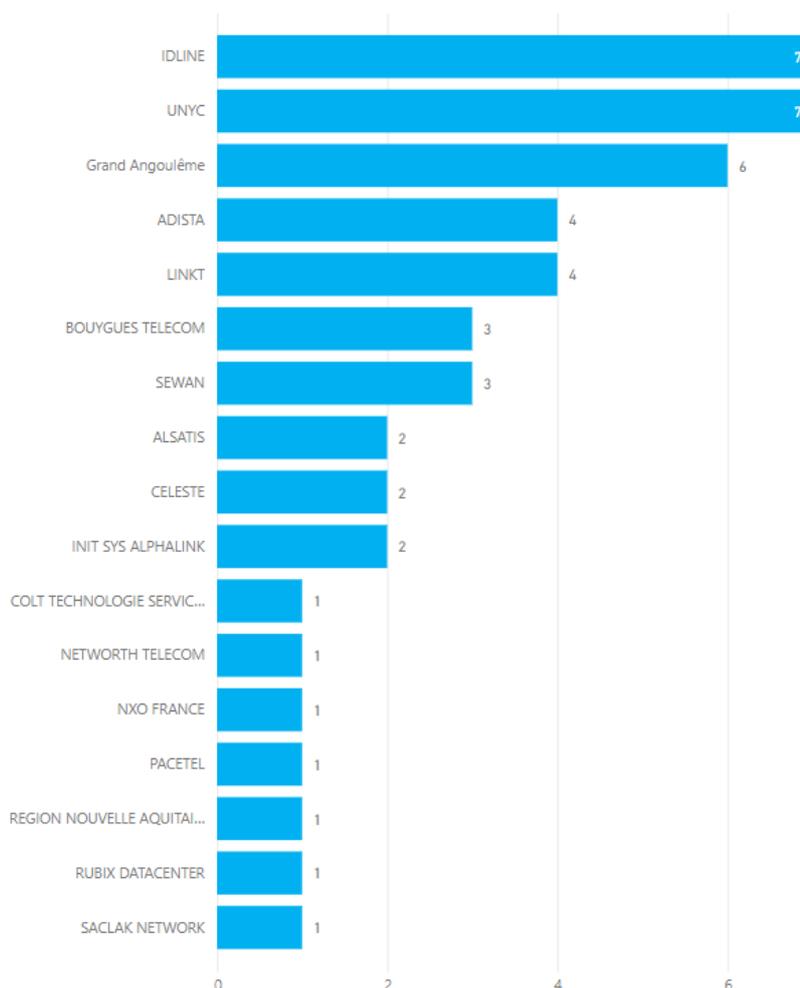
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

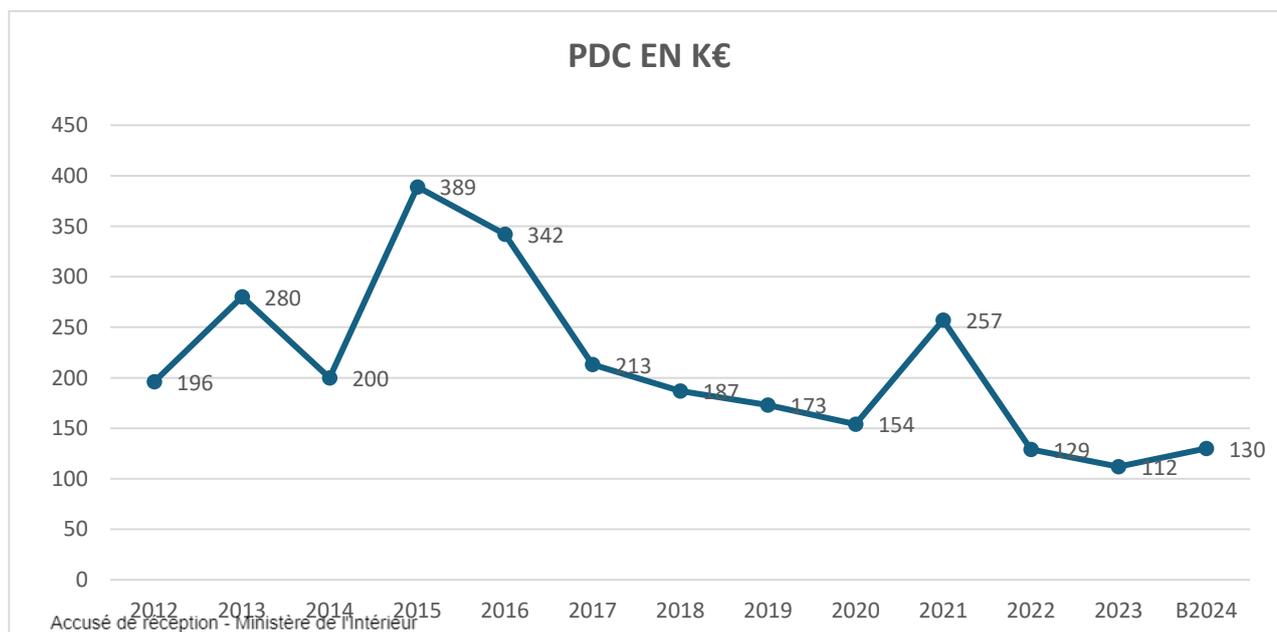
Publication : 02/10/2024

Le détail des commandes en volume par Opérateur sur l'année est le suivant :



En 2023 Idline et Unyc ont été les FAI les plus actifs avec 7 commandes passées sur le réseau chacun.

**Evolution de la prise de commande (en valeur) depuis 2012 :**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

En 2023, la PDC est en baisse d'environ 13% par rapport à 2022 en raison de la baisse des prix des services pour la conquête de marchés et aussi de la baisse du nombre de commandes en 2023 (-10% par rapport à 2022).

6.4.1.2. Analyse des prises de commande Business Premium Entreprise

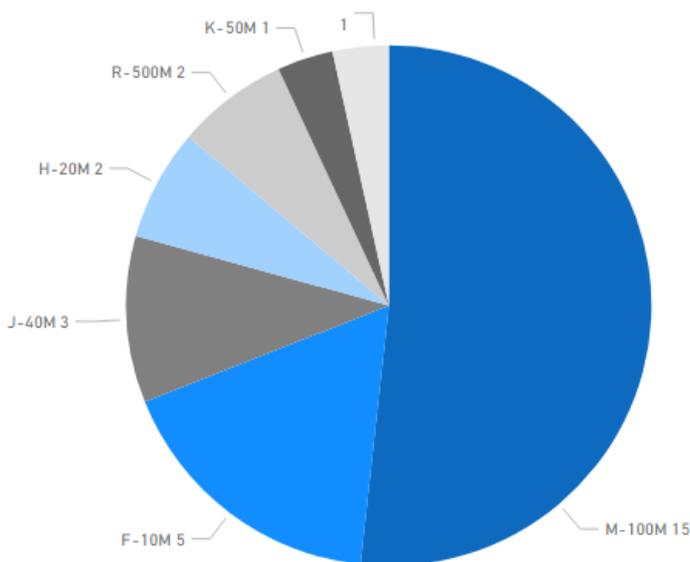
S'agissant des services de bande passante entreprise, 29 commandes ont été réalisées en 2023. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 17 commandes de nouveaux services de bande passante 59% des commandes Bande passante;
- 12 commandes de modifications de services 12% des commandes Bande passante



**29**  
commandes traitées en 2023

Le graphique ci-dessous indique le nombre et la répartition des prises de commande :



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

Débit	Nouvelles commandes	Modification upgrade	Total
10M	5		5
20M	2		2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

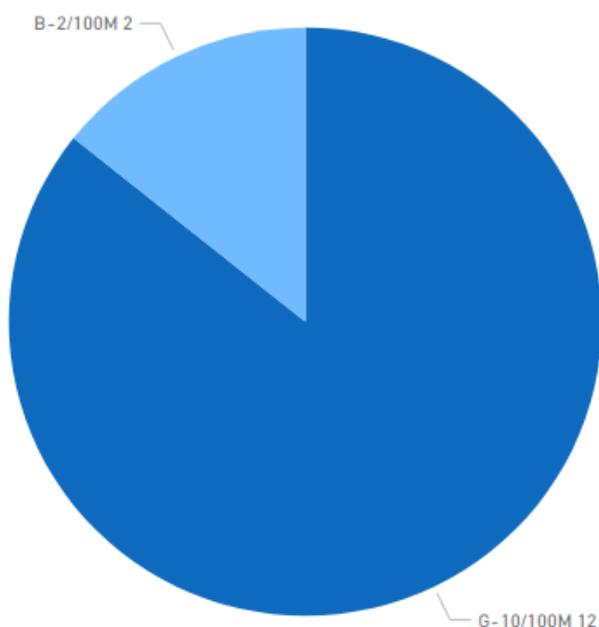
Publication : 02/10/2024

<b>40M</b>	2	1	3
<b>50M</b>	1		1
<b>100M</b>	6	9	15
<b>200M</b>		1	1
<b>500M</b>	1	1	2
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>29</b>

#### 6.4.1.3. Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access

S'agissant des services de Bande Passante Entreprise Access, 14 commandes ont été réalisées en 2023. Ce sont exclusivement des commandes de bande passante.

Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

Débit	Nouvelles commandes	Modifications / upgrade	Total
2/100M	2		2
10/100M	12		12
<b>Total</b>	<b>14</b>		<b>14</b>



## 7. VOLET FINANCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 7.1. Principaux indicateurs de l'année 2023

Les principaux indicateurs économiques ont évolué pendant l'année N comme ceci :

2022		2023	
	Déc		Déc
Marché adressable (clients)	4 342	Marché adressable (clients)	4 373
Parc clients FTTO	378	Parc clients FTTO	362
Part de marché (%) FTTO	9%	Part de marché (%) FTTO	8%
ARPU (€) - FTTO (moyenne)	228	ARPU (€) - FTTO (moyenne)	202

Le marché adressable s'entend comme le nombre d'entreprises de 1 salarié et plus, présentes sur le territoire. Au 31/12/2023, le parc client représentait 362 entreprises sur 4373, soit un taux de pénétration de 8 %. Le taux de pénétration perd 1% en 2023.

## 7.2. Rappel des règles de comptabilité retenues

### 7.2.1. Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

### 7.2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés.

### 7.2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

### 7.2.4. Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

### 7.2.5. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

### 7.2.6. Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de mise en service correspond au début de la prestation qui est facturée selon les modalités contractuelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de l'Indre - Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefaisible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

### 7.2.7. Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

## 7.3. Compte de résultat

### 7.3.1. Comparaison par rapport à l'année précédente

Le compte de résultat de l'année 2023 est le suivant :

Compte de résultat (k€)	2022 Réel	2023 Réel	2024 Budget
<b>Total revenues</b>	<b>1 018</b>	<b>1 009</b>	<b>927</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>(809)</b>	<b>(653)</b>	<b>(679)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>209</b>	<b>355</b>	<b>248</b>
Amortissements	(799)	(828)	(520)
Subvention	145	145	149
<b>EBIT</b>	<b>(446)</b>	<b>(328)</b>	<b>(123)</b>
Résultat financier	(200)	(265)	(480)
Produits exceptionnels	195	238	-
Charges exceptionnelles	(3)	(9)	-
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>(454)</b>	<b>(364)</b>	<b>(603)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(454)</b>	<b>(364)</b>	<b>(603)</b>

### Commentaires :

Le chiffre d'affaires, de la concession a légèrement diminué de 1 %, soit environ 10 k€ de CA en moins.

Les dépenses, diminuent très sensiblement de 2022 à 2023, principalement en raison de la baisse de 200 k€ de l'assistance générale.

L'EBE constitue 35 % du chiffre d'affaires, contre 21 % en 2022.

Le résultat financier, est composé des intérêts liés au prêt de Covage Infra Concession. Le résultat exceptionnel, inclut une reprise de provision pour dépréciation à hauteur de 195 k€, la provision initiale étant de plus de 1M€ passée en 2014.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

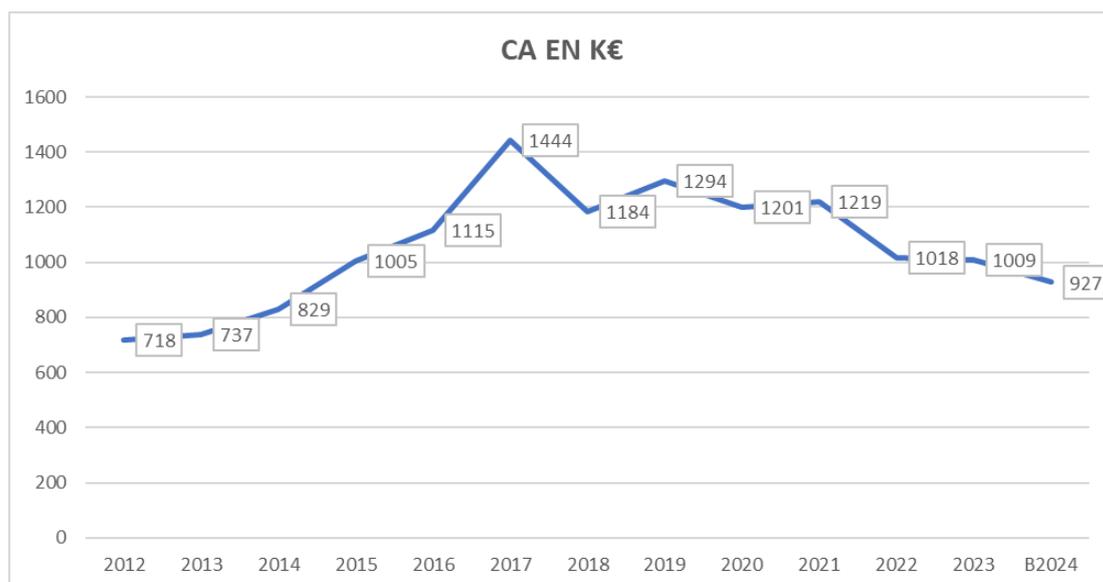
016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Le résultat net, demeure négatif pour l'année 2023, avec une perte de 364 k€.



### 7.3.2. Recettes

Les recettes de l'année 2023 se répartissent de la manière suivante :

Chiffre d'Affaires (k€)	2022 Réel	2023 Réel	2024 Budget
FTTO active	735	688	732
FTTO passive	156	182	150
<b>FTTO</b>	<b>891</b>	<b>870</b>	<b>882</b>
Hébergement	16	18	31
<b>Infrastructure</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>31</b>
<b>CA récurrent</b>	<b>907</b>	<b>888</b>	<b>913</b>
FTTO active	111	119	14
FTTO passive	-	2	1
<b>FTTO</b>	<b>111</b>	<b>121</b>	<b>15</b>
<b>CA non récurrent</b>	<b>111</b>	<b>121</b>	<b>15</b>
<b>Total revenues</b>	<b>1 018</b>	<b>1 009</b>	<b>927</b>

### Commentaires :

En 2023, le chiffre d'affaires global d'Angoulême demeure constant, avec une perte de 9 K€, soit 1% par rapport à 2022.

Le revenu récurrent passe de 907 k€ en 2022 à 888 k€ en 2023, ce qui représente une diminution de 2% par rapport à 2022.

Cette baisse est le résultat de la baisse du parc de liens non compensé par la hausse de l'ARPU :

- Effet prix : L'ARPU récurrent augmente un peu, ayant un impact positif sur le CA de +7K€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- Effet volume : Le parc baisse de 3%, ayant un impact négatif sur le CA récurrent de -28K€.

L'ensemble des variations des effets ont un impact global de -21 k€ sur le CA 2023.

FTTO actif :

Il chute de 6%, à la suite d'une résiliation importante des liens BPE (perte de 47 k€ de chiffre d'affaires).

La Ville d'Angoulême a été en 2023 celle qui a le plus résilié avec près de 16 résiliations liées au service de vidéoprotection. Puis suivent IDline, Adista, Bouygues comme les plus actifs pour les résiliations.

Au-delà de l'impact économique pour la concession, c'est une déception pour Solstice Grand Angoulême de constater que la Ville avance sur ses projets d'aménagement numérique sans s'appuyer sur le réseau d'initiative public et sur la DSP.

FTTO Passif :

Le chiffre d'affaires passif a augmenté en raison d'un gain de parc et d'ARPU, ce qui représente une augmentation de 26 K€, soit 16%. Cette augmentation est liée au marché lancé par la Région Nouvelle Aquitaine pour lequel les opérateurs attributaires ont du s'interconnecter au POP de la DSP.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser le top des opérateurs par niveau de facturation :

Top 10 opérateurs	Montant Facturé 2023 k€	Poids en % par rapport au CA
ADISTA	120,3	12%
INTERPC	94,1	9%
LINKT	78,9	8%
BOUYGUES TELECOM	69,5	7%
GRAND ANGOULEME	53,0	5%
UNYC	42,6	4%
POITOU-CHARENTES TELECOM	38,8	4%
UNIVERSITE DE POITIERS	38,1	4%
ORANGE BUSINESS SERVICES SA	37,0	4%
SFR OPERATEURS	33,8	3%

En 2023, Adista, IdLine et Bouygues Telecom représentent près de 29% du CA de la DSP en cumulé.

Suite aux multiples résiliations effectuées en 2023, il est à noter que la Ville d'Angoulême, qui est pourtant un acteur public local de premier plan, ne représentent plus rien au CA de la DSP. Nous noterons que la Ville d'Angoulême a fait le choix de construire son propre réseau fibre optique dédié à la vidéoprotection pour ne pas utiliser les services de la DSP. Nous regrettons cette multiplication des infrastructures numériques publiques.

7.3.3. Charges

Les charges de l'année 2023, par rapport au budget et à l'année précédente sont les suivantes :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



Charges (k€)	2022 Réel	2023 Réel	2024 Budget
Coûts passifs	(32)	(134)	(119)
Coûts actifs	(179)	(161)	(148)
SI	(30)	(30)	(30)
<b>Coût d'exploitation technique</b>	<b>(242)</b>	<b>(325)</b>	<b>(297)</b>
Frais de contrôle	(30)	(23)	(30)
Assistance générale	(503)	(300)	(309)
Assurances	(7)	(7)	(7)
Locaux - baux	(33)	(7)	(16)
Frais de fonctionnement	(0)	(3)	-
Honoraires CAC	(15)	(9)	(8)
Taxes	(1)	(3)	(1)
Autres produits et charges	20	25	(9)
Frais généraux	(35)	(5)	(41)
<b>Total Expenses</b>	<b>(809)</b>	<b>(653)</b>	<b>(679)</b>

Les principaux fournisseurs tiers classés par les montants de charges est le suivant :

Top 10 fournisseurs	Montant Facturé 2023 k€
TP VILLE D'ANGOULEME	58
GRANDANGOULEME	48
TOTALENERGIES	39
BE GREEN LINKS	36
CIRCET	32
DDFIP DE L'HERAULT	30
VINCI ENERGIES FRANCE	10
DELOITTE	9
ORANGE UPR SUD EST	7
SYNDICAT DEPT D ELEC ET GAZ DE CHAR	7

### Commentaires :

**Les coûts passifs FTTO** représentent les dépenses nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures de fibre optique et des locaux techniques (shelters), ainsi que les frais de location de fibres et de fourreaux ou encore la supervision FON.

L'augmentation de ce poste s'explique par :

- i) Le doublement des coûts de l'énergie pour l'alimentation des locaux techniques avec notamment des rattrapages d'EDF liés à la résiliation de leur contrat. Depuis le 01/01/2023, le contrat d'énergie est transféré à Total Energie.
- ii) L'effet positif sur les dépenses de 2022 de l'impact de l'extourne de provision de clôture 2021 pour les locations. En comparant 2022 par rapport à 2023, ces dépenses ont été réduites de 40 k€.

En revanche, pour les droits de passage, la facture était déjà comptabilisée en 2022 pour 6K€, ce qui a eu un impact positif en 2023 sur les droits de passage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de l'Ariège - Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**Les coûts d'exploitation actifs FTTO** sont liés aux charges intragroupes telles que la maintenance des équipements actifs, la collecte ou encore l'interconnexion des pop nationaux.

Leur diminution est due à la baisse du coût de la collecte nationale, après l'entrée en vigueur du nouveau contrat de prestation technique depuis le 01 avril 2023.

**L'assistance générale**, est conforme à l'annexe 2 du contrat d'assistance générale et de commercialisation en vigueur depuis le 01 avril 2023. Le montant de l'assistance générale a été fixé à 300 k€ pour l'année 2023, montant qui sera automatiquement indexé chaque année à partir de 2024. Pour ce poste, un avoir de 167 K€ a été reçu en 2023 pour rectifier une surfacturation survenue en 2022. Cet avoir a été enregistré dans les produits exceptionnels, visible sur la ligne résultat exceptionnel dans le compte de résultat.

## 7.4. Patrimoine et Bilan

### 7.4.1. Investissements

Les investissements réalisés en 2023 se décomposent comme ceci :

Investissements (k€)	2022 Réel	2023 Réel	2024 Budget
Raccos FTTO	(40)	(173)	(116)
Extensions	1	(20)	-
Autres	(11)	(45)	(168)
<b>Investissements complémentaires</b>	<b>(50)</b>	<b>(238)</b>	<b>(285)</b>
Premier établissement	(1)	1	-
<b>Investissements premier établissement</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
<b>Total Capex</b>	<b>(51)</b>	<b>(237)</b>	<b>(285)</b>

#### Commentaires :

En 2023, les coûts de raccordement augmentent considérablement en raison de l'élargissement des zones forfaitaires et de la baisse des tarifs des frais d'accès par zone.

Le coût unitaire de chaque raccordement en 2023, est de 2,1 fois plus cher qu'en 2022.

En revanche, chaque raccordement en 2023 est en moyenne 10 fois plus long qu'en 2022. L'élargissement des zones forfaitaires et la baisse des frais d'accès ont permis aux usagers de raccorder des sites plus loin du réseau.

En 2023, la mise en place du mécanisme d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée de la concession a permis à Solstice Grand Angoulême de poursuivre le raccordement de nouveaux sites.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de l'Indre-et-Loire - Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

7.4.2. Bilan

Le Bilan de 2023 est le suivant :

Bilan simplifié (k€)	2022	2023
Immobilisations brutes	16 602	16 839
Amortissements et provisions	-12 119	-12 692
Créances clients	239	247
Autres créances	184	47
Trésorerie	113	227
<b>Total Actif</b>	<b>5 019</b>	<b>4 668</b>
Capital	2 468	2 468
Report à nouveau + résultat	-9 588	-9 953
Subvention	4 530	4 530
Amortissement subvention	-3 188	-3 333
Provison de renouvellement	291	328
Compte courant Covage	9 727	10 038
Compte courant Autres	0	0
Dettes fournisseurs	279	159
Autres dettes	46	73
PCA	454	358
<b>Total Passif</b>	<b>5 019</b>	<b>4 668</b>

La concession Solstice Grand Angoulême arrive à son terme en 2031. Elle a amorti 75% de ses immobilisations. La trésorerie s'élève à 227 k€ à la fin de l'année 2023.

L'amélioration relative du résultat net n'empêche pas la détérioration des capitaux propres, ce qui augmente le déficit reportable.

Le compte courant d'associés a augmenté de 311k€ pour atteindre plus de 10M€.

La somme du compte courant Covage et du capital social de Solstice Grand Angoulême représente 12,5M€.

Le tableau détaillant les principales créances au 31/12/2023 est le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de l'Intérieur - Préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Top 10 des Créances en €	Montant
XPFIBRE.CVN (ancien Covage Network)	44 644
BOUYGUES TELECOM	32 648
INTERPC	24 683
LE FOYER SA	10 406
LINKT	9 927
ALSATIS	5 001
GRAND ANGOULEME	4 077
REVTELECOM GROUP SAS	3 528
CELESTE	3 296
SACLAK NETWORK	3 098

### 7.4.3. Financement

Éléments	Conditions de Financement					31/12/2023
	31/12/2022	Intérêts capitalisés	Apports	Intérêts	Remboursements	
Dettes sur participation Groupe	9 727 110	-	425 000	265 434	380 000	10 037 544

Le financement de la DSP se fait sous forme d'apports en comptes courants par les actionnaires. Le compte courant associé est rémunéré à un taux de 2,70%.

Malgré un remboursement de 380K€, la situation financière de la DSP n'a pas permis de couvrir les apports et les intérêts des actionnaires cette année.

### 7.5. Inventaire des biens de retour

Les biens de retour de l'année 2023 se décomposent de la manière suivante :

Biens de retour (k€)	Immobilisations Brut 2023	Cumul amortissements 2023	VNC fin 2023	VNC Fin de DSP
1er établissement	12 129	-9 863	2 266	
Raccordements	1 802	-951	852	34
MOE raccordements	306	-197	109	
Extensions réseau	828	-467	361	
Shelters	134	-62	72	
Dévoiements	410	-185	225	
Matériel actifs - cœur de réseau	1 005	-945	60	
<b>Total</b>	<b>16 613</b>	<b>-12 669</b>	<b>3 944</b>	<b>34</b>
<i>Biens propre</i>	<i>226</i>	<i>-23</i>	<i>203</i>	

La VNC présentée est celle connue au 31/12/2023. Les montants seront donc amenés à être modifiés sur les prochains exercices.

En 2023, la mise en place du mécanisme d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée de la concession a permis à Solstice Grand Angoulême de poursuivre le raccordement des usagers. La valeur nette comptable (VNC) de ces investissements non amortis en fin de DSP est de 34K€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Le tableau détaillé des bien de retour figure en Annexe 2 (onglet inventaire immo).

## 7.6. Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport des commissaires aux comptes est disponible en Annexe 1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

# ANNEXES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## ANNEXES

ANNEXE 1 - Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXE 2 - Tableaux financiers et Etats des immobilisations au 31/12/2023

ANNEXE 3 - Données d'occupation du réseau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé, homologué, prêté : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

# SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1 B Place de la Défense

92400 COURBEVOIE

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1 B Place de la Défense

92400 COURBEVOIE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'associé unique de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

2 | SOLSTICE GRAND ANGOULEME | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2023

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

3 | SOLSTICE GRAND ANGOULEME | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2023

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 22 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume DETOURMIGNIES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

4 | SOLSTICE GRAND ANGOULEME | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2023

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

# Bilan Actif

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 21/05/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	31/12/2022
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	55 902	42 717	13 184	15 766
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>55 902</b>	<b>42 717</b>	<b>13 184</b>	<b>15 766</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions	14 621 167	11 613 761	3 007 407	4 163 862
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 935 712	1 012 276	923 436	875 580
Autres immobilisations corporelles	22 886	22 886	-	776 442
Immobilisations en cours	-	-	-	1 060
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>16 579 765</b>	<b>12 648 922</b>	<b>3 930 843</b>	<b>4 264 060</b>
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	203 130	-	203 130	203 130
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>203 130</b>	<b>-</b>	<b>203 130</b>	<b>203 130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>16 838 797</b>	<b>12 691 640</b>	<b>4 147 157</b>	<b>4 482 956</b>
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock et en-cours</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	10 435
Clients et comptes rattachés	275 470	28 616	246 854	238 822
Autres créances	56 221	-	56 221	173 742
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>331 692</b>	<b>28 616</b>	<b>303 076</b>	<b>422 999</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	226 811	-	226 811	112 836
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL Disponibilités et divers</b>	<b>226 811</b>	<b>-</b>	<b>226 811</b>	<b>112 836</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>558 502</b>	<b>28 616</b>	<b>529 886</b>	<b>535 835</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>17 397 299</b>	<b>12 720 256</b>	<b>4 677 043</b>	<b>5 018 791</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

**Bilan Passif**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Date d'édition 21/05/2024

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 2 468 000	2 468 000	2 468 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	- 9 588 503	- 9 134 911
<b>Résultat de l'exercice</b>	- 364 138	- 453 592
<b>TOTAL situation nette</b>	<b>7 484 641</b>	<b>7 120 503</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	1 197 172	1 341 917
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>6 287 469</b>	<b>5 778 586</b>
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	328 492	290 962
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>328 492</b>	<b>290 962</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	10 037 544	9 727 110
<b>TOTAL dettes financières</b>	<b>10 037 544</b>	<b>9 727 110</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	-	21 215
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 597	239 730
Dettes fiscales et sociales	72 321	22 235
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147 190	39 612
Autres dettes	450	2 712
<b>TOTAL dettes diverses</b>	<b>240 559</b>	<b>304 289</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	357 917	453 800
<b>DETTES (IV)</b>	<b>10 636 020</b>	<b>10 506 414</b>
Ecarts de conversion passif (V)	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 677 043</b>	<b>5 018 790</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2023			Exercice (N-1) 31/12/2022
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	4 444
Production vendue services	1 008 548	-	1 008 548	1 071 731
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1 008 548</b>	-	<b>1 008 548</b>	<b>1 067 287</b>

Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	144 746	172 746
Autres produits	-	-	28 264	3
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>1 181 558</b>	<b>1 240 036</b>

<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	655 139	824 580
<b>TOTAL charges externes</b>			<b>655 139</b>	<b>824 580</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			2 770	520
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
<b>TOTAL charges de personnel</b>			-	-
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	767 106	757 195
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	23 616	7 000
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	37 530	34 891
<b>TOTAL dotations d'exploitation</b>			<b>828 252</b>	<b>799 086</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			23 484	61 475
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>1 509 645</b>	<b>1 685 661</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)</b>			-	<b>445 625</b>

Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (V)	-	-	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL des produits financiers (VI)</b>			-	-
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	265 434	199 678
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL des charges financières (VII)</b>			<b>265 434</b>	<b>199 678</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

<b>RÉSULTAT FINANCIER (VI-VII)</b>	-	265 434	-	199 678
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+IV-V+VI-VII)</b>	-	593 521	-	645 303

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 751	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	194 644	194 644
<b>TOTAL des produits exceptionnels (VIII)</b>	<b>238 395</b>	<b>194 644</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 012	2 932
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
<b>TOTAL des charges exceptionnelles (IX)</b>	<b>9 012</b>	<b>2 932</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VIII-IX)</b>	<b>229 383</b>	<b>191 712</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)	-	-
Impôts sur les bénéfices (XI)	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + VI + VIII)</b>	<b>1 419 953</b>	<b>1 434 680</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + VII + IX + X + XI)</b>	<b>1 784 091</b>	<b>1 888 272</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (I + VI + VIII) - (II + VII + IX + X + XI)</b>	<b>- 364 138</b>	<b>- 453 592</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## **Société SOLSTICE GRAND ANGOULEME**

**Société par actions simplifiée au Capital de 2 468 000 €**

**Siège social : 1 B PL DE LA DEFENSE TOUR TRINITY 92400 Courbevoie**

**DATE DE CLOTURE**

**31/12/2023**

**DATE D'ÉDITION**

**21/05/2024**

\*\*\*\*\*

### **ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023**

\*\*\*\*\*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.1 Principes comptables.....	10
2.2 Principales méthodes retenues.....	10
2.2.1 Immobilisations et amortissements .....	10
2.2.2 Stocks .....	11
2.2.3 Dettes et Créances .....	11
2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants.....	11
2.2.5 Comptes de régularisation actifs.....	11
2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	11
2.2.7 Provisions pour risques et charges.....	11
2.2.8 Chiffre d'affaires.....	11
3. Notes sur bilan.....	12
3.1 Immobilisations.....	12
3.2 Créances .....	13
3.3 Capitaux propres.....	15
3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement.....	16
3.5 Provisions pour risques et charges.....	16
3.6 Dettes.....	17
4. Notes sur le compte de résultat.....	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2 Transferts de charges.....	18
4.3 Résultat financier.....	18
4.4 Résultat Exceptionnel.....	19
4.5 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun.....	19
5. Autres informations.....	19
5.1 Transactions avec des parties liées.....	19
5.2 Fiscalité.....	20
5.2.1 Intégration fiscale.....	20
5.2.2 Crédits d'impôts.....	20
5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière.....	20
5.4 Effectifs.....	20
5.5 Engagements donnés.....	21
5.6 Engagements reçus.....	21
5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance.....	22
5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	22
5.9 Evénements postérieurs à la clôture.....	22

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 4 677 043 EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 008 548 EUR, présente une perte de -364 138 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2023 a été marqué par les événements suivants :

Durant l'exercice, la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME a poursuivi la commercialisation de son réseau.

La société SOLSTICE GRAND ANGOULEME est intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration ATH depuis le 1er janvier 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

### 2.2 Principales méthodes retenues

#### 2.2.1 Immobilisations et amortissements

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2023 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2022.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

L'entité ne produit pas d'immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

#### a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée résiduelle de la concession ( date de fin : 27/12/2031)

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

#### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Constructions sur sol d'autrui, Installations techniques : Linéaire sur la durée résiduelle de la concession (date de fin : 27/12/2031) sauf équipements actifs et terminaux clients : linéaire sur 5 ans.
- Matériel industriel : Linéaire sur la durée résiduelle de la concession (date de fin : 27/12/2031)
- Installations générales et agencements : Linéaire sur 5 ans
- Matériels informatiques : Linéaire sur 5 ans
- Mobilier de bureau : Linéaire sur 5 ans

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

### c) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

#### 2.2.2 Stocks

Néant

#### 2.2.3 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

#### 2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal. Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (AIH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

#### 2.2.5 Comptes de régularisation actifs

Néant

#### 2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Néant

#### 2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources. Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

#### 2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 3. Notes sur bilan

#### 3.1 Immobilisations

##### Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Acqu. et apports		Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 902	-	1	-	-	55 902
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>55 902</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 902</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	14 548 825	-	72 342	-	-	14 621 167
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 770 332	-	165 380	-	-	1 935 712
Installations générales, agencements, aménagements divers	258	-	0	-	-	258
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	22 628	-	0	-	-	22 628
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	1 060	-	1 060	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>16 343 103</b>	<b>-</b>	<b>236 662</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 579 765</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)</b>	<b>203 130</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>203 130</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>16 602 135</b>	<b>236 662</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 838 797</b>

##### Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 135	2 582	-	42 717
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)</b>	<b>40 135</b>	<b>2 582</b>	<b>-</b>	<b>42 717</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions	10 384 963	646 999	-	11 031 962
Installations techniques, matériels et outillages	894 751	117 525	-	1 012 276
Installations générales, agencements divers	258	0	-	258
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 628	0	-	22 628
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)</b>	<b>11 302 600</b>	<b>764 524</b>	<b>-</b>	<b>12 067 124</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>11 342 735</b>	<b>767 106</b>	<b>-</b>	<b>12 109 841</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

### 3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres	203 130	-	203 130
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	275 470	275 470	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	47 493	47 493	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	8 728	8 728	-
<b>Charges constatées d'avances</b>	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>534 822</b>	<b>331 692</b>	<b>203 130</b>

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-

#### Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	5 000	-	23 616	28 616
Autres créances	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 000</b>	<b>-</b>	<b>23 616</b>	<b>28 616</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

## Charges constatées d'avance

Néant

## Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 138 792 EUR et sont principalement constitués de :

- Factures à établir hors Groupe : 138 792 EUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 3.3 Capitaux propres

#### a) Capital social

Le capital social, d'un montant de 2 468 000 EUR, se compose de 246 800 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaires.

COVAGE INFRA CONCESSIONS est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100 %.

La perte de l'exercice 2022 a été affectée au report à nouveau à hauteur de 453 592 EUR

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	246 800			246 800	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>246 800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>246 800</b>	

#### b) Variations de capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	2 468 000							2 468 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-							-
Ecarts de réévaluation	-							-
Réserve légale	-							-
Réserves statutaires ou contractuelles	-							-
Réserves réglementées	-							-
Autres réserves	-							-
Report à nouveau	- 9 134 911				-453 592			-9 588 503
Résultat de l'exercice	- 453 592	453 592					-364 138	- 364 138
Subventions d'investissement	1 341 917		144 746					1 197 171
Provisions réglementées	-							-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>- 5 778 586</b>	<b>453 592</b>	<b>144 746</b>	<b>-</b>	<b>-453 592</b>	<b>-</b>	<b>-364 138</b>	<b>-6 287 470</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### c) Plans d'attribution d'actions gratuites

Néant

### 3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Néant.

#### Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	-	-	-	-

### 3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	290 962	132 714	95 184	328 492
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>290 962</b>	<b>132 714</b>	<b>95 184</b>	<b>328 492</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

### 3.6 Dettes

#### État des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	20 597	20 597	-	-
Dettes fiscales et sociales	72 321	72 321	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147 190	147 190	-	-
Groupe et associés	10 037 544	10 037 544	-	-
Autres dettes	450	450	-	-
Produits constatés d'avance	357 917	-	357 917	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 636 020</b>	<b>10 278 103</b>	<b>357 917</b>	<b>-</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 357 917 EUR et sont principalement constitués de :

- IRU FIBRE 357 917

Les charges à payer s'élèvent à 139 664 EUR et sont principalement constituées de :

- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés -8 728  
- Dettes fiscales et sociales 1 202  
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés 147 190

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024  
Publication : 02/10/2024

#### 4. Notes sur le compte de résultat

##### 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

###### Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 1 008 548 il représente 100 % du chiffre d'affaires net total (100 % en 2022)

###### Par activité :

Prestations diverses :	1 008 548	-
Projets départementaux :	0	-
Managements fees :	0	-
<b>Total</b>	<b>1 008 548</b>	<b>-</b>

##### 4.2 Transferts de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	-	-
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

##### 4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS (I)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	265 434	199 678
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>CHARGES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>265 434</b>	<b>199 678</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (I+II)</b>	<b>- 265 434</b>	<b>- 199 678</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024



## 5.2 Fiscalité

### 5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	-
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	-
A payer	-

Montant du déficit reportable : 9 562 857 EUR

Montant du déficit reportable né pendant l'intégration : 389 660 EUR

### 5.2.2 Crédits d'impôts

Néant

### 5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière

Néant

### 5.4 Effectifs

Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

## 5.5 Engagements donnés

Néant

## 5.6 Engagements reçus

Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024

#### 5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

#### 5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant

#### 5.9 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024\_09\_137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Publication : 02/10/2024